



NATIONAL OPEN UNIVERSITY OF NIGERIA

SCHOOL OF ARTS AND SOCIAL SCIENCES

COURSE CODE: FRE 382

COURSE TITLE: 18TH CENTURY FRENCH LITERATURE

FRE 382: 18TH CENTURY FRENCH LITERATURE

COURSE GUIDE

NATIONAL OPEN UNIVERSITY OF NIGERIA

COURSE GUIDE

TABLE OF CONTENTS

Introduction

What you will learn in this course

Course Objectives

Working through this course

Course materials

Study units

Set textbooks

Assignment file

Assessment

Tutor-marked Assignments (TMAs)

Final examinations and grading

Course marking scheme

Course overview

How to get the most from this course

Tutors and tutorials

Summary

FRE 382: 18TH CENTURY FRENCH LITERATURE

INTRODUCTION

This is a one-semester course in the third year of your degree programme in French. It is also a three (3)-credit unit course. The course is broken into 20 units in all. These units are centred on French literature of the 18th century. This course guide defines what the course is all about as well as the course material that you will need to consult to make the course simple and within your reach. The course guide suggests also some general guidelines for the approximate time you are likely to spend on each unit. It is also interesting to know that the guide contains a separate assignment file that will serve as your assessment.

WHAT YOU WILL LEARN IN THIS COURSE

The general aim of FRE 382: 18th century French literature, is to introduce you to the French literature of the 18th century. The course is targeted at making you go through a kind of vivid study of the literature of the century.

Course Aims

This course aims at integrating you into the French literature between 1700 and 1799. The course will expose you to some of the important aspects of this period. This will be achieved through various means under which you will be introduced to, such as:

- The beginning of the century from the point of view of socio political and religious events;
- The literary situation of the century as age of enlightenment;
- The literary activities and the writers that contributed to the growth of literature as well as their various texts.

Course Objectives

For the above aims to be achieved, there are overall objectives set. Aside from this, each unit of this course has its specific objectives that are found at the beginning of each unit. You will need to go through these objectives before you start working on each unit. You will equally need to refer to them in order to check on your progress and confirm how far you have assimilated in the course. On completion of a unit, you also need to look at the objectives to ensure that what is required is done.

You will find below objectives that are set in order to achieve the aims of this course.

On successful completion of this course, you should be able to:

- Situate the 18th century from the point of view of its dates;
- Recall how the century started;
- Mention some major changes that took place in 1715 in Europe especially France;
- Define what is meant by “*âge des lumières*”;
- Mention some of the events that took place during the century;
- Talk about literature in the 18th century;
- Define philosopher in the context of 18th century;
- Explain in detail who a philosopher is in the context of 18th century;
- Explain what literature and philosophy of the century have in common;
- Talk about social life in France in the 18th century;
- Identify the three major classes in France in the 18th century;
- Define novel, poetry and drama in the context of 18th century;
- Mention some of the literary works produced during the period;
- Talk about how sciences triumphed over religious dogmatism;
- Trace the origin of French Encyclopedia;
- Define the French Encyclopedia;

- Mention some important figures in the making of Encyclopedia;
- Bring out the social and political aspects criticized by the authors of the century;
- Explain how those critiques contributed to social political development of France;
- Define “la censure” and “salons littéraires” ;
- Mention the roles of the two institutions;
- Trace the origin of Romantism to efforts of the 18th century;
- Mention important events that led to the creation of new theatre in France at the end of the 18th century;
- Talk about some of the authors from the point of view of their birth, social and public life as well as their literary lives;
- Explain literary ideologies of some of the writers.

WORKING THROUGH THIS COURSE

To complete this course you will be required to read the study units (20 in all) and read/consult set books and other materials related to the 18th century French literature. You are to submit your Tutor-Marked Assignments to your tutors.

The course will take about 20 to 25 weeks to complete. The break down into units will facilitate your reading as well as your personal research in order to finish on time.

Course Materials

The major components of this course are:

1. Course Guide
2. Study Units
3. Textbooks
4. Assignment File

Study Units

This course has been divided into twenty units. They are:

MODULE 1

UNIT 1: PRESENTATION DU 18^E SIECLE

UNIT 2 : LA LITTERATURE AU 18^E SIECLE

UNIT3 : LA VIE SOCIALE AU 18^E SIECLE

UNIT 4 : LES GENRES LITTERAIRES AU 18^E SIECLE

UNIT 5 : LA CRISE DE LA CONSCIENCE EUROPEENNE

MODULE 2

UNIT 1 : L'EUROPE EN 1715

UNIT 2 : LE 18^E SIÈCLE COMME L'ÂGE DES LUMIÈRES

UNIT 3 : LE CONCEPT DE LA PHILOSOPHIE AU 18^ESIÈCLE

UNIT 4 : LA PROGRESSION DU SAVOIR ET LA RÉDACTION DE
L'ENCYCLOPÉDIE

UNIT 5 : LES THÈMES DE *L'ENCYCLOPÉDIE*

MODULE 3

UNIT 1 : LA LITTERATURE ET SA PREOCCUPATION SOCIO-POLITIQUE AU
18^E SIECLE

UNIT 2 : LA LITTERATURE ET LA PREOCCUPATION RELIGIEUSE AU 18^E
SIECLE

UNIT 3 : LA CENSURE ET LES SALONS LITTERAIRES AU 18^E SIECLE

UNIT 4 : VERS LA NAISSANCE DU NOUVEAU COURANT LITTERAIRE : LE
ROMANTISME

UNIT 5 : ROUSSEAU ET LA CRITIQUE SOCIO-POLITIQUE DU SIECLE

MODULE 4

UNIT 1 : MONTESQUIEU ET LA CRITIQUE POLITIQUE DU SIECLE

UNIT 2 : DIDEROT ET LA CRITIQUE RELIGIEUSE

UNIT 3 : BEAUMARCHAIS ET LA CRITIQUE SOCIALE

UNIT 4 : VOLTAIRE ET L'OPTIMISME

UNIT 5 : MARIVAUX ET LE MARIVAUDAGE

In the units, there are passages adapted from different texts as well as passages rendered based on the explanations of the course writer. Each unit can be studied independently in one week. At the end of each unit, you have Tutor Marked Assignments that will assist you in achieving the learning objectives set.

Set Textbooks

Alain Juppé, *Montesquieu, le moderne*, Paris, Perrin, 1999.

Anne Chamayou, *L'esprit de la lettre : XVIIIe*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

Calais, Étienne & Doucet, René, *Précis de littérature par siècle par genre*, Baumeles-Dames, Editions Magnard, 1994.

Castex, P-G, *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1974.

Castex, P-G & Surer, P., *Manuel des études littéraires françaises – XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette.

Charpentier Michel & C. Jeanne, *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.

Deshusse, Pierre et al, *Dix siècles de littérature française (Tomes 1&2)*, Paris, Bordas, 1984.

Fragonard, Marie-Madelaine, *Précis d'histoire de la littérature française*, Paris, Les Editions Didier, 1981.

François Moureau, Georges Grente, *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1995.

Georges Lefebvre et Anne Terroine, *Recueil de documents relatifs aux séances des États généraux*, I, éd. du C.N.R.S., Paris, 1953.

Georges Benrekassa, *Montesquieu, la liberté et l'histoire*, Paris, Le livre de poche, 1988

Goulemot, Jean-Marie, *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris, Bordas, 1989.

Jacques Antoine Creuzé-Latouche, *Journal des états généraux et du début de l'Assemblée nationale*, Didier, Paris, 1946.

Lagarde, A & Michard, L., *Le XVIII^e Siècle*, Paris, Bordas, 1969.

Larousse-Bordas, *Dictionnaire Encyclopédique*, Larousse-Bordas, 2000.

Launay, Michel § Mailhos, Georges, *Introduction à la vie littéraire du XVIII^e siècle*, Bordas, Paris, 1969.

Nicole Masson, *Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2003.

Olayiwola, Simeon, *Littérature française à première vue*, Agoro Publicity Company, Ibadan, 2006.

Pierre Goubert et Michel Denis, *Les Français ont la parole. Cahiers de doléances des états généraux*, Gallimard, coll. « Archives », Paris, Gallimard, 1989.

Pierre Gascar, *Montesquieu*, Paris, Flammarion, 1988

Robert Shackleton, *Montesquieu, bibliographe critique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1977

Tieghem, Ph. Van, *Le Romantisme Français*, Vendôme, Presses Universitaires de France, 1994.

ASSIGNMENT FILE

There is an assignment file that contains questions on the twenty study units. The assignments carry 40% of the total marks of the course. Note that the mark you obtain in the assignments will count toward the final mark of this course.

ASSESSMENT

The assessment, of course, will be divided into two parts; the first is the Tutor Marked Assignments and the second, the written Examination. The assignments must be submitted to your Tutor for formal assessment in accordance with the set deadline by the Tutor.

Note that the work submitted to your Tutor for assessment will count for 40% of the total course. You will sit for the final examination. It is a three-hour paper. This examination will count for 60% of the total mark.

TUTOR MARKED ASSIGNMENTS (TMAs)

There are twenty Tutor Marked Assignments. There are two questions in each. You will be required to do them and submit to your Tutor in accordance with the regulations and schedule of the NOUN. These assignments will count for 40% of the total mark of this course.

When you have completed your assignments, you will send the answer together with a TMA (Tutor Marked Assignment) form to your tutor. You should make sure that each assignment reaches your tutor on or before the deadline.

Final Examination and Grading

There will be final examination for FRE 382. The duration will be three hours. This examination carries a total mark of 60%. This final examination will reflect the types of self-assessment/self-testing and Tutor Marked Assignments. Please, make sure you revise very well all the self-assessment exercises/self-testing questions and the comments of your Tutor before the final examination. The final examination will cover information from all parts of this course.

Course Marking Scheme

As stated above, the assessment of this course is divided into two parts. The first part is the Tutor Marked Assignments that will cover 40% of the total mark of this course. The second part is the final examination. It covers 60% of the total mark of this course.

Course Overview

There are twenty (20) units in this course. You are to spend one week on each unit. There are assignments at the end of each unit. These assignments are referred to as Tutor Marked Assignments. They will make up the 40% I earlier explained.

HOW TO GET THE MOST FROM THIS COURSE

One of the advantages of distance learning is that you can read and work through specially designed study materials at your own pace, convenience, time and place. The course material replaces the lecturer that stands before you in a face-to-face situation.

Each unit has common format. The first item is an introduction to the subject matter of the unit and how particular unit is integrated into others and the course as a whole. There are also set objectives of the units. These objectives tell you what you should be able to do on successful completion of the unit in question. Having completed the unit, you need to go back to these objectives to confirm whether you have achieved them or not.

The main body starts with a passage or group of passages written in French language on French literature of the century in question. There are Self-assessment exercises and Tutor Marked Assignments at the end of each unit. These tests will prepare you for the final examination.

TUTORS AND TUTORIALS

Information relating to tutorials will be provided at the appropriate time. Your tutor will mark and comment on your assignments, keep a close watch on your progress and on any difficulties you might encounter and provide assistance to you during the course. You must take your tutor-marked assignments to the study centre well before the due date (at least two working days are required). They will be marked by your tutor and returned to you as soon as possible.

Do not hesitate to contact your tutor if you need help. Contact your tutor if:

- you do not understand any part of the study units or the assigned readings,
- you have difficulty with the exercises,
- you have a question or problem with an assignment or with your tutor's comments on assignment or with the grading of an assignment.

You should try your best to attend the tutorials. This is the only chance to have a face-to-face contact with your tutor and ask questions which are answered instantly. You can raise any problem encountered in the course of your study. To gain the maximum benefit from course tutorials, prepare a question list before attending them. You will learn a lot by participating actively in discussion.

SUMMARY

FRE 382: 18TH CENTURY FRENCH LITERATURE is a course designed and written to intimate you with the literature of France between 1700 and 1799 thereabout. You will be learning about a period known for a wide spread literary publications. This century is known to be of great importance because it was during this period that literary movement based on freedom of expression grew up. There were also very important aspects of literature that developed. You will be exposed to not only these aspects but also to writers who made history in the 18th century. On successful completion of the course, you should be able to:

- Talk about the origin of the literature of 18th century;
- Appreciate the socio-political and religious conditions that led to the growth of literary life of the century;
- Discuss the philosophy of age of enlightenment and the publication of *Encyclopédie*;
- Examine the literary ideologies of writers of the period;
- Present in a vivid manner some of the important writers of the century;
- Appreciate those writers and their literary works.

I wish you a resounding success as you go through this course. Hope you find it interesting and rewarding.

FRE 382: 18TH CENTURY FRENCH LITERATURE

COURSE DEVELOPMENT

Course Developer

Olayiwola Simeon Idowu

Department of Literature, Culture & Civilization
Nigeria French Language Village
Badagry

Unit Writer

Olayiwola Simeon Idowu

Department of Literature, Culture & Civilization
Nigeria French Language Village
Badagry

Course Editor

Dr Adeleke Joseph. A.

Department of Literature, Culture & Civilization
Nigeria French Language Village
Badagry

Course Coordinator

Ms Lucy Jibrin

National Open University of Nigeria
Lagos

NATIONAL OPEN UNIVERSITY OF NIGERIA

MODULE 1

UNIT 1: PRESENTATION DU 18E SIECLE

UNIT 2 : LA LITTERATURE AU 18^E SIECLE

UNIT3 : LA VIE SOCIALE AU 18^E SIECLE

UNIT 4 : LES GENRES LITTERAIRES AU 18^E SIECLE

UNIT 5 : LA CRISE DE LA CONSCIENCE EUROPEENNE

UNIT 1 : PRESENTATION DU 18^E SIECLE

TABLE OF CONTENTS

1. Introduction
2. Objectives
3. Présentation du 18^e siècle
 - 3.1 La période du 18^e siècle
 - 3.2 L'histoire générale du siècle
 - 3.3 Self Assessment exercise
4. Conclusion
5. Summary
6. Tutor Marked Assignments
7. References and other Resources

1. INTRODUCTION

This is an introductory unit on the 18th Century French literature. The unit is prepared to allow you know the beginning of the French literature of this period and also to take you through the general history of the period. In the unit, you will learn about some of the important names assigned to this century.

2. OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

1. Situate the 18th century from the point of view of its dates
2. Recall how the century started
3. Mention some of the events that took place during the century.

4. PRESENTATION DU 18^E SIECLE

Dans cette partie, nous allons présenter le 18^e siècle du point de vue de sa date et de son histoire générale. L'étude va commencer avec la période du siècle.

3.1 La période du 18^e siècle

La littérature française du XVIII^e siècle s'inscrit dans une période le plus souvent définie par deux dates repères : 1715, date de la mort de Louis XIV, et d'autre part, 1799, date du coup d'État de Bonaparte qui instaure le Consulat et met d'une certaine façon fin à la période révolutionnaire. Ce siècle de transformations économiques, sociales, intellectuelles et politiques est riche d'une multiplicité d'œuvres qui peuvent se rattacher, en simplifiant, à deux orientations majeures : le mouvement des Lumières et ses remises en cause des bases de la société et, par ailleurs, la naissance d'une sensibilité que l'on qualifiera postérieurement de préromantique.

From the above passage, you will note:

1. When the 18th century started and when it ended
2. Two major orientations of the period in question and,
3. The revolutionary tendency of the period.

3.2 L'histoire générale

In this part, you will learn about historical overview of the 18th century. We will outline the history in a very simple way so that you can grasp the necessary points raised therein.

1. Le XVIII^e siècle voit se fragiliser progressivement la monarchie absolue avec la Régence de Philippe d'Orléans, puis avec le très long règne de Louis XV et ses guerres perdues (guerre de Sept Ans sur le continent européen et outre-mer, en Amérique et en Inde particulièrement, achevée par le traité de Paris de 1763 qui consacre la puissance de l'Angleterre et le poids de la Prusse). La monarchie mourra finalement de l'impuissance de Louis XVI : la Révolution de 1789 et ses soubresauts violents transformeront fondamentalement l'Histoire de la France qui deviendra une République le 21 septembre 1792. La naissance en 1776 de la République des États-Unis d'Amérique, soutenue par la France contre l'Angleterre, symbolise aussi l'entrée dans un monde nouveau à la veille du XIX^e siècle où apparaît le personnage de Bonaparte.

2. Par ailleurs, au cours du XVIII^e siècle, la société française change avec l'essor démographique et l'activité d'une bourgeoisie d'affaires et d'entreprises liée au progrès technologique (machine à vapeur – métallurgie) et au commerce avec « les Indes », fondé sur la traite négrière. En même temps se développent les villes avec leurs salons, leurs cafés et leurs académies qui affaiblissent le poids de l'aristocratie dans le domaine culturel comme dans le domaine social où s'affirme peu à peu le tiers état qui sera le vainqueur des luttes révolutionnaires à partir de 1789. Alors que la grande majorité des écrivains du XVII^e siècle étaient des courtisans à la recherche de mécènes et de protecteurs, le XVIII^e siècle et les siècles suivants voient l'émergence d'une nouvelle éthique de l'écrivain, exprimée à l'origine par Voltaire, consistant en son autonomisation progressive par rapport aux pouvoirs (politiques, religieux). Cette éthique se construit dans le cadre de la lutte pour la liberté d'expression avec en corollaire une responsabilité accrue de ces écrivains dont les pouvoirs veulent désormais qu'ils répondent de leurs œuvres.

3. Les mentalités évoluent elles aussi avec le développement de l'éducation et des sciences (Newton, Watt, Volta, Leibniz, Buffon, Lavoisier, Monge...) et la diffusion des œuvres de l'esprit, par le colportage et par le théâtre. La foi dans le Progrès que symbolisera l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert correspond à une déchristianisation progressive de la société que révèlent les conflits entre le haut et le bas clergé, ou les tensions avec les Jésuites (expulsés du royaume en 1764) ou l'évolution du statut des protestants, admis à l'état-civil en 1787. Mais l'Église catholique reste un pouvoir dominant qui lutte contre les Lumières en faisant interdire leurs œuvres et en obtenant, par exemple, la condamnation à mort du huguenot Jean Calas en 1762 ou, pour blasphème, celle du chevalier de La Barre en 1766, barbaries qui susciteront l'indignation de Voltaire.

4. À la même période, les conquêtes coloniales intéressent toutes les puissances européennes (voir Guerre de Sept Ans) et introduisent l'exotisme et le thème du bon sauvage qui nourriront les arts et la littérature, de *Robinson Crusoé* à *Paul et Virginie* par exemple. Les échanges se multiplient et les influences étrangères sont importantes autant pour la marche des idées que pour l'évolution des genres littéraires : c'est vrai en particulier pour l'influence anglaise avec ses avancées démocratiques (monarchie constitutionnelle) et la création romanesque ou poétique que découvrent beaucoup d'écrivains qui séjournent en Angleterre tout au long du siècle. L'influence allemande est aussi importante : elle nourrit le changement préromantique des sensibilités avec un apport marqué dans le domaine du fantastique et du sentiment national qui s'accentuera au siècle suivant.

5. En ce qui concerne l'art, le XVIII^e siècle présente longtemps un art tourné vers la décoration avec le style Régence et le style Louis XV et ceux qu'on a appelés les « peintres du bonheur » comme Boucher, Fragonard, Watteau ou Chardin,

ou les portraitistes Quentin de La Tour, Nattier ou Van Loo, avant de valoriser, dans la deuxième partie du siècle, un art sensible et moral avec Greuze, Hubert Robert ou Claude Joseph Vernet. La musique française est illustrée par François Couperin et Jean-Philippe Rameau, mais d'autres compositeurs européens dominent le siècle, de Vivaldi à Mozart en passant par Haendel, Bach, et Haydn.

3.3 *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. Le 18^e siècle a commencé quand ?
2. Comment appelle-t-on le 18^e siècle ?
3. Qui était le régent au 18^e siècle ?
4. Quelle est la date de la période appelée la Régence ?

Réponses :

1. En 1700, et idéologiquement, en 1715.
2. L'âge des lumières
3. Philippe d'Orléans
4. De 1715 à 1723

1. CONCLUSION

In this unit, we have talked about French Literature of the 18th century in a general sense. You learned about when this Literature started as well as some of the events that took place during the period. We examined some peculiarities as regards the century; you also learned about the century's nickname (l'âge des lumières) a name that originated owing to some influence.

5.0 SUMMARY

This unit has furnished you with information on the French literature of the 18th century. The unit has introduced you to a general overview of what this literature is. At

this rudimentary level, you should be able to mention the date of the commencement of this Literature as well as having the knowledge of some of the major events that took place. You should also be able to recall the history of this century.

6.0 TUTOR MARKED ASSIGNMENT

1. Parlez brièvement du commencement du 18^e siècle.
2. Quels sont les événements importants qui ont marqué le 18^e siècle ?

1. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

Nicole Masson, *Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2003.

François Moureau, Georges Grente, *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1995.

Anne Chamayou, *L'esprit de la lettre : XVIII^e*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

Unit 2 : LA LITTERATURE AU 18^E SIECLE

TABLE OF CONTENTS

1. Introduction
2. Objectives
3. La littérature au 18^e siècle
 - 3.1 La littérature des Lumières
 - 3.2 La littérature et la philosophie
 - 3.3 Self Assessment exercise
4. Conclusion
5. Summary
6. Tutor Marked Assignments
7. References and other Resources

1. INTRODUCTION

In this unit, you will be gradually introduced to the literature of the 18th century. Here, you will be acquainted with what the literary situation of the century looks like. The unit will equip you with issues on literary and artistic production during the course of the century. You will also learn about how writers and philosophers contributed to the growth of literature.

2. OBJECTIVES

At the end of the unit, you should be able to:

1. Talk about literature in the 18th century
2. Mention efforts made by philosophers in instituting literature of the century
3. Explain what literature and philosophy of the century have in common.

4. LA LITTERATURE AU 18^E SIECLE

Au 18^e siècle, la littérature prend une forme un peu différente de celle du siècle précédent. Dans cette partie, nous allons regarder la littérature du 18^e siècle du point de

vue de deux aspects : la littérature du siècle en général, et la littérature suivant les idées des lumières.

1. *La littérature des Lumières*

Continuateurs des libertins du XVII^e siècle et d'esprits critiques comme Bayle et Fontenelle, ceux que l'on appellera les Lumières dénoncent au nom de la Raison et de valeurs morales les oppressions qui perdurent à leur époque. Ils contestent la monarchie absolue en revendiquant un contrat social comme fondement de l'autorité politique et une organisation plus démocratique des pouvoirs dans une monarchie constitutionnelle avec une séparation des pouvoirs exécutifs, législatif et judiciaire et militaire (Montesquieu, Diderot, Rousseau entre autres). Voltaire combat particulièrement les abus du pouvoir (censure, lettre de cachet, collusion avec l'Église) et rêve d'un despote éclairé, conseillé par des philosophes. Par ailleurs, les « philosophes » eux-mêmes, bien que n'étant pas tous issus du Tiers état, défendent une société fondée sur les talents et sur le mérite qui s'oppose à une société de classes (ou de castes) héréditaires, introduisant ainsi les valeurs de liberté et d'égalité qu'affirmera la République à la fin du siècle.

Ils défendent aussi la liberté de conscience et mettent en cause le rôle des institutions religieuses dans la société. La tolérance est une valeur fondamentale pour ceux qui « nous ont appris à vivre libres » comme le dit la Convention en honorant les cendres de Voltaire au Panthéon.

2. *La littérature et la philosophie*

Bien sûr, le mouvement des philosophes n'est pas uniforme, mais tous fixent pour objectif à l'humanité et plus encore à l'individu, le bonheur, « idée neuve en Europe », hésitant entre le rêve d'un bon sauvage disparu

(Rousseau) et une vie de mondain à la recherche du raffinement (Voltaire). L'optimisme n'est cependant pas triomphant et les auteurs restent lucides : le combat est constant et ils y jouent le rôle fondamental d'agitateurs d'idées.

b) Les œuvres importantes sont nombreuses et relèvent de différents genres comme le conte philosophique avec Voltaire *Candide* (1759), *Zadig* (1747) ou la satire distanciée avec les *Lettres persanes* (1721) de Montesquieu et les essais comme *De l'esprit des lois* (1748) du même, les *Lettres anglaises* (1734) ou le *Traité sur la tolérance* (1763) de Voltaire, le *Contrat social* (1762) ou *Émile ou De l'éducation* (1762) de Rousseau, le *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot ou l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Guillaume-Thomas Raynal.

Participent aussi à cette littérature d'idées certains aspects des comédies de Marivaux ou de Beaumarchais et bien sûr le grand œuvre de l'*Encyclopédie*, animé par Diderot et D'Alembert, et ses 35 volumes (textes et illustrations), publiés de 1750 à 1772, ainsi qu'une grande diversité de textes de longueur et d'importance variables : essais, discours, dialogues, entretiens.

c) La littérature française du XVIII^e siècle montre une grande richesse d'œuvres dans tous les genres, en associant plus qu'en opposant l'engagement des Lumières et la naissance de la subjectivité et de la sensibilité, deux valeurs modernes. L'histoire littéraire n'a pas tout retenu mais l'originalité du XVIII^e siècle tient pour une bonne part au fait que l'expression des idées relevait encore de la littérature - ceux qu'on appelle les « Philosophes » étaient des hommes de lettres à part entière - et les créateurs ne répugnaient pas à faire de leurs romans ou de leurs pièces des œuvres de combat tout en exprimant leur personnalité et leur sensibilité dans une langue qui devenait la langue de la culture de toute l'Europe.

3.3 *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. Qui sont les écrivains qui contestent la Monarchie absolue ?
2. Quelles sont les idées philosophiques développées au cours du siècle ?

Réponses :

1. Montesquieu, Diderot, Rousseau, etc.
2. L'optimisme, le libertinage, les idées des lumières, etc.

3. CONCLUSION

In this unit, we have talked about French literature of the 18th century in a general sense. You learned about what is called “la littérature des lumières”. We examined some peculiarities as regards the century. We also talked about literature and the influence of philosophy in the 18th century.

5.0 SUMMARY

This unit has furnished you with information on what is called French Literature of the 18th century. The unit has introduced you to a general overview of what French literature is. At this level, you should be able to talk about the philosophy and literature of the age of enlightenment.

1. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

1. Que veut dire la littérature des lumières ?
2. Expliquez la relation entre la littérature et la philosophie au 18^e siècle.

3. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Goulemot, Jean-Marie, (1989). *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris, Bordas.
2. Lagarde, A § Michard, L. (1969). *Le XVIII^e Siècle*, Paris, Bordas.
3. Larousse-Bordas, (2000). *Dictionnaire Encyclopédique*, Larousse-Bordas.
4. Launay, Michel § Mailhos, Georges (1969). *Introduction à la vie littéraire du XVIII^e siècle*, Bordas, Paris.

UNIT 3: LA VIE SOCIALE AU 18^E SIECLE

TABLE OF CONTENTS

1. Introduction
2. Objectives
3. La vie sociale au 18^e siècle
 - 3.1 Le Clergé
 - 3.2 La Noblesse
 - 3.3 Le Tiers état
 - 3.4 Self Assessment exercise
4. Conclusion
5. Summary
6. Tutor Marked Assignments
7. References and other Resources

1. INTRODUCTION

In this unit, we will talk about social life in France. It will be divided into three major parts: “le Clergé, la Noblesse et le Tiers état”. We will also examine how these three aspects affected the lives of the French people and how some changes were made in the French society through their influence. This unit will, on its own introduce you to the general history of the French society in the 18th century with a view to examining briefly the social and political life of France in the said century.

2. OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

1. Talk about social life in France in the 18th century
2. Identify the three major classes in France in the 18th century
3. Appreciate how these classes affected people's life.

4. LA VIE SOCIALE AU 18^E SIECLE

La vie sociale au 18^e siècle tourne autour de l'existence de trois classes. Ces classes ont été créées depuis des années (14^e siècle). Ces classes s'appellent « les Etats-Généraux ». Depuis le Moyen-âge la société est divisée en trois Ordres, clos et hiérarchisés, dotés chacun d'une tâche particulière: le Clergé (prier), la Noblesse (combattre), le Tiers-Etat (peuple) (travailler). Au 16^e et 17^e siècles, apparition progressive d'une classe nouvelle, fondée sur la richesse : la Bourgeoisie.

Sous l'Ancien Régime, les Etats généraux étaient des assemblées exceptionnelles convoquées par le roi afin de traiter d'une crise politique ou financière. Ils étaient constitués de représentants de toutes les provinces appartenant aux trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Cette assemblée est née au 14^e siècle.

À partir de 1484, les ordres du jour furent établis préalablement sous la forme de doléances des autorités locales et provinciales recueillies dans des cahiers de doléances.

Les derniers Etats généraux furent convoqués par Louis XVI le 5 mai 1789 afin de résoudre la crise financière due aux dettes de l'État. Après le Serment du Jeu de paume de l'assemblée du tiers-état le 20 juin et la réunion des trois ordres le 27 juin, les Etats généraux se transformèrent en une Assemblée nationale constituante qui décida de rédiger une constitution écrite, marquant le début de la Révolution française.

De nos jours, on appelle « états généraux » une assemblée des représentants de toutes les parties prenantes sur un sujet donné afin de l'aborder le plus complètement possible.

1. *Le Clergé*

Il s'agit du premier ordre et de loin le plus riche. Il est divisé canoniquement en clergé régulier et clergé séculier

1. le clergé séculier est divisé : en haut-clergé : archevêques, évêques, abbés, choisis par le Roi dans la noblesse ou la grande bourgeoisie.
2. et le bas-clergé : curés, vicaires et autres prêtres issus du peuple. Les revenus, concédés par le haut-clergé, sont très inégaux.

Caractéristiques

Le clergé, même s'il réunit des « classes sociales » et économiques très diverses, possède une cohérence que n'ont pas les autres ordres, dans la mesure où il est tout entier soumis à une même discipline ; il a ses tribunaux propres (officialités) ; seul, il est représenté auprès du roi par l'Assemblée du clergé.

Rôles: le clergé a un rôle particulièrement important en ce qu'il veille à l'orthodoxie religieuse, et éventuellement fait appel au Roi pour lutter contre les hérétiques ; il condamne les livres contraires à la foi ; il est chargé de tenir les registres d'état civil, d'assurer l'enseignement et l'assistance aux malades ou aux nécessiteux.

Nombre: malgré ce grand pouvoir, le clergé est assez peu nombreux.

Situation financière: les propriétés du clergé représentaient 5 à 6 % du territoire ; les revenus de ces propriétés étaient considérables, auxquelles s'ajoutaient les revenus de la dîme (un dixième des récoltes), les donations, le produit des quêtes.

Situation économique et sociale : économiquement, socialement, le clergé ne présente aucune homogénéité.

En général, le haut clergé (évêques, archevêques, abbés), au XVIII^e siècle plus qu'au XVI^e, appartient à la noblesse : Montmorency, Rohan, La Rochefoucauld, Clermont-Tonnerre, Talleyrand-Périgord. Une forte majorité des abbayes sont en commende ; c'est-à-dire que le bénéficiaire prend pour lui une grande partie du revenu, sans mettre les pieds dans son abbaye. Le bas clergé, s'il existe des curés aisés ou même riches, est souvent misérable. C'est le cas en particulier des vicaires, «véritable prolétariat ecclésiastique ». La situation des curés varie aussi selon les régions.

1. *La Noblesse*

C'est le deuxième ordre, mais au premier rang pour l'importance politique et les privilèges : honorifiques, financiers (exemption d'impôts), monopole des hautes charges (évêques, officiers supérieurs, ministres, etc.) fort lucratives, sans oublier la perception des droits seigneuriaux. Division en haute noblesse vivant à la Cour, et petite noblesse vivant sur ses terres.

On naît noble ou on le devient. Il suffit en effet pour l'être de se donner la peine de naître d'un père noble ; mais, en matière de preuve de la noblesse, on est plus exigeant au XVIII^e siècle qu'au XVI^e : il faut faire état de trois ou quatre quartiers de noblesse ; et à la veille de la Révolution, le renfermement de la classe noble sur elle-même, par ces exigences accrues, est particulièrement sensible.

Les voies d'accès: si l'on n'est pas noble de naissance, seul le Roi peut anoblir et cela par trois procédés : collation de l'ordre de chevalerie (Saint-Esprit, Saint-Louis), lettres patentes (moyennant versement d'une somme au Roi et constitution d'une rente au village auquel on appartenait).

Les privilèges: le noble profite à la fois de certains honneurs, et de certaines exemptions (judiciaires : il est jugé par ses pairs ; fiscales : il ne paie ni taille ni

aides) ;il a le privilège de porter les armes et d'être présenté à la Cour ; mais en 1760, le Roi restreint à la noblesse ancienne (antérieure à 1400) ce privilège d'être présenté à la Cour.

Situation économique et sociale : la situation économique et sociale de la noblesse est très diverse. Pour cet ordre « comme pour les autres (clergé, tiers état), on ne saurait parler de classe », justement en raison de cette disparité économique.

Il faut distinguer la haute noblesse qui a été réduite par le Roi à une sorte de domestication. Le Roi la domestique en l'utilisant pour son service personnel, la ruine par l'alternance du service militaire, et de la vie onéreuse de la cour, la stérilise par l'oisiveté, le jeu, les fêtes. Reste enfin une noblesse terrienne souvent pauvre et dont la situation n'est guère plus prospère que celle des paysans aisés.

Inégalités : le droit d'aînesse produit une inégalité considérable entre l'aîné et les cadets. Pour ceux-ci, ils doivent souvent entrer au couvent ou bien ils mènent une vie assez misérable, à l'aide d'une rente versée par l'aîné. Il ne faut pas non plus que le droit d'aînesse est un privilège masculin.

Les Philosophes : les Philosophes sont loin d'appartenir exclusivement au Tiers État. La bourgeoisie parlementaire d'anoblissement récent a été son vivier. Ils ne manquent pas d'être sensibles au charme de la particule et des titres (rappelons que ce n'est pas la particule qui fait la noblesse - elle peut ne marquer que la provenance - mais les titres). Arouet devient Monsieur de Voltaire. Néanmoins ils se font les porte-parole des arguments de la bourgeoisie contre la noblesse à la fois dans la critique des « privilèges » sociaux, judiciaires, fiscaux, des préjugés (et en particulier celui de la dérogeance), et de l'oisiveté, alors que l'idéologie des Lumières exalte le travail, la richesse économique.

2. *Le Tiers état*

C'est le troisième ordre sur le plan juridique ; premier par l'importance numérique et le plus diversifié socialement. L'ordre qui travaille et paie la totalité des redevances : impôts l'État, droits aux Seigneurs, dîme au Clergé, etc. le Tiers état est « Taillable et corvéable à merci ».

Le Tiers état désigne dans les institutions françaises d'Ancien Régime, les députés aux États généraux qui représentaient les villes privilégiées, c'est-à-dire les députés de la bourgeoisie. En effet, les États provinciaux et généraux étaient des assemblées purement fiscales, dont la fonction était de voter l'impôt et d'en décider la répartition entre les différentes circonscriptions administratives. Elles étaient constituées de trois sortes de députés, selon que les circonscriptions fiscales relevaient d'une seigneurie appartenant à l'un des trois ordres : ecclésiastique, laïc ou tierce (autre), c'est-à-dire les villes ayant le privilège d'exercer elles-mêmes la haute justice. Dans la plupart de ces villes, comme Toulouse, la seigneurie comtale appartenait à la municipalité, et les fonctions de maire étaient nobles et anoblissantes.

Le Tiers état trouve son origine dans la fonction de « ceux qui travaillent » (laboratores), fonction mise en évidence par les travaux de Georges Dumézil sur les fonctions tripartites indo-européennes, et de Georges Duby sur les trois ordres.

Dans la société rurale, le Tiers état mène des conditions de vie très dures : dépendance du propriétaire, habitat misérable, précarité économique constante: mauvaises récoltes, impôts situations très inégales allant du laboureur (petit propriétaire) au fermier, métayer, brassier (journalier).

C'est à la fois l'ordre le plus nombreux, et le moins homogène qui soit dans l'Ancien Régime. On peut y distinguer au moins trois catégories : bourgeois, ouvriers, paysans. Mais chaque catégorie n'est pas homogène non plus.

La bourgeoisie : dans la bourgeoisie, il y a des officiers, des royaux, des propriétaires, des rentiers, des chefs d'entreprise, des financiers, des manufacturiers, des

commerçants, des artisans des indépendants, et de diverses professions libérales (médecins, etc.).

Les artisans et marchands: les artisans sont parfois indépendants, mais souvent sous la coupe des marchands (merciers, drapiers). Leur condition s'est détériorée pendant le XVIIIe siècle (ils doivent payer la taille et les vingtièmes dont ils étaient dispensés au XVIIe siècle). Les marchands deviennent parfois manufacturiers. Cette catégorie est elle-même diverse.

Les officiers: la catégorie des officiers est variée également, et fortement hiérarchisée : officiers locaux de judicature, des eaux et forêts, etc. ; auditeurs des comptes, officiers de finances ; officiers inférieurs, greffiers, huissiers, sergents. Ces officiers ont une action importante dans la société de l'Ancien Régime.

Les ouvriers : parmi les ouvriers, il faut distinguer les apprentis (de 12 à 15 ou 16 ans qui paient une pension au maître) ; les compagnons (qui doivent passer par la corporation, et constituent une classe relativement protégée par rapport à celle des apprentis) ; enfin les Maîtres qui ont leur atelier et leur brevet de maîtrise, mais en fait dépendent des marchands (cf. supra). Les journées de travail varient de 8 à 14 heures suivant les périodes de l'année ; jusqu'à Louis XVI qui fixa la journée à 12 heures, il n'y avait pas de réglementation du temps de travail. Il faut cependant remarquer que le rythme était beaucoup plus lent que dans les usines modernes, et qu'il y avait beaucoup de jours fériés (92 en plus des dimanches, à partir de 1666) : mais l'ouvrier étant payé au jour ou à la pièce, n'apprécie guère le nombre de ces jours fériés.

Les paysans : tandis que la population ouvrière est numériquement très restreinte (5 à 7%), la population paysanne constitue l'énorme majorité de la France du XVIIIe siècle. Le servage a pratiquement disparu au XVIIIe siècle. Le paysan est un homme libre juridiquement mais cette liberté, dans la pratique, varie beaucoup suivant sa

condition économique, très diverse, depuis l'ouvrier agricole jusqu'au métayer, au tenancier d'un domaine seigneurial, au grand fermier.

Des associations ouvrières : il existe des associations telles Compagnons du Devoir (Dévorants) et Compagnons du Devoir de Liberté (Gavots); elles aident leurs membres à trouver du travail, à faire face au chômage, à la maladie. Elles sont mal vues du pouvoir ; un arrêt du Parlement de Province en 1740 dissout des compagnonnages.

Rôle politique du Tiers état : le Tiers état joue un rôle politique qui n'est pas seulement de défendre les intérêts fiscaux de villes et de la bourgeoisie, tandis que ceux de la Noblesse défendent les intérêts des populations rurales de leurs circonscriptions. Il est aussi d'aide à la réforme de l'administration publique : nombre de grandes ordonnances du XVI^e siècle prennent en compte les problèmes des villes en s'appuyant directement sur les doléances du Tiers état : en 1561 à Orléans, 1566 à Moulins, 1579 à Blois, par exemple. Cette contribution du Tiers état à l'œuvre législative se comprend aisément : il regroupe en effet tous les administrateurs et les principaux techniciens du droit. En 1614, sur les 187 députés du Tiers état, on compte trois bourgeois, deux marchands, mais trente avocats, cinquante-huit lieutenants-généraux et cinquante-six officiers de bailliages. En 1789, on compte, sur les 578 députés du Tiers état, près de 200 avocats.

Conclusion : Le pouvoir royal s'appuie longtemps sur les députés du Tiers état pour faire fléchir les ordres privilégiés. Le Tiers état a longtemps été utilisé par la royauté comme un rempart contre l'« anarchie féodale ». À la veille de la Révolution, le doublement du nombre de députés du Tiers état par rapport aux états généraux de 1614, fait que leur nombre égale ceux des deux autres ordres, ce qui leur donne la majorité dans la nouvelle « Assemblée constituante ».

Avec la Révolution française et l'abolition de l'Ancien Régime, le sens même du terme « tiers état » change. La Révolution fonde, de fait, l'Ancien Régime, et elle exprime par la négative l'expérience passée. L'Assemblée nationale vote ainsi qu'elle

« détruit entièrement le régime féodal » le 11 août 1789 après des débats débutés dans la nuit du 4 août. C'est la fin juridique de l'existence du tiers état, mais ce terme, que beaucoup confondent dès lors avec un vague synonyme de « peuple », avec un arrière-fond de misérabilisme est loin de disparaître du vocabulaire.

3. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce que les Etats généraux ?
2. Laquelle des classes sociales du 18^e siècle exerce plus de fonction ?
3. Du point de vue d'autorité, quelle est la classe la plus puissante du 18^e siècle ?
4. Quelle classe est plus misérable ?

Réponses :

1. C'est une assemblée de trois ordres : le Clergé, la Noblesse et le Tiers état.
2. Le Tiers état.
3. Le Clergé.
4. Le Tiers état

1. CONCLUSION

This unit is divided into three major parts: “le Clergé”, la Noblesse” and “le Tiers état”. We have gone through the three major divisions from the point of view of the peculiarities of each class. We have also examined the meaning of “Etats-généraux” as an assembly of three major social classes in France during the ancient regime and the Revolution era.

5. SUMMARY

In this study, we have examined “la vie sociale au 18e siècle”. The unit equipped you with major characteristics of social classes in France during the 18th century. You learned about how France and her socio-political life were affected by the said classes during the Ancient regime through to a new beginning called the age of enlightenment. By now, you should be able to mention the said classes and explain some of the major characteristics.

6. TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Qu'est-ce que les Etats généraux ?
2. Quel est le rôle des Etats généraux ?
3. A votre avis, quelle est l'influence des Etats généraux sur la vie socio-politique du 18^e siècle ?

4. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Jacques Antoine Creuzé-Latouche, *Journal des états généraux et du début de l'Assemblée nationale*, Didier, Paris, 1946.
2. Pierre Goubert et Michel Denis, 1789 : *Les Français ont la parole. Cahiers de doléances des états généraux*, Gallimard, coll. « Archives », Paris, Gallimard, 1989.
3. Georges Lefebvre et Anne Terroine, *Recueil de documents relatifs aux séances des États généraux*, I, éd. du C.N.R.S., Paris, 1953.

UNIT 4 : LES GENRES LITTERAIRES AU 18^E SIECLE

TABLE OF CONTENTS

1. Introduction
2. Objectives
3. Les genres littéraires au 18^e siècle
 - 3.1 Le roman
 - 3.2 La poésie
 - 3.3 Le théâtre
 - 3.4 Self Assessment exercise
4. Conclusion
5. Summary
6. Tutor Marked Assignments
7. References and other Resources

1. INTRODUCTION

In this unit, we are going to examine the concept of novel, poetry and drama in the 18th century. The unit will allow you to go through the three literary genres as they are used as medium of expression during this period. You will learn about different categories of these genres in the 18th century. You will also learn about some of the novelists, poets and playwright as well as some of their works.

2. OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

1. Define novel, poetry and drama in the context of 18th century,
2. Mention some of the literary works produced during the period,
3. Name some novelists, poets, playwrights as well as their works.

4. LES GENRES LITTÉRAIRES AU 18^E SIÈCLE

Comme tout autre siècle, il existe des genres littéraires au 18^e siècle. ces genres sont le roman, la poésie et le théâtre. Si le XVII^e siècle est appelé « le siècle des saints », le XVIII^e est « le siècle des philosophes » dans la mesure où il y a une rupture avec l'ordre ancien. De la foi, la littérature passe à la curiosité, de l'admiration des Anciens à l'éloge des passions, de la volonté de conserver à la volonté de changer. « Le XVIII^e siècle a remué beaucoup d'idées, a livré beaucoup d'attaques, a renversé beaucoup de croyances, convaincu d'avoir une mission à remplir. Les écrivains et philosophes sont animés d'un dessin généraux : ils veulent installer l'homme sur la terre, le rendre plus heureux et peut-être meilleur car ils croient au progrès de l'humanité ». (Cf. *Dixsiècles*, P. 224). Examinons ces genres l'un après l'autre. Mais nous allons les évoquer brièvement car au cours de l'étude, certains ouvrages seront évoqués d'une manière approfondie.

1. *La poésie*

Ce genre existe au XVIII^e mais il est paralysé par l'imitation des classiques. En effet, le génie du siècle philosophique ne correspond pas à la poésie. Les idéologies de l'époque se trouvent dans la prose. Le siècle semble ne pas favoriser la poésie. Ceci explique pourquoi de grands poètes n'ont pas été produits.

Si la forme versifiée est utilisée avec habileté par Voltaire dans son *Poème sur le désastre de Lisbonne* ou dans *le Mondain*, la poésie, au sens commun du terme, ne se libère pas des influences du classicisme (en témoignent Jean-Baptiste Rousseau ou Lebrun Pindare) et l'histoire littéraire ne retient que quelques noms comme ceux de Jean-Jacques Lefranc de Pompignan (1709-1784) (*Poésies sacrées*), Nicolas Gilbert (1750-1780) (*Ode imitée de plusieurs psaumes*, dite *Adieux à la vie*, 1780), Jacques Delille (1738-1813) (*les Jardins*, 1782) ou Évariste Parny (1753-1814) (*Élégies*, 1784), ou bien encore, dans une

moindre mesure, Lormeau de la Croix (1755-1777) (*Poésies*, publiées posthumes en 1787), qui préparent modestement le romantisme en cultivant une certaine sensibilité à la nature et au temps qui passe. Mais c'est essentiellement André Chénier (1762-1794) qui réussit une poésie expressive comme dans le poème célèbre de *la Jeune Tarentine* ou celui de *la Jeune Captive* (son œuvre ne sera publiée qu'en 1819, bien après sa mort tragique lors de la Terreur).

On mentionnera aussi Fabre d'Églantine pour ses chansons (*Il pleut bergère*) et sa contribution onomastique pleine de poésie à l'élaboration du calendrier révolutionnaire.

2. *Le théâtre*

Le théâtre du XVIII^e siècle subit une grande influence du théâtre classique. C'est le genre le plus apprécié de l'époque. Quatre noms dominent ce genre : Regnard, le Sage, Marivaux, Beaumarchais, mais aussi Voltaire qui est considéré comme « le plus grand écrivain de son temps » (Cf. *Dix siècles*. P. 223).

L'influence des grands dramaturges du « siècle de Louis XIV » persiste sur la scène de la Comédie-Française mais des renouvellements apparaissent avec les tragédies de Voltaire (1694-1778) qui introduit des sujets modernes en gardant la structure classique et l'alexandrin (*Zaïre*, 1732, *Mahomet*, 1741) et qui obtient de grands succès. Néanmoins la censure est toujours active comme en témoignent, sous Louis XVI encore, les difficultés de Beaumarchais pour son *Mariage de Figaro*.

La libération des mœurs de la Régence apporte un autre renouvellement du théâtre avec le retour, dès 1716, des Comédiens-Italiens chassés par Louis XIV et le début d'une très grande vogue du spectacle théâtral : on se presse pour admirer des acteurs réputés (Lélio, Flaminia, Silvia...) et rire des lazzi et du

dynamisme des personnages issus de la commedia dell'arte comme Arlequin, Colombine ou Pantalon. C'est dans cette lignée que trouve place Marivaux (1688-1763) avec ses comédies qui associent la finesse de l'analyse du sentiment amoureux et la subtilité verbale du marivaudage aux problèmes de société en exploitant le thème emblématique du couple maître-valet. *Les Fausses Confidences* (1737), *Le Jeu de l'amour et du hasard* (1730), ou *l'Île des esclaves* (1725) constituent quelques-unes de ses œuvres majeures.

Regnard et Lesage (1668-1747) ont eux aussi marqué la comédie de mœurs avec le *Légataire universel* (Regnard, 1708) et *Turcaret* (Lesage, 1709), mais l'autre grand auteur de comédies du siècle est Beaumarchais (1732-1799) qui se montre habile dans l'art du dialogue et de l'intrigue mais aussi dans la satire sociale et politique à travers le personnage de Figaro, valet débrouillard qui conteste le pouvoir de son maître et qu'on retrouve dans deux œuvres majeures : *le Barbier de Séville* (1775) et *le Mariage de Figaro* (1784).

Le théâtre du XVIII^e siècle est marqué aussi par des genres nouveaux, aujourd'hui considérés comme mineurs mais que reprendra et transformera le XIX^e siècle, comme la comédie larmoyante et le drame bourgeois qui mettent en avant des situations pathétiques dans un contexte réaliste et dramatique qui touchent des familles bourgeoises. Quelques titres explicites : le *Fils naturel* (Diderot, 1757), le *Père de famille* (Diderot, 1758), le *Philosophe sans le savoir* (Sedaine, 1765), la *Brouette du vinaigrier* (Louis-Sébastien Mercier, 1775) ou encore la *Mère coupable* (Beaumarchais, 1792).

Mentionnons enfin le développement de genres qui associent texte et musique comme le vaudeville ou l'opéra comique ainsi que des textes de réflexion sur le théâtre avec Diderot et son *Paradoxe sur le comédien*, les écrits de Voltaire pour défendre la condition des gens de théâtre toujours au ban de l'Église et les condamnations du théâtre pour immoralité par Rousseau.

3. *Le roman*

La poésie et le théâtre restent, dans une grande partie, fidèles à l'idéologie classique mais le genre romanesque est loin des idées classiques. Une nouvelle sensibilité connaît un épanouissement et donne finalement naissance à la littérature pré-romantique. Les domaines nouveaux et personnels sont abordés.

Le roman du XVIII^e siècle est marqué par le renouvellement des formes et des contenus qui préfigurent le roman moderne considéré comme une œuvre de fiction en prose, racontant les aventures et l'évolution d'un ou de plusieurs personnages. Le genre, en pleine croissance avec un lectorat élargi, est marqué par le développement de la sensibilité, par le souci d'une apparence d'authenticité (avec le procédé du manuscrit trouvé, l'emploi de la première personne, de l'échange épistolaire ou des dialogues) et par l'esprit des Lumières en prenant en compte les valeurs nouvelles d'une société qui évolue. L'influence de la littérature anglaise est également sensible à travers la traduction des œuvres de Richardson, Swift ou Daniel Defoe. Néanmoins le roman restera, au cours du XVIII^e siècle, un genre en quête de légitimation et de définition, comme le montrent les nombreuses réflexions sur le roman au XVIII^e siècle.

Le roman de ce siècle très riche explore toutes les possibilités romanesques : question du narrateur, éclatement du récit, engagement, analyse psychologique minutieuse, peinture réaliste du monde, imagination et confiance, apprentissage, souci de la forme et les textes sont difficilement réductibles à des catégories indiscutables ; on peut cependant risquer un regroupement par sous-genre.

1. Les romans philosophiques : on peut discuter le genre des œuvres narratives de Voltaire comme *Zadig* (1747) ou *Candide* (1759) mais l'appellation la plus fréquente aujourd'hui est « contes philosophiques ». La discussion est plus pertinente pour *l'Ingénu*, plus tardif (1768), qui s'éloigne du merveilleux et introduit une large part de réalisme social et psychologique.

1. Les romans réalistes : l'association du réalisme social et du parcours amoureux s'installe au cours du siècle. Citons les romans-mémoires *La Vie de Marianne* (1741) *Le Paysan parvenu* (1735) de Marivaux, *Manon Lescaut* (1731) de l'abbé Prévost (1697-1763), *Le Paysan pervers* (1775) et son deuxième volet *la Paysanne perversie* (1784), roman épistolaire de Restif de la Bretonne (1734-1806). On peut aussi déterminer un sous-genre né de l'influence espagnole : le roman picaresque avec sa truculence satirique, sa variété des milieux sociaux et l'apprentissage de la vie et qu'illustre l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* (1715-1735) de Lesage (1668-1747).

1. Le roman d'imagination est, pour sa part, représenté par des romans d'anticipation comme *L'An 2440* de Mercier (1771), des romans fantastiques comme *Le Diable amoureux* de Jacques Cazotte (1772), ou encore par le sous-genre de l'utopie (*La Découverte australe par un homme volant, ou Le Dédale français, nouvelle très philosophique, suivie de la Lettre d'un singe*, de Restif de la Bretonne, Paris, 1781, ainsi que *L'Isle des Philosophes*, de l'Abbé Balthazard, Chartres, 1790).

1. Les romans libertins associent grivoiserie, érotisme, manipulation et jeu social avec Crébillon fils (*Le Sopha*, 1745), Diderot (*Les Bijoux indiscrets*, 1748 ; *La Religieuse*, 1760-1796) ; Laclos (*Les Liaisons dangereuses*, 1782) et finalement Sade (*Justine ou les Malheurs de la vertu*, 1797).

1. Les romans du sentiment s'imposent dans la deuxième moitié du siècle avec *La Nouvelle Héloïse* (1761) , le roman par lettres de Jean-Jacques Rousseau (sur le modèle anglais du *Pamela* de Richardson) qui sera le plus gros tirage du siècle en séduisant par sa peinture préromantique du sentiment amoureux et de la nature, ou *Paul et Virginie* (1787) de Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814).

1. Les romans « éclatés » comme *Jacques le fataliste et son maître* (1773-1778) ou *le Neveu de Rameau* (1762-1777) de Diderot sont des œuvres assez inclassables mais porteuses de modernité.

1. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. Quels sont les genres littéraires du 18^e siècle ?
2. Quelles formes prennent ces genres littéraires ?

Réponses :

1. Le roman, la poésie, le théâtre.
2. La poésie et le théâtre restent fidèles à l'idéologie classique mais le roman prend une nouvelle orientation.

3. CONCLUSION

In this unit you have learned about novel, poetry, drama and their forms in the 18th century. You have also learned about examples of novels, poetry, drama and authors who produced such literary works. You have seen how the literary works of the 18th century relied on the Classicisme with a little variance from the novel and how those works paved way for the next century.

4. SUMMARY

This unit on novel, poetry and drama with reference to their forms in the 18th century has exposed you to the rudiments of French literary genres in the 18th century. It has equipped you with what you are expected to know at this level of French literature. You have been able to see the three literary genres as well as the works of some of the writers in the context of the century. By now, you should be able to describe French novel, poetry and drama of the century with a view to mentioning in the three categories books and their authors.

5. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

1. Parlez brièvement des genres littéraires du 18^e siècle.
2. Quelle différence y a-t-il entre le roman, la poésie et le théâtre du 18^e siècle ?

3. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Deshousse, Pierre et al, (1984). *Dix siècles de littérature française* (Tomes 1&2), Paris, Bordas.
2. Fragonard, Marie-Madelaine (1981). *Précis d'histoire de la littérature française*, Paris, Les Editions Didier.

UNIT 5: LA CRISE DE LA CONSCIENCE EUROPEENNE

TABLE OF CONTENTS

1. Introduction
2. Objectives
3. Les genres littéraires au 18^e siècle
 - 3.1 La transition psychologique
 - 3.2 Le décalage des forces européennes
 - 3.3 Un dogme controversé
 - 3.4 Self Assessment exercise
4. Conclusion
5. Summary
6. Tutor Marked Assignments
7. References and other Resources

1. INTRODUCTION

In this study, we will be examining “la crise de la conscience européenne”. The unit is centered on major events that took place in France and Europe at large during the period of thirty-five years (1680-1715). Here you will learn about how France went through a mental and literary transition from the Ancient regime to a new beginning which eventually led to the age of enlightenment. The unit will be divided into three major parts: “la transition psychologique”, “le décalage des forces européennes” and “un dogme controversé”.

2. OBJECTIVES

On successful completion of this unit, you should be able to:

1. Situate the period of the European crisis
2. Mention some of the events that took place during the period
3. Explain briefly what is meant by “crise de conscience européenne”.

4. LA CRISE DE LA CONSCIENCE EUROPEENNE

Entre 1680 et 1715, il y a l'affrontement des idées les plus puissantes et les plus contradictoires en France et en Europe. Cette période voit le bouillonnement d'idées et d'hommes. Pendant la période en question, des esprits ont l'audace de prétendre que les Modernes valent bien que les Anciens, que le progrès doit substituer la tradition. C'est une période où l'ordre classique est mis en cause, où un air extérieur semble souffler avec la naissance de l'esprit de doute (philosophie) et le débat de la Bible ce qui mène à la recherche de l'authenticité des textes sacrés et des mystères. C'est une période où, chez les libres penseurs, on parle de la religion naturelle, de droit naturel et une période où on rêve du bonheur terrestre fondé sur la raison et sur la science. C'est ce fait résumé ci-dessus que montre, à l'aide de nombreux arguments et exemples, Paul Hazard (1878-1944) professeur de littérature comparée au Collège de France et élu à l'Académie française, dans son ouvrage *La Crise de la conscience européenne*, publié en 1935 à Paris.

Paul Hazard explique le basculement psychologique entre une France marquée par l'ordre, le sens de l'autorité, la croyance aux dogmes, la fidélité à l'Église et au roi et une France marquée par le règne de la Raison, du doute, de la liberté individuelle, du rejet des Institutions, de l'Église, des vérités traditionnelles. Une France confortée dans sa puissance de Royaume catholique et une France marquée par le règne de la Raison, dans une Europe des idées. Nous allons reprendre ci dessous les diverses idées de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle présentées par Paul Hazard, les idées qui veulent remplacer le système ancien formé par le christianisme et la monarchie absolue du roi Louis XIV. La période est caractérisée de changements d'abord essentiellement psychologiques et intellectuels qui aboutissent à la Révolution. Les grandes batailles d'idées ont eu lieu avant 1715. Spinoza, Bayle, Locke, Newton,

Bossuet, Fénelon, etc. et sont au cœur des combats intellectuels. Un ensemble d'idées fortes jaillissent : rationalisme, pensée anticléricale, sentiment antireligieux, égalité, liberté de l'individu, droits de l'homme et du citoyen. Bref, un nouvel ordre des choses commence.

1. *La transition psychologique*

Il s'agit de la crise du classicisme à l'avènement de la modernité. L'esprit classique aimait la stabilité, la foi était bien établie et nul n'irait y toucher. Le roi était le roi, Dieu était Dieu. Mais deux éléments provoquent le bouleversement intellectuel de la fin du XVIIe. Selon Hazard il y a deux causes : - La Renaissance avec les voyages de cette époque : les récits de ces voyages sont nombreux. Ils présentent sous un jour favorable le « bon sauvage » avec son comportement et sa religion primitive qui sera opposé au civilisé, chrétien, perverti par la société. - La Réforme avec l'ébranlement du catholicisme occidental : ceci montre la possibilité de mettre en doute les dogmes, l'organisation hiérarchique de l'Église, l'enseignement traditionnel de la foi.

Ces deux éléments montrent aux Européens que l'organisation chrétienne de la société qui paraissait immuable n'est pas la seule. Il existe d'autres modes de vie, d'autres croyances, d'autres sociétés. La conséquence est qu'il se développe une volonté de détruire les institutions traditionnelles (Église, État), pour les remplacer par le règne de la Sagesse, du Plaisir, de l'ordre géométrique. Le mot « *Moderne* » devient magique, c'est une formule qui illustre la joie, le rejet du passé, l'avancée des mœurs, de la politique, des arts. Abandonner l'histoire pour l'avenir. L'histoire classique est en effet pour ces esprits forts, une école de morale qui présente la vie de princes tous puissants sous un jour trop favorable et édulcoré. Les versions historiques sont trop nombreuses et différentes pour être véridiques, les historiens sont à la solde des princes disent les Cartésiens, Jansénistes, Libertins, disciples de Malebranche, et autres grands esprits. Si l'histoire profane paraît remplie d'erreur et d'inexactitude quant aux datations et aux faits, l'histoire biblique est traitée de la même manière. Il y a des contradictions et des influences extérieures certaines. Tout cela n'est qu'erreur et fable. Les affirmations traditionnelles sont rejetées.

2. *Le décalage des forces européennes*

L'équilibre européen change également. Pendant 40 ans, la France a dirigé la politique de l'Europe. Pendant l'époque, la France est tenue comme pays de courtoisie, de culture, de la douceur de vivre, de la richesse économique, de la littérature, à la langue universelle, aux mœurs légères. La France et Versailles sont au centre du système solaire, avec après elles les pays du Sud. Mais un rival pourtant apparaît : l'Angleterre. Le premier élément révélateur est la chute des Stuart, roi que soutenait Louis XIV, au profit du protestant Guillaume d'Orange. Cela marque le début de la montée des puissances du Nord. La révocation de l'édit de Nantes ne fait qu'accentuer le mouvement. Des protestants francophones s'exilent dans toute l'Europe et particulièrement dans les pays du Nord, d'où ils se font les hérauts de la pensée, du bien vivre anglais et de la liberté de conscience hollandaise. La primauté du Midi (Portugal, Espagne, Italie) bascule au Nord.

3. *Un dogme controversé*

Alors que l'Écriture Sainte est encore considérée comme l'autorité suprême, Richard Simon l'étudie à l'aide de la philologie. Avec rigueur, il étudie d'un point de vue uniquement littéraire les manuscrits. Avec audace, pour l'époque, il établit un degré d'authenticité des textes, exclut l'a priori et tente de repérer les différents remaniements. Il se veut pourtant orthodoxe en rappelant l'inspiration divine et l'importance de recourir à la Tradition. Il est plus tard exclu de son ordre, ses livres sont interdits et mis à l'index. Au milieu de tant de critiques, Bossuet se considère comme un défenseur de la foi catholique. Avec zèle, il combat pour l'obéissance à la foi et la primauté de la vérité venue de Dieu, dont l'Église est gardienne. Il est partout et voit avec une grande clairvoyance les efforts effectués contre les fondations même de l'Église de Dieu. Entre autres à travers la manière dont Spinoza asservit Dieu aux lois de la nature. Il faut aussi signaler Leibniz qui est protestant de naissance et catholique de cœur. Voyageur, ayant un grand appétit de savoir, il fait des recherches dans

tous les domaines. Sa passion est la réduction à l'unité. Faire émerger une langue universelle et des Académies qui pourront ainsi échanger leurs idées entre elles et faire avancer la raison, c'est une de ses propositions. Mais sa grande préoccupation est de faire retrouver à l'Europe l'unité perdue lors de la Réforme. Pour cela il cherche à montrer les ressemblances profondes entre réformés et catholiques et comme peu essentiel sont les dissemblances. Dans ce travail, il communique avec Bossuet pour trouver le lieu de conciliation. De longs traités argumentés sont ainsi échangés sur la valeur du concile de Trente ou l'authenticité des Livres Saints. Malheureusement, il n'arrive pas à cette réconciliation car les protestants et catholiques ne peuvent s'entendre.

4. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. Citez la période de la crise de la conscience européenne.
2. Qui est l'auteur de l'ouvrage *La crise de la conscience européenne* ?
3. Quels sont les changements remarquables au cours de cette période de crise de conscience ?

Réponses possibles :

1. Entre 1680 et 1715.
2. Paul Hazard.
3. Il y a des changements dans les sciences, la religion, la philosophie, la vie sociale, etc.

4. CONCLUSION

This unit is divided into three major parts: "la transition psychologique", « le décalage des forces européennes" and "un dogme controversé". We have gone through the three major divisions from the point of view of the events and changes that took place. We have also examined the meaning of "crise de la conscience européenne".

5. SUMMARY

In this study, we have examined “la crise de la conscience européenne”. The unit equipped you with major events that took place in France and Europe at large during the period of thirty-five years (1680-1715). You learned about how France went through a mental and literary transition from the Ancient regime to a new beginning which eventually led to the age of enlightenment. By now, you should be able to mention the changes that occurred during the period in question and explain some of the major events.

6. TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Qu’entendez-vous par la crise de la conscience européenne ?
2. Quels changements remarquables ont eu lieu pendant cette période ?

3. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Charpentier Michel & C. Jeanne (1987). *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand.
2. Deshousse, Pierre et al, (1984). *Dix siècles de littérature française* (Tomes 1&2), Paris, Bordas.
3. Fragonard, Marie-Madelaine (1981). *Précis d’histoire de la littérature française*, Paris, Les Editions Didier.
4. Goulemot, Jean-Marie, (1989). *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris, Bordas.

MODULE 2

UNIT 1 : L'EUROPE EN 1715

UNIT 2 : LE 18^E SIÈCLE COMME L'ÂGE DES LUMIÈRES

UNIT 3 : LE CONCEPT DE LA PHILOSOPHIE AU 18^E SIÈCLE

UNIT 4 : LA PROGRESSION DU SAVOIR ET LA RÉDACTION DE
L'ENCYCLOPÉDIE

UNIT 5 : LES THÈMES DE *L'ENCYCLOPÉDIE*

UNIT 1 : L'EUROPE EN 1715

TABLE OF CONTENTS

1. Introduction
2. Objectives
3. L'Europe en 1715
 - 3.1 La naissance du relativisme en Europe
 - 3.2 La primauté de la Raison
 - 3.3 Le triomphe de la Science
 - 3.4 Self Assessment exercise
4. Conclusion
5. Summary
6. Tutor Marked Assignments
7. References and other Resources

1.0 INTRODUCTION

This is a continuation of our previous unit titled “La crise de la conscience européenne”. In the unit, we shall be talking about Europe in 1715. This is to say that this unit will examine other aspects of European outlook during the period in question. We shall examine some changes that occurred during the period.

1. OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to

1. Mention some major changes that took place in 1715 in Europe especially France.
2. Trace the birth of “Relativism” in Europe
3. Talk about how sciences triumphed over religious dogmatism.

1. L'EUROPE EN 1715

Si les courants philosophiques, littéraires, artistiques, les idées circulent dans toute l'Europe, la même façon de penser ne s'impose pas uniformément dans chaque pays. Les grands courants restent pourtant les mêmes. Les traditionnelles oppositions ne disparaissent pas. Les réputations de chaque pays sont différentes. Très souvent, des batailles s'engagent pour revendiquer la priorité dans le temps de telle ou telle intuition. Des pays sont en guerres continuelles les uns envers les autres. Leibniz et l'abbé de Saint-Pierre ont chacun des propositions pour la paix mais ce n'est qu'utopie, les hommes n'ont pas la volonté de faire la paix. Des formes contradictoires s'élèvent. Les frontières sont multiples, les barrières sont partout. De plus, à l'Est, la Russie cherche à s'intégrer économiquement, intellectuellement et peut-être un jour politiquement dans l'Europe. Ce continent reste le plus puissant, le plus intelligent du monde et en a conscience. Malgré sa petite taille, c'est le plus fertile et le plus beau. Une pensée qui ne se contente jamais se développe aussi. Il y a des idées en tous sens et des esprits sans cesse en effervescence. Tout est discuté, débattu et contrecarré. Des idées nouvelles naissent, un nouveau bonheur apparaît, des nouveaux guides se lèvent. Il y a une pensée critique nourrie par la Renaissance qui se caractérise par une totale confiance en l'humanité et une rupture avec les institutions. C'est aussi une curiosité et une recherche de nouveauté jamais assouvie : le besoin d'invention, la passion pour les découvertes et l'exigence critique.

3.1 *La naissance du relativisme en Europe*

La découverte d'autres religions et la Réforme posent avec acuité le problème de la liberté religieuse. Devant les divergences religieuses, même entre réformés, devant l'espérance de la conversion de l'Angleterre par la présence des Stuarts, beaucoup espèrent l'unité des chrétiens dans une seule Église. Ce sentiment change avec la victoire de Guillaume d'Orange et la révocation de l'édit de Nantes. Des protestants instruits s'implantent dans toute l'Europe et écrivent beaucoup. Louis XIV est considéré par ceux-ci comme un persécuteur et protestantisme devient synonyme de liberté.

Pierre Bayle, protestant converti au catholicisme qu'il abjurera ensuite, écrit sur toutes les grandes questions du siècle. Il lutte contre le sentiment d'orthodoxie de l'Église, prône la possibilité d'être athée, déclare l'impossibilité de parler de Dieu, affirme que la Révélation est indémontrable, veut soumettre l'Écriture à la philosophie, traite de la justice, du mal. C'est déjà l'idée du doute systématique, de la remise en cause de toutes les croyances, d'un certain scepticisme qui reste pourtant relatif puisqu'il garde toujours l'idée d'un bien à accomplir d'un progrès à réaliser.

3.2 *La primauté de la Raison*

La Raison est contre les croyances traditionnelles. Considérée comme la faculté qui distingue l'homme des bêtes, la Raison règne à la fin du XVIIe siècle. Elle paraît sans limite et fait table rase du passé. Les libertins (Gassendi, Saint-Evremond) brandissent cette arme pour détruire mais ils n'ont pas de doctrine formelle. Ce sont des « philosophes » trop raffinés. C'est l'époque où Descartes est roi, il prône la confiance à la Raison comme instrument de connaissance certaine. Dans le même sens, Malebranche prêche pour davantage de Raison, d'Ordre, de Sagesse. Dieu n'a plus de motifs d'existences puisqu'il n'agirait que par des volontés générales, suivrait les intérêts de la sagesse et inventerait à tout moment. C'est aussi le temps de Spinoza qui s'oppose à la cité de Dieu et à celle du roi qui sont illogiques et ruineuses. Dans l'Éthique il montre entre

autres qu'après avoir construit un Dieu à partir de l'homme, il faut maintenant partir d'un Dieu rationnel fondé sur l'ordre universel. L'homme sauvé sera le Sage. Il faut enfin citer John Toland qui considère que rien n'est au-dessus de la Raison et que tous les hommes sont pervertis dès l'enfance par des préjugés. Ces rationaux restent encore minoritaires mais prônent déjà avec force l'Evidence, la Logique et l'Ordre. Ils détruisent les erreurs et pensent avoir la vérité. Une réflexion sur le miracle est entamée à partir de l'apparition d'une comète dans le ciel en 1680. C'est l'occasion de dénoncer les superstitions, les préjugés, les passions auxquelles est trop sujet l'homme. Pour Bayle Dieu ne viole pas les lois de la nature et que trop souvent ce que nous avons considéré comme des signes ne sont que des concomitances. Pour certains, la religion est devenue un amas d'extravagances et de bizarreries pour l'homme incrédule. De plus, le chrétien donne souvent l'exemple du vice alors que l'athée peut être vertueux. Une controverse sur le livre des Sibylles est aussi l'occasion de montrer le mécanisme qui fait d'une sottise, une histoire écrite et qui devient une opinion commune erronée. C'est ainsi que Balthasar Bekker lutte contre la croyance au diable et veut rendre l'homme plus sage. Dans le même temps, Christian Thomasius affirme la seule utilité de la logique pour penser droitement et de l'histoire qui donne les exemples. Il sépare dangereusement la théologie qui est de l'ordre de l'Écriture Sainte et concerne le salut des hommes au ciel ; de la philosophie, de l'ordre de la Raison qui concerne le bonheur des hommes sur terre.

3.3 *Le triomphe de la Science*

La Science est considérée comme belle. Ceci parce qu'elle montre la volupté de lois de la nature et présente de nouvelles interprétations de l'univers. La géométrie est à la mode, ainsi que les mathématiques, la médecine, la physique. Tous les curieux de la nature en parlent, l'Académie des sciences est fondée pour leurs études. Newton utilise le calcul infinitésimal pour traiter des phénomènes naturels. Il part du concret pour l'interpréter par la raison, le

vérifier par le concept. Dans le sillon de Boerhaave, les esprits imaginent que des machines permettront d'abrégier le travail pour que la terre devienne un paradis. Un nouveau siècle commence pendant lequel la science devient une idole, un mythe. La Science et le bonheur ainsi que le progrès naturel et moral sont confondus. Un nouveau modèle pour l'humanité se met en place. Modèle qui prône le bonheur et l'insouciance. La fin de l'homme devient l'honnêteté, c'est-à-dire une forme de politesse, de savoir-vivre, d'esprit. La raison anime tous ces hommes et est la puissance critique. Dieu ne commande plus aux créatures, ce sont les créatures qui annexent Dieu. L'image et la primauté d'honneur du gentilhomme est pourtant en train de disparaître pour être remplacé par celle du bourgeois. Le marchand travailleur remplace lentement le héros guerrier. Pour l'inquiétude, Locke considère que c'est le principe qui nous donne les habitudes de toucher, de voir, de réfléchir, de crier tant d'attitudes liées au sensible et qui sont pour lui à la base de la connaissance. Sur l'esthétique du sentiment, les camps sont opposés. L'académisme et ses règles s'opposent aux partisans de la passion. Pour ses derniers le peintre agit sur la vie sans signes artificiels et lutte ainsi contre l'ennui.

3.4 Self Assessment Exercise

Répondez aux questions suivantes :

1. Quelles sont les changements remarquables en 1715 ?
2. Mentionnez une figure importante des sciences en 1715.

Réponses possibles :

1. La primauté de la Raison, le triomphe de la Science, les découvertes, etc.
2. Isaac Newton.

4.0 CONCLUSION

Our work in this unit has covered three major divisions: “la naissance du relativisme”, “la primauté de la Raison » and “le triomphe de la science”. The unit which is a continuation of the previous one took us through what France looked like in 1715. In

essence, France was a representing factor of Europe, the more reason this unit is titled “Europe in 1715”.

5.0 SUMMARY

In this study, we have examined “L’Europe en 1715”. The unit is centered on major events that took place in France (and Europe at large) during the period year 1715. Here you have learned about how France went through a mental and literary transition from the regime of King Louis 14 to a new beginning which eventually led to the commencement of the age of enlightenment. By now, you should be able to identify what changes occurred in France in 1715, mention and explain briefly the said changes.

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Parlez brièvement des suivants:
 - a) Le triomphe de la science.
 - b) La primauté de la Raison.

7.0 REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Calais, Étienne & Doucet, René (1994). *Précis de littérature par siècle par genre*, Baume-les-Dames, Editions Magnard.
2. Castex, P-G (1974). *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette.
3. Castex, P-G & Surer, P. (1966). *Manuel des études littéraires françaises – XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette.

UNIT 2 : LE 18^E SIECLE COMME L'AGE DES LUMIERES

TABLE OF CONTENTS

1. Introduction
2. Objectives
3. Le 18^e siècle : l'âge des lumières
 - 3.1 Qu'est-ce que le 18^e siècle ?
 - 3.2 La littérature au 18^e siècle
 - 3.3 L'âge des lumières
 - 3.4 Self Assessment exercise
4. Conclusion
5. Summary
6. Tutor Marked Assignments
7. References and other Resources

1. INTRODUCTION

In this unit, you will learn about the French 18th century also known as Age of Enlightenment. The unit will start by looking at the definition of the century itself with a view to looking at the possible date assigned to its commencement and ending. You will also learn about the general view of literature of the century in question. We will round up the unit by looking at reasons why it is called Age of Enlightenment.

2. OBJECTIVES

On successful completion of the unit, you should be able to:

1. State the period covered by 18th century
2. Define what is meant by “âge des lumières”
3. Talk about the literary situation of the century.

4. LE 18^E SIECLE : L'AGE DES LUMIERES

Tandis que les écrivains du 17^{ème} siècle avaient été avant tout des psychologues et des moralistes, préoccupés seulement de l'amélioration des individus, ceux du 18^{ème} siècle sont plutôt des sociologues, ayant en vue la rénovation de la société. Hommes d'action, ils délaissent la poésie pour la prose, dont l'utilité pratique leur paraît plus immédiate ; et dans leur style, ils préféreront à l'ample période oratoire la phrase courte, alerte, tout aiguisée d'esprit. Tout en continuant la littérature du 17^{ème} siècle, la littérature du 18^{ème} siècle se distingue néanmoins par ses tendances générales. Au 18^{ème} siècle, on ne trouve plus de grands écrivains parmi les hommes d'église et les défenseurs de la religion ; et si l'on rencontre encore quelques chrétiens respectueux, comme Montesquieu et Buffon, dont les idées religieuses ne pénètrent d'ailleurs pas beaucoup des œuvres, déjà l'on compte des écrivains, qui, comme Voltaire et Jean Jacques Rousseau, furent de simples déistes ; et surtout il y a tout un groupe de philosophes franchement hostiles à la religion, les encyclopédistes ; Diderot, Helvétius, d'Holbach, etc. La libre pensée ne craint plus de s'étaler en plein jour.

1. *Qu'est-ce que le 18^e siècle ?*

Généralement, le XVIII^e siècle est appelé siècle de transition où il y a le passage de l'Ancien Régime à la Révolution. Cette Révolution est totale car elle touche à tous les aspects de la vie des Français : art et littérature, politique, économie, éducation. C'est l'abandon progressif du classicisme au profit de la sensibilité pré-romantique. Le XVIII^e siècle est aussi une période de la tradition, c'est-à-dire il existe toujours la monarchie. La période connaît aussi une réforme à l'intérieur de l'Eglise. Cette réforme mène à une dispute ecclésiastique entre les Jésuites et les Jansénistes. C'est aussi un siècle des lumières du aux changements positifs par rapport au siècle précédent. Chronologiquement, ce siècle débute en 1700 pour prendre fin en 1799. Du point de vue idéologique, ce siècle commence suite à la mort du roi Louis XIV le 1^{er} septembre 1715. Pendant ce siècle, il y a des voyages de découvertes d'où le terme « siècle cosmopolite » et il y a le goût du savoir et l'intérêt dans les sciences. C'est une période de la publication de l'*Encyclopédie*.

3.2 La littérature au 18^e siècle

Dans la littérature du 18^e siècle, il y a une rupture avec l'ordre traditionnel. Au lieu de se soumettre aux règles classiques les écrivains créent des salons et des cafés notamment le salon de Madame Lambert où ils discutent et font des modifications nécessaires de leurs œuvres. Ce siècle est appelé siècle des philosophes car les écrivains s'occupent moins d'esthétique que de problèmes philosophiques. La querelle entre ces écrivains appelés Modernes contre les précédents appelés Anciens se voit dans le refus de la doctrine classique pour la poursuite d'une littérature militante et plus adaptée à la situation du siècle. La littérature développe aussi en matière des sciences humaines.

En matière de courant, deux courants littéraires s'imposent. D'abord, il y a le courant politique puis, celui de l'expression des sentiments. En effet, la politique et la religion sont présentes dans la littérature de l'époque. D'abord, la religion, à cause des dégâts provoqués par les guerres et surtout la révocation de l'Edit de Nantes, est l'une de premières victimes de l'esprit philosophique professé par la littérature.

Pour le courant des sentiments, il y a l'analyse des passions. Cette analyse est faite à travers les idées philosophiques de l'époque. Avec cette nouvelle sensibilité il y a les éloges des passions, de la nature, et du bonheur.

1. L'âge des lumières

« L'âge des lumières » peut être défini comme la victoire assurée de la Raison sur les Ténèbres. C'est une période qui commence suite à la mort du roi Louis XIV en 1715. C'est la prééminence de la pensée et de l'esprit critique. C'est une époque des philosophes, et tous ceux qui participent à la progression du savoir. C'est une période qui désigne, au domaine de la connaissance, les sciences et la philosophie. Ce siècle est considéré comme celui des lumières à cause de ce qui se passe en relation avec des siècles précédents. A partir du 1^{er} septembre, date qui marque la mort de Louis XIV et fin du long règne, il y a l'illumination de la pensée critique, arme de la littérature et de

la philosophie contre l'obscurantisme du préjugé et les sombres effets de l'injustice. Avec plusieurs raisons, on pourrait dire que le 18^e siècle est une époque des lumières.

Economiquement, la France connaît dans cette période un essor d'autant plus sensible que la fin du règne de Louis XIV. C'est-à-dire, il y a l'évolution de l'économie. La production artisanale ou manufacturière a doublé. Quant à la production agricole, il y a une augmentation de 60%. Les échanges extérieurs sont aussi multipliés par cinq.

Du point de vue démographique, la population qui était à peine 19 millions en 1715 a augmenté à 26 millions en 1789. Ainsi la France est la plus peuplée en Europe à cette période.

En matière d'éducation, beaucoup d'hommes et d'assez nombreuses femmes apprennent à lire, à écrire et à signer. Ceci n'est que le contraire de ce qui s'est passé pendant le régime de Louis XIV.

Dans la littérature, les écrivains, à travers les Salons et les Cafés essaient de créer et recréer leurs œuvres. Ils ne se soumettent plus aux conventions classiques qui, d'après eux, nuisent à la créativité.

Les voyages de découvertes effectués par les scientifiques et les philosophes contribuent également à la lumière de cette période en question.

Vient après la Révolution française de 1789 qui couronne tous les efforts des scientifiques, des philosophes et des écrivains du siècle. Un point à ne pas manquer c'est que la plus part de ceux qui ont travaillé pour cette Révolution sont morts même avant sa réalisation.

Dans la philosophie, les hommes de lettres mènent un effort gigantesque. On compte Denis Diderot qui coordonne la rédaction de *l'Encyclopédie* de 1747 à 1772 et Montesquieu qui publie *De l'Esprit des lois* en 1748, un ouvrage qui ouvre le siècle à la philosophie surtout au domaine de la politique.

Bref, on vit moins mal en France sous Louis XV que sous Louis XIV. Cependant, ce mieux-être que connaît le milieu du siècle suffit à généraliser dans l'opinion l'idée qu'une relative aisance peut être mise à la portée de tous.

3.4 *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions qui suivent :

1. Approximativement, le 18^e siècle commence en quelle période ?
2. Qui est l'auteur de *De l'esprit des lois* ? En quelle année est-il publié cet ouvrage ?
3. Comment appelle-t-on le 18^e siècle ?

Réponses :

1. En 1715, à la mort du Roi Louis XIV.
2. Montesquieu, en 1748.
3. L'Age des Lumières.

4. CONCLUSION

This unit is centered on the French 18th century. In the unit, we talked about the beginning, concept and literature of the century. We also examined reasons why the century is called Age of Enlightenment. Our study also looked at the situation of literature from the point of view of the genres that figured in the century.

5. SUMMARY

During the course of our study in this unit, you have been exposed to information related to the literary life in France in the 18th century. As you have been equipped with rudiments on this topic, you should, by now, be able to talk about the literary situation in the 18th century as well as talk about the beginning of the century and the concept of Age of Enlightenment. You should also be able to mention some reasons why the 18th century is called “Age des Lumières”.

6. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

1. Pourrait-on appeler le 18^e siècle l’âge des lumières?
2. Quel est le rôle des écrivains du 18^e siècle dans la libération de l’époque?

3. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Castex P-G., *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1974.
2. Deshusse, Pierre et al, *Dix siècles de littérature française* (Tomes 1&2), Paris, Bordas, 1984.
3. Goulemot, Jean-Marie, *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris, Bordas, 1989.

UNIT 3 : LE CONCEPT DE LA PHILOSOPHIE AU 18^E SIECLE

TABLE OF CONTENTS

1. Introduction
2. Objectives
3. Le concept de la philosophie au 18^e siècle
 - 3.1 Définition du philosophe dans le contexte du 18^e siècle
 - 3.2 Les principes du philosophe
 - 3.3 Extrait d'article de Dumarsais sur « Le Philosophe »
 - 3.4 Self Assessment exercise
4. Conclusion
5. Summary
6. Tutor Marked Assignments
7. References and other Resources

1. INTRODUCTION

This unit is centered on the concept of philosophy in the context of the age of enlightenment. We will be examining the definition of a philosopher from the point of view of the preceding century as well as in the 18th century. In the course of this unit, we will equally examine some of the qualities that a philosopher should possess before acclaiming him as one. The unit will round up with an extract from an article written by César Chesneau du Dumarsais on who a philosopher is.

2. OBJECTIVES

On successful completion of this unit, you should be able to:

1. Define philosopher in the context of 18th century
2. Mention some qualities of a philosopher
3. Explain in detail who a philosopher is in the context of 18th century.

4. LE CONCEPT DE LA PHILOSOPHIE AU 18^E SIECLE

Au 18^e siècle, la transformation philosophique fait partie des changements qui font du siècle l'âge des lumières. C'est ainsi que les savants du siècle commencent à définir qui est philosophe avec des principes précis. Nous allons procéder par les définitions ensuite par les principes du philosophe dans le contexte du siècle.

1. *Définition du philosophe dans le contexte du 18^e siècle*

Le philosophe, auparavant, est considéré comme celui qui réfléchit sur des grands problèmes métaphysiques (origines, nature, destinée du monde ou des êtres vivants) et qui cherche une solution universelle à ces problèmes. Au 18^e siècle, cette terminologie (philosophe) prend une nouvelle dimension. Elle prend une valeur particulière surtout pour Montesquieu, Diderot, Voltaire et Rousseau parmi d'autres. Ces derniers commencent à partir de la condamnation de la métaphysique et de l'inconnaissable. Ils s'intéressent aux questions d'ordre politique, social, moral, religieux dont dépend le bonheur de l'homme. Ces philosophes n'admettent rien sans preuve/question. Ils opèrent une révolution dans les esprits qui précèdent la grande révolution dans les institutions et dans les mœurs.

Les philosophes contribuent beaucoup au développement du siècle. On compte l'influence de Locke (1632-1704), de Hume (1711-1776) et surtout de Newton (1642-1727) qui se fait sentir tout au long du siècle. La transformation de la vie sociale favorise la diffusion des idées nouvelles. Les hommes de lettres désertent la cour et se réunissent aux Clubs, aux Cafés, aux Salons (de Mme de Lambert, de la duchesse du Maine, de Mme de Tencin).

Dumarsais, dans article « philosophe » de l'*Encyclopédie* définit le philosophe comme « un homme qui agit en tout par raison » et possède des caractéristiques qui le distinguent des autres. Selon Jaucourt, « être philosophe ce fut d'abord avoir de l'esprit et savoir s'en servir un don rare qu'on partage ». Le philosophe est celui qui forme ses principes sur une

infinité d'observations particulières. Il examine de près des choses afin d'en sortir une conclusion. Dumarsais examine une caractéristique particulière du philosophe :

Notre philosophe ne se croit pas en exil dans ce monde; il ne croit point être en pays ennemi; il veut jouir en sage économe des biens que la nature lui offre; il veut trouver du plaisir avec les autres.

L'esprit philosophique est un esprit d'observation et de justesse, qui rapporte tout à ses véritables principes. La foi chrétienne est l'une des premières victimes de l'esprit philosophique. Le philosophe refuse, et se moque de l'enseignement de l'église.

2. *Les principes du philosophe*

Il y a beaucoup de qualités qui distinguent un philosophe du 18^e siècle. Dans cette partie, nous allons examiner quatre principes du philosophe.

1. L'esprit d'examen: être philosophe exige un esprit qui consiste à discerner la vérité de l'erreur par l'exercice de la réflexion logique.
2. L'esprit scientifique: le philosophe est celui qui peut faire la substitution de la religion par la science humaine. Newton suscite de grandes curiosités. Les recherches et des laboratoires se multiplient.
3. L'esprit cosmopolite: le philosophe doit pouvoir participer dans des échanges internationaux se développent. Les voyages de découvertes et des comparaisons à la vie nationale.
4. L'esprit de renouvellement de la littérature: Pour être philosophe, il faut savoir utiliser sa littérature pour le développement de la société. Une littérature utile à la société est celle qui interroge et critique les problèmes de l'époque tout en

proposant des solutions propices à ces problèmes. Voltaire exerce une véritable royauté intellectuelle; il dénonce les abus de la justice, les excès du fanatisme religieux. Diderot entreprend *l'Encyclopédie* au nom de la raison et la science. Ceci combat les croyances traditionnelles. Rousseau montre sa critique politique et sociale. Il pose le principe de la souveraineté populaire. Montesquieu veut une séparation des pouvoirs politiques et refuse le pouvoir despotique du roi. Beaumarchais et André Chénier contribuent énormément aussi au développement de l'esprit philosophique de l'époque.

1. *Quelques particularités du philosophe(extrait de l'article de Dumarsais publié dans l'Encyclopédie).*

(...)Les autres hommes sont déterminés à agir sans sentir, ni connaître les causes qui les font mouvoir, sans même songer qu'il y en ait. Le philosophe au contraire démêle les causes autant qu'il est en lui, et souvent même les prévient, et se livre à elles avec connaissance. Ainsi, il évite les objets qui peuvent lui causer des sentiments qui ne conviennent ni au bien-être, ni à l'être raisonnable, et cherche ceux qui peuvent exciter en lui des affections convenables à l'état où il se trouve. La raison est à l'égard du philosophe, ce que la grâce est à l'égard du chrétien. La grâce détermine le chrétien à agir ; la raison détermine le philosophe.

Les autres hommes sont emportés par leurs passions, sans que les actions qu'ils font soient précédées de la réflexion : ce sont les hommes qui marchent dans les ténèbres ; alors que le philosophe, dans ses passions mêmes, n'agit qu'après la réflexion ; il marche la nuit, mais il est précédé d'un flambeau.

Le philosophe forme ses principes sur une infinité d'observations particulières. Le peuple adopte le principe sans penser aux observations

qui l'ont produit : il croit que la maxime existe, pour ainsi dire, par elle-même ; mais le philosophe prend la maxime dès sa source ; il en examine l'origine ; il en connaît la propre valeur, et n'en fait que l'usage qui lui convient. La vérité n'est pas pour le philosophe une maîtresse qui corrompt son imagination, et qu'il croie trouver partout ; il se contente de la pouvoir démêler où il peut l'apercevoir. Il ne la confond point avec la vraisemblance ; il prend pour vrai ce qui est vrai, pour faux ce qui est faux, pour douteux ce qui est douteux, et pour vraisemblable ce qui n'est que vraisemblable. Il fait plus, et c'est ici une grande perfection du philosophe, c'est que lorsqu'il n'a point de motif propre pour juger, il sait demeurer indéterminé (...).

L'esprit philosophique est donc un esprit d'observation et de justesse, qui rapporte tout à ses véritables principes ; mais ce n'est pas l'esprit seul que le philosophe cultive, il porte plus loin son attention et ses soins.

L'homme n'est point un monstre qui ne doive vivre que dans les abîmes de la mer, ou dans le fond d'une forêt : les seules nécessités de la vie lui rendent le commerce des autres nécessaire ; et dans quelque état où il puisse se trouver, ses besoins et le bien-être l'engagent à vivre en société. Ainsi la raison exige de lui qu'il connaisse, qu'il étudie, et qu'il travaille à acquérir les qualités sociales.

Notre philosophe ne se croit pas en exil dans ce monde ; il ne croit point être en pays ennemi ; il veut jouir, en sage économe, des biens que la nature lui offre ; il veut trouver du plaisir avec les autres : et pour en trouver, il en faut faire : ainsi il cherche à convenir à ceux avec qui le hasard ou son choix le font vivre ; et il trouve en même temps ce qui lui convient : c'est un honnête homme qui veut plaire et se rendre utile. La

plupart des grands à qui les dissipations ne laissent pas assez de temps pour méditer, sont féroces envers ceux qu'ils ne croient pas leurs égaux. Les philosophes ordinaires qui méditent trop, ou plutôt qui méditent mal, le sont envers tout le monde ; ils fuient les hommes, et les hommes les évitent. Mais notre philosophe qui sait se partager entre la retraite et le commerce des hommes, est plein d'humanité. (...).

Cet amour de la société si essentiel au philosophe, fait voir combien est véritable la remarque de l'empereur Antonin : « Que les peuples seront heureux quand les rois seront philosophes, ou quand les philosophes seront rois ! »

Le philosophe est donc un honnête homme qui agit en tout par raison, et qui joint à un esprit de réflexion et de justesse les mœurs et les qualités sociables. Entez un souverain sur un philosophe d'une telle trempe, et vous aurez un parfait souverain. (Cf. Dumarsais, *Encyclopédie*, Article « Philosophe ».)

Il faut retenir les noms de quelques philosophes du siècle : Chevalier de Jaucourt, César Chesneau du Dumarsais, Jean le Rond d'Alembert, Le Baron d'Holbach, Claude Adrien Helvétius, Chederlos de Laclos, Alain-René Lesage, Restif de la Bretonne, Pierre Carlet de Chamblin de Marivaux, Pierre-Augustine Caron de Beaumarchais, Charles de Brosses, Charles-Louis de Secondat baron de Montesquieu, François-Marie Arouet (Voltaire), Denis Diderot, Jean-Jacques Rousseau.

2. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. Définissez le philosophe au 18^e siècle.

2. Mentionnez deux principes du philosophe au 18^e siècle.

Réponses :

1. NB : You have to check the introductory part of this unit (3.0) so that you can see definitions of a philosopher both before and in the context of the 18th century.
2. NB: You can choose between the following: l'esprit d'examen, l'esprit scientifique, l'esprit cosmopolite, l'esprit de renouvellement de la littérature.

3. CONCLUSION

In this unit centered on the concept of philosophy in the context of the age of enlightenment, we examined the definition of a philosopher from the point of view of the preceding century as well as in the 18th century. In the course of the unit, we equally examined some of the qualities that a philosopher should possess before acclaiming him as one. The unit rounded up with an extract from an article written by César Chesneau du Dumarsais titled “le Philosophe”.

4. SUMMARY

During the course of this unit, we have been discussing the concept of philosophy in the 18th century. We started from the definition of the term philosopher and we examined the qualities of a philosopher as laid down by the forerunners of the century. The last part of the unit examined an extract from Dumarsais, one of the foremost French philosophers of the 18th century. By now, you should be able to define a philosopher bearing in my the context of 18th century, mention some of his qualities and, give a detailed explanation on who a philosopher is in the 18th century.

5. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

1. Qui est-ce qu'on peut appeler philosophe dans le contexte du 18^e siècle ?
2. En vous servant de l'article de Dumarsais, examinez les qualités du philosophe au 18^e siècle.

3. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Charpentier Michel § C. Jeanne, *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.
2. Larousse-Bordas, *Dictionnaire Encyclopédique*, Larousse-Bordas, 2000.
3. Nony, Danièle § Alain, André, *Littérature française*, Paris, Hâtier, 1987.

UNIT 4 : LA PROGRESSION DU SAVOIR ET LA REDACTION DE *L'ENCYCLOPEDIE*

TABLE OF CONTENTS

1. Introduction
2. Objectives
3. La progression du savoir et la rédaction de *l'Encyclopédie*
 - 3.1 L'origine de *l'Encyclopédie*
 - 3.2 La Structure de *l'Encyclopédie*
 - 3.3 Self Assessment exercise
4. Conclusion
5. Summary
6. Tutor Marked Assignments
7. References and other Resources

1. INTRODUCTION

This unit is centered on the 18th century. It is a unit that will examine the result of the literary efforts of writers and philosophers of the century. The unit is titled « La progression du savoir et la rédaction de *l'Encyclopédie* ». You will learn about how the French Encyclopedia came to being. Before this period, France never produced her own Encyclopedia. You will learn that with the efforts of some intellectuals, the French society attained a feat that makes the century unparalleled. The unit will examine origin and publication as well as themes developed by contributors in the said Encyclopedia.

2. OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

1. Trace the origin of French Encyclopedia
2. Define the French Encyclopedia
3. Mention some important figures in the making of Encyclopedia

4. Talk about the themes developed by French Encyclopedia.

5. LA PROGRESSION DU SAVOIR ET LA RÉDACTION DE *L'ENCYCLOPÉDIE*

L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers est une encyclopédie française, éditée de 1751 à 1772 sous la direction de Diderot et D'Alembert.

Il s'agit d'un ouvrage majeur du 18^e siècle. D'abord parce qu'elle est la première encyclopédie française. Ensuite, par la synthèse des connaissances du temps qu'elle contient, elle représente un travail rédactionnel et éditorial considérable pour l'époque. Enfin, au-delà des savoirs qu'elle compile, le travail qu'elle représente et les finalités dont la charge ses auteurs deviennent un symbole de l'œuvre des Lumières, une arme politique et, à ce titre, l'objet de nombreux rapports de force entre les éditeurs, les rédacteurs, le pouvoir séculier et ecclésiastique.

1. *L'origine de l'Encyclopédie*

À l'origine, *l'Encyclopédie* ne devait être que la traduction en français de la *Cyclopaedia* d'Ephraïm Chambers (publié en 1728).

La France ne possédait alors aucun ouvrage de ce genre, les métiers et les arts mécaniques étant tenus pour mineurs. Savant renommé et membre de la Royal Society, Gottfried Sellius propose en janvier 1745 à l'éditeur parisien André Le Breton de traduire la *Cyclopaedia*. Jusqu'à sa mort (1740), Chambers lui-même avait refusé les offres pourtant alléchantes d'éditeurs français, sujets, comme beaucoup, à l'anglomanie. Sellius propose dans la foulée comme co-traducteur John Mills, un Anglais qui vivait en France.

Après des tentatives d'engager d'autres éditeurs à la rédaction de l'Encyclopédie, Le Breton place Diderot et d'Alembert officiellement à la tête d'un projet de rédaction d'une encyclopédie originale le 16 octobre 1747. Diderot gardera cette charge pendant

les 25 années suivantes et verra l'*Encyclopédie* achevée. Sous leur impulsion, ce modeste projet prend rapidement une tout autre ampleur avec un désir de synthèse et de vulgarisation des connaissances de l'époque ; le *Prospectus* destiné à engager les souscripteurs, rédigé par Diderot, est publié à 800 exemplaires en novembre 1750.

2. *La Structure de l'Encyclopédie*

L'*Encyclopédie* est préparée et présentée suivant l'ordre alphabétique. Mais pour échapper aux limitations du classement alphabétique, elle innove en utilisant quatre types de renvois :

1. des renvois classiques dits *de mots*, pour une définition qui se trouve dans un autre article ;
2. des renvois dits *de choses*, pour confirmer ou réfuter une idée contenue dans un article par un autre article ;
3. des renvois dits *satiriques ou épigrammatiques* ;
4. des renvois dits *de génie*, qui peuvent conduire à l'invention de *nouveaux arts*, ou à *de nouvelles vérités*.

L'article « Encyclopédie », rédigé par Diderot et placé en tête du premier volume après le Discours préliminaire de d'Alembert, définit le programme d'ensemble de l'ouvrage : le projet de l'Encyclopédie était de rassembler les connaissances acquises par l'humanité, son esprit une critique des fanatismes religieux et politiques et une apologie de la raison et de la liberté d'esprit. Diderot relie le projet encyclopédique à la philosophie, qui trouve en ce siècle son plus grand développement. L'*Encyclopédie* doit faire la synthèse (et le tri) des acquis humains et effectuer une généalogie des connaissances. Diderot emploie à cet effet une technique spéciale : des racines aux dernières branches, la connaissance progresse et porte ses fruits. L'encyclopédie est donc un arbre de la connaissance. Aussi, le projet antireligieux devient explicite. Non seulement la connaissance n'est pas interdite, mais elle est construite par l'homme, qui doit s'appuyer sur elle pour son bonheur.

Le premier volume est précédé par une préface qui est divisée en trois parties. Les deux premières parties étant écrites par Jean le Rond d'Alembert, la troisième est rédigée par Denis Diderot lui-même.

Au total, il y a 35 volumes de *l'Encyclopédie*. Il faut noter certaines statistiques importantes concernant la structure de cet ouvrage de grand retentissement :

1. **Ouvrage de base :**

1. 17 volumes de texte
2. 11 volumes planches
3. 71 818 articles

1. **Supplément (1776-1777) :**

1. 4 volumes d'articles
2. 1 volume de planches

1. **Tables dites de Mouchon (1776-1780) :**

1. 2 volumes
2. 18 000 pages de texte
3. 75 000 entrées
4. 44 000 articles principaux
5. 28 000 articles secondaires
6. 2 500 illustrations
7. 20 000 000 mots

8. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions qui suivent :

1. La rédaction de *l'Encyclopédie* est à l'initiative de qui ?
2. Qui est le rédacteur-en-Chef de *l'Encyclopédie* ?
3. La rédaction de *l'Encyclopédie* couvre / s'étend sur quelle période ?

Réponses :

1. André Le Breton (libraire).
2. Denis Diderot
3. De 1751 à 1772.

4. CONCLUSION

We examined the “birth” of French Encyclopedia in this unit. We started from how the concept originated and we talked about its definition as well as the efforts made by scholars, intellectuals and philosophers of the century. We also examined the structure of the great book of the century.

5. SUMMARY

This unit is centered on how the French society got the first Encyclopedia in French language and has taken you through its origin as well as the efforts made by its contributors. You have been equipped with information on origin, structure and themes of the said Encyclopedia. By now, you should be able to trace how the “construction” of the great century work started, give some possible definitions of the French Encyclopedia and mention some keys figures that participated in the writing of this Encyclopedia. You should also be able to talk generally on French Encyclopedia which originated in the 18th century.

6. TUTOR MARKED ASSIGNMENT

1. Tracez l’origine de *l’Encyclopédie*.
2. Présentez la structure de *l’Encyclopédie* et parlez de deux des thèmes développés par *l’Encyclopédie*.

3. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Castex P-G, Surer P., *Manuel des études littéraires françaises – XVIIIe siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1966.
2. Castex P-G., *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1974.

3. Charpentier Michel § C. Jeanne, *XVIIIe Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.
4. Goulemot, Jean-Marie, *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris, Bordas, 1989.
5. Lagarde, A § Michard, L., *Le XVIIIe Siècle*, Paris, Bordas, 1969.
6. Deshousse, Pierre et al, *Dix siècles de littérature française* (Tomes 1&2), Paris, Bordas, 1984.

UNIT 5 : LES THEMES DE L'ENCYCLOPEDIE

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2. Objectives
- 3.0 Les thèmes de *l'Encyclopédie*
 - 3.1 L'esprit philosophique
 - 3.2 L'esprit scientifique
 - 3.3 L'esprit critique
 - 3. Self Assessment exercise
 - 4. Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor Marked Assignments
- 7.0 References and other Resources

1. INTRODUCTION

This is a continuation of the previous unit. In the last unit, we studied the steps taken before *Encyclopédie* was published. We traced its origin as well as some of the features of the said publication. In this unit, we shall be looking at the themes developed by the contributors of the articles that made up *Encyclopédie*.

2. OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to

- 1. Mention themes developed by *Encyclopédie*
- 2. Explain some of the themes

3.0 LES THEMES DEVELOPPES PAR L'ENCYCLOPEDIE

Il y a différents thèmes développés à travers les articles des collaborateurs. Nous allons catégoriser ces thèmes selon certaines thématiques.

3.1 *Esprit philosophique*

Le nouvel esprit philosophique qui se constitue est basé sur l'amour de la science, la tolérance. Il s'oppose à toutes les contraintes de la monarchie absolue et à la religion. L'essentiel est alors d'être utile à la collectivité en diffusant une pensée concrète où l'application pratique l'emporte sur la théorie, et l'actualité sur l'éternel. Voilà pourquoi Jules Michelet écrit : « *l'Encyclopédie*, livre puissant, quoi qu'on ait dit, qui fut bien plus qu'un livre, — la conspiration victorieuse de l'esprit humain ». (cf Daniel Roche, *La France des Lumières*, Fayard, 1993, p. 520). De nouvelles valeurs s'imposent. D'abord la nature qui détermine le devenir de l'homme. Ensuite le bonheur terrestre qui devient un but et finalement le progrès par lequel chaque époque s'efforce de mieux réaliser le bonheur collectif.

3.2 *Esprit scientifique*

Tout phénomène doit être compris et expliqué par sa cause naturelle. Cette évolution s'inspire de l'esprit scientifique. Les méthodes expérimentales, appliquées à des questions philosophiques, aboutissent à l'empirisme, selon lequel toute connaissance dérive, directement ou indirectement, de l'expérience par les sens, sans activité de l'esprit. *L'Encyclopédie* marque aussi l'apparition des sciences humaines.

En outre, l'esprit scientifique se manifeste par son caractère encyclopédique car le XVIII^e siècle ne se spécialise pas, il touche à tous les domaines : science, philosophie, arts, politique, religion, etc. Ainsi s'explique la production de dictionnaires et de sommes littéraires qui caractérisent ce siècle et dont *l'Encyclopédie* est l'ouvrage le plus représentatif. Elle est l'ouvrage qui vulgarise la pensée fondée sur le fait, l'expérience et la curiosité pour les innovations.

L'examen scientifique des sources leur permettait une remise en question des idées léguées par le passé. L'abondance des annotations historiques décourageait une censure à la recherche d'idées subversives. Certains encyclopédistes ont préféré faire passer des vues iconoclastes par des articles apparemment anodins. Ainsi, l'article consacré au *capuchon* est l'occasion de ridiculiser les moines.

3.3 *Esprit critique*

Quant à l'esprit critique, cet ouvrage fait notamment la critique de la religion et de la politique. Il s'exerce principalement contre les institutions. À la monarchie absolue, on préfère le modèle anglais (monarchie constitutionnelle). La critique historique des textes sacrés attaque les certitudes de la foi, le pouvoir du clergé et les religions révélées. Les philosophes s'orientent vers le *déisme* qui admet l'existence d'un dieu sans église. Ils critiquent également la persécution des Huguenots par la monarchie française (surtout dans l'article « Réfugiés »).

L'aspect positif de cette critique est l'esprit de réforme. Les encyclopédistes prennent parti pour le développement de l'instruction, l'utilité des belles-lettres, la lutte contre l'Inquisition et l'esclavage, la valorisation des arts « mécaniques », l'égalité et le droit naturel, le développement économique qui apparaît comme source de richesse et de confort.

1. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. Mentionnez deux thèmes de *l'Encyclopédie*.
2. Quel est le premier thème évoqué ?

Réponses :

1. L'esprit critique, l'esprit scientifique, l'esprit philosophique.
2. L'esprit philosophique.

4.0 CONCLUSION

We examined the “birth” of French Encyclopedia in this unit. We started from how the concept originated and we talked about its definition as well as the efforts made by scholars, intellectuals and philosophers of the century. We also examined the structure of the great book of the century.

5.0 SUMMARY

This unit is centered on how the French society got the first Encyclopedia in French language and has taken you through its origin as well as the efforts made by its contributors. You have been equipped with information on origin, structure and themes of the said Encyclopedia. By now, you should be able to trace how the “construction” of the great century work started, give some possible definitions of the French Encyclopedia and mention some keys figures that participated in the writing of this Encyclopedia. You should also be able to talk generally on French Encyclopedia which originated in the 18th century.

6.0 TUTOR MARKED ASSIGNMENT

1. Définissez *l'Encyclopédie*.
2. Discutez les thèmes de *l'Encyclopédie*.

7.0 REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Castex P-G, Surer P., *Manuel des études littéraires françaises – XVIIIe siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1966.
2. Castex P-G., *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1974.
3. Charpentier Michel § C. Jeanne, *XVIIIe Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.

4. Goulemot, Jean-Marie, *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris, Bordas, 1989.
5. Lagarde, A & Michard, L., *Le XVIIIe Siècle*, Paris, Bordas, 1969.
6. Deshusse, Pierre et al, *Dix siècles de littérature française* (Tomes 1&2), Paris, Bordas, 1984.

MODULE 3

UNIT 1 : LA LITTERATURE ET SA PREOCCUPATION SOCIO-POLITIQUE AU
18^E SIECLE

UNIT 2 : LA LITTERATURE ET LA PREOCCUPATION RELIGIEUSE AU 18^E
SIECLE

UNIT 3 : LA CENSURE ET LES SALONS LITTERAIRES AU 18^E SIECLE

UNIT 4 : VERS LA NAISSANCE DU NOUVEAU COURANT LITTERAIRE : LE
ROMANTISME

UNIT 5 : ROUSSEAU ET LA CRITIQUE SOCIO-POLITIQUE DU SIECLE

UNIT 1 : LA LITTERATURE ET LA PREOCCUPATION SOCIO-POLITIQUE AU 18^E SIECLE

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 La littérature et la préoccupation socio-politique au 18^e siècle
 - 1. La critique de Diderot
- 3.2 La critique de Rousseau
 - 1. La critique de Montesquieu
- 3.4 Self Assessment Exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor Marked Assignments
- 7.0 References and other Resources

1. INTRODUCTION

This unit is created to examine some aspects of French life during the 18th century. These aspects are related to social and political life of French people. The unit is therefore centered on the contribution of French literature to the social political life in

the 18th century. The unit will examine three major authors who have, through their works criticized French social political institutions. Contributions of these authors on various aspects to the development of the lifestyle of French people will therefore form our study in this unit.

2. OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

1. Identify areas criticized by the authors chosen,
2. Bring out the social and political aspects criticized in the said authors' works,
3. Explain how those works contributed to social political development of France.

4. LA LITTÉRATURE ET SA PREOCCUPATION SOCIO-POLITIQUE AU 18^E SIECLE

En ce qui concerne la critique socio-politique, on peut parler notamment de Montesquieu, de Diderot, de Rousseau et de Voltaire. Ces écrivains apportent, d'une manière ou d'autre, des points de vue politiques différents mais aussi des solutions nécessaires pour la société française du siècle des lumières.

1. La critique de Diderot

Dû à Denis Diderot lui-même, l'article « Autorité politique » qui figure dans le premier volume de *l'Encyclopédie* provoque une multitude de protestations particulièrement dans le *Journal de Trévoux*, publication des Jésuites ; ceci parce que cet article affirme que le consentement du peuple peut seul fonder l'autorité du souverain. Selon Diderot, personne n'a le droit de commander aux autres car la liberté est un don de Dieu et que chaque personne a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Diderot souligne que si jamais il y a une autorité, c'est celle naturelle que Dieu donne aux parents sur les enfants. Mais il souligne également que cette autorité naturelle a ses limites. Elle cesse au moment où les enfants sont en états de se conduire (comme adultes). Toute

autre autorité est soit de la force/violence soit du consensus des citoyens (à travers les élections). Diderot conclut que le consentement des citoyens peut seul fonder une autorité politique acceptable dans une société donnée.

Il serait aussi important d'ajouter que Diderot coordonne la rédaction de l'Encyclopédie. Cet ouvrage pourrait passer pour une critique totale du siècle particulièrement la vie socio-politique. Toute société fonctionne du point de vue de sa connaissance. Les écrivains et philosophes ne ménagent pas aucun effort pour vulgariser la connaissance à travers la publication des articles variés dans *l'Encyclopédie*. Ces hommes de lettres se regroupent pour instruire la société et la libérer du joug et des préjugés religieux. Cet ouvrage dont la publication est dirigée par Diderot et d'Alembert est une somme de toutes les idées sociale, scientifiques et philosophiques du siècle des lumières.

2. *La critique de Rousseau*

Du contrat social (ou *Principes du droit politique*) de Jean-Jacques Rousseau publié en 1762 est un ouvrage de la philosophie politique. Dans cet ouvrage, Rousseau soutient avec clarté et force que la seule forme du pouvoir politique légitime est le pouvoir qui trouve son fondement dans la volonté du peuple (ou volonté générale). Cet ouvrage présenté en quatre livres dont le premier se compose de 9 chapitres, le second, 12, le troisième, 18 et le quatrième 9 chapitres, fait le résumé de l'idéologie politique de Rousseau. Cet ouvrage est un traité de philosophie politique présentant comment l'homme, une fois passé de l'état de nature à l'état de société, peut mettre en place un ordre social au service de « l'intérêt général ». Le pacte que propose Rousseau établit que chacun doit renoncer à ses droits naturels pour obtenir la liberté que procure la société. Cette « aliénation » de chaque sujet de l'Etat est ce pacte qui offre à chacun l'égalité. Rousseau établit qu'une bonne organisation sociale repose sur un pacte garantissant l'égalité et la liberté entre les citoyens. Ce pacte est contracté entre tous les participants, c'est-à-dire l'ensemble exhaustif des

citoyens. Avec ce pacte, le peuple est souverain et sa souveraineté est indivisible. L'indivisibilité de cette souveraineté est un autre principe fondamental par lequel il faut comprendre que le pouvoir du Souverain ne serait être divisé et ne peut s'en séparer par intérêt personnel, car l'intérêt personnel est contraire à la recherche de l'intérêt général, seul objectif du contrat social. Dans son article « Economie politique » publié dans *l'Encyclopédie*, Rousseau affirme : « Il est certain que les peuples sont, à la longue, ce que le gouvernement les fait être » avec une conclusion que « les vices n'appartiennent pas tant à l'homme qu'à l'homme mal gouverné. » Ces affirmations sont soutenues dans *Du contrat social* quand il propose que le pouvoir de décider n'appartient qu'au peuple et que ce peuple doit être bien gouverné pour que le contrat (pacte) soit respecté.

3. *La critique de Montesquieu*

Dans son ouvrage de la philosophie politique intitulé *De l'esprit des lois* (1748), Montesquieu parle d'un gouvernement idéal. Il condamne la situation où les pouvoirs politiques résident dans la main d'une seule personne (en l'occurrence le roi). Cet ouvrage classe les différents types de gouvernement en les ramenant à leur principe. Il y a trois espèces de gouvernement : le Républicain, le Monarchique et le Despotique. Le gouvernement républicain est celui où le peuple en corps c'est-à-dire l'ensemble ou seulement une partie du peuple a la souveraine puissance ; le monarchique, celui où un seul gouverne, mais par des lois fixes et établies ; alors que, dans le despotique, un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices. En examinant les caractéristiques de ces trois types du gouvernement, Montesquieu précise que le républicain est doté de la vertu, le monarchique avec l'honneur alors que le despotique est doté de la crainte. En proposant le républicain comme un gouvernement acceptable, Montesquieu propose aussi une séparation des pouvoirs entre le Législatif, l'Exécutif et le Judiciaire.

Lettres persanes est un roman épistolaire publié en 1721 par Montesquieu pour faire la satire des institutions françaises comme nous l'avons examiné plus haut. Mais du côté politique, Montesquieu explique dans ce roman que l'ambition du roi et ses ministres est un grand danger pour la nation. Il ajoute qu'il y a une passion excessive qui conduit à une exaspération du pouvoir dont est victime la nation. Le roi se fait traiter comme une idole sacralisée alors que sa politique devrait s'identifier au seul bonheur de ses sujets.

4. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. Qui est l'auteur de *Lettres persanes* ?
2. En quelle année est-il publié *Du contrat social* ?
3. Quelles sont les idées abordées par Diderot dans « Autorité politique » ?

Réponses :

1. Montesquieu
2. 1762
3. La politique, la liberté de choix, le consentement du peuple, etc.

4. CONCLUSION

We have studied the contribution of French literature to the social and political life of French people in the 18th century. We examined how authors like Diderot, Montesquieu and Rousseau used their literary works to show case the social and political life of France in the 18th century. In the unit we also explained that those authors used their works to correct some of the anomalies in the French society of the century.

5. SUMMARY

In this unit we examined some aspects of French life during the 18th century. These aspects which are related to social and political life of French people were examined through the works of some of the century's authors. The unit therefore centered on the contribution of French literature to the social political life in the 18th century. In the unit you have learned three major authors who have, through their works criticized French social political institutions. By now, you should be able to mention and explain the contributions of these authors on various aspects (especially social and political life) to the development of the lifestyle of French people in the 18th century.

6. TUTOR-MARKED ASSIGNMENTS

1. Quelle est l'opinion sociale de Rousseau dans *Du contrat social* ?
2. A votre avis, quelle est la contribution de la littérature française du 18^e siècle au développement de la vie socio-politique du siècle ?

3. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Calais, Étienne & Doucet, René, *Précis de littérature par siècle par genre*, Baume-les-Dames, Editions Magnard, 1994.
2. Castex, P-G., *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1974.
3. Castex, P-G & Surer, P., *Manuel des études littéraires françaises – XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1966.
4. Charpentier Michel & C. Jeanne, *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.

UNIT 2 : LA LITTERATURE ET LA PREOCCUPATION RELIGIEUSE AU 18^E SIECLE

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 La littérature et la préoccupation religieuse au 18^e siècle
 - 3.1 La critique de Montesquieu
 - 3.2 La critique de Voltaire
 - 1. La critique de Diderot
 - 2. Self Assessment exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor Marked Assignments
- 7.0 References and other Resources

1. INTRODUCTION

This unit is a continuation of the previous one. It is also created to examine some aspects of French life during the 18th century. These aspects are related to the religious life of French people. The unit is therefore centered on the contribution of French literature to the religious life of France in the 18th century. The unit will examine three major authors who have, through their works, criticized French religious institution. Contributions of these authors on religious aspect to the development of the lifestyle of French people will therefore form our focus in this unit.

2. OBJECTIVES

On successful completion of this unit, you should be able to:

- 3. Identify areas criticized by the authors chosen,

4. Bring out the religious aspects criticized in the said authors' works,
5. Explain how those works contributed to religious freedom and development of liberal spirit in France.

6. LA LITTERATURE ET LA PREOCCUPATION RELIGIEUSE AU 18^E SIECLE

Le siècle des lumières est un héritier des problèmes qui se posent à la fin du siècle de Louis XIV. Ces problèmes : politique, économique, social et religieux se trouvent à la base de la littérature du siècle. Il est important de noter que si le XVII^e siècle finit avec des problèmes et que le XVIII^e commence avec les mêmes problèmes, la préoccupation de la littérature des lumières est donc de critiquer lesdits problèmes et d'en proposer des solutions nécessaires. C'est dans cette optique que les écrivains du siècle commencent par la critique et la recherche des solutions à ces problèmes. Parmi ces écrivains, on compte Montesquieu, Diderot, Rousseau, Dumarsais, Voltaire, Beaumarchais et bien d'autres.

1. *La critique de Montesquieu*

Dans son roman épistolaire qui comprend 161 lettres intitulé *Lettres persanes*, publié en 1721, Montesquieu fait la critique des institutions françaises de l'époque. D'abord, Montesquieu critique la religion en juxtaposant les religions du monde et en révélant les caractéristiques de ces religions. Dans lettre 46, il montre qu'un homme de bonne foi et d'esprit religieux est inévitablement exposé aux persécutions car il ne peut respecter des rites compliqués et qui surtout se contredisent d'une religion à l'autre. Selon Montesquieu, il suffit de respecter la loi de la société et respecter le devoir de l'humanité au lieu de se laisser faire par les rites compliqués « vivre en bon citoyen dans la société (...) et en bon père dans la famille ».

Dans lettre 85, Montesquieu montre qu'il y a une multiplicité de religions et que les histoires sont remplies de guerres de religion. Selon lui, ce n'est pas la multiplicité de religions qui provoque ces guerres mais plutôt l'esprit d'intolérance qui anime une religion qui se croit plus importante que les autres. Montesquieu affirme qu'avec cet esprit de vertige, les progrès de la société ne peuvent être regardés comme une éclipse entière de la raison humaine. Il finit avec une proposition qu'il convient de suivre une religion « naturelle » qui consiste en l'adoration personnelle d'un Dieu de tous les êtres et surtout en la pratique d'une morale individuelle. Il soutient une pluralité de religions en annonçant une tolérance universelle et en mettant l'accent sur le fait que tout être humain a droit à son choix de religion.

2. *La critique de Voltaire*

Pour sa part, Voltaire condamne la vie métaphysique à travers son conte philosophique *Candide* (1759). Il fait la présentation du jeune Candide (le héros) comme naïf et sincère devant son maître Pangloss. Celui-ci est un disciple de Leibniz, philosophe allemand qui propose la philosophie d'Optimisme qui croit en l'harmonie préétablie. Cette philosophie, développée par Wolf, est professée par Pangloss dans *Candide*. Voltaire attaque cette idée d'optimisme pour condamner l'attitude des Français du XVIII^e qui, il semble, ne se posent pas de question sur leur existence. Voltaire fait une juxtaposition de deux villes : Lisbonne et Eldorado. Alors que la première est ravagée par le cataclysme naturel, la deuxième est une ville organisée où il n'y a ni tremblement de terre ni méchanceté de l'homme. A Eldorado, il n'y a qu'une seule religion. Cette religion consiste en l'adoration de Dieu par le biais des remerciements. Au lieu de se résigner au sort (peut-être posé par la religion), Voltaire propose le travail en affirmant que « le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin ». Il exhorte également chacun à bien travailler : « Travaillons sans raisonner, c'est le seul moyen de rendre la vie supportable ». Il conclut : « Il faut cultiver notre jardin ». Le jardin que Voltaire invite à cultiver c'est le monde. Selon lui, c'est inutile de faire souffrir les gens

en croyant qu'après la mort, il y a le paradis et que le travail éloigne l'homme de Dieu.

3. *La critique de Diderot*

Dans sa critique religieuse, Diderot fait l'analyse des dégâts provoqués par la religion. Dans *La Religieuse* (1760), il met en œuvre la vie d'une jeune fille appelée Susanne Simonin envoyée au couvent par sa mère ce qui est contre sa volonté. Cette jeune fille finit par devenir folle. La conclusion de Diderot c'est de laisser chacun faire son choix puisque la religion est une affaire qui n'engage que l'individu.

4. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions qui suivent :

1. Quel est le texte examiné sur la religion chez Montesquieu ?
2. Qui est l'auteur de *Candide* ?
3. *La Religieuse* est publié en quelle année ?

Réponses :

1. *Lettres persanes* (lettres 46, 85)
2. Voltaire.
3. 1749.

4. CONCLUSION

We have studied the contribution of French literature to the religious life of French people in the 18th century. We examined how authors like Diderot, Montesquieu and Voltaire used their literary works to show case the religious life of France in the 18th century. In the unit we also explained that those authors used their works to correct some of the anomalies in the French society of the century.

5. SUMMARY

In this unit we examined the religious aspect of French life during the 18th century. This aspect which is related to religious practice of French people was examined through the works of some of the century's authors. The unit therefore centered on the contribution of French literature to the religious belief and practice of French people in the 18th century. In the unit you have learned three major authors who have, through their works, criticized French religious institution. By now, you should be able to mention and explain the contributions of these authors through their various works to the religious development and lifestyle of French people in the 18th century.

6. TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Quelle est l'opinion religieuse de Montesquieu dans *Lettres persanes* ?
2. A votre avis, quelle est la contribution de la littérature française du 18^e siècle au développement de la vie religieuse du siècle ?

3. REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Calais, Étienne § Doucet, René, *Précis de littérature par siècle par genre*, Baume-les-Dames, Editions Magnard, 1994.
2. Castex, P-G., *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1974.
3. Castex, P-G & Surer, P., *Manuel des études littéraires françaises – XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1966.
4. Charpentier Michel § C. Jeanne, *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.

UNIT 3 : LA CENSURE ET LES SALONS LITTÉRAIRES AU 18^E SIECLE

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 La censure et les salons littéraires au 18^e siècle
 - 3.1 La censure au 18^e siècle
 - 1. Les salons littéraires
 - 3.3 Les salonnières du 18^e siècle
 - 3.4 Self Assessment exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
 - 2. Tutor Marked Assignments
- 7.0 References and other Resources

1.0 INTRODUCTION

The 18th century, in the history of French literature, is known as age of enlightenment. It is a period when a lot of changes occurred in practically all aspects of French life. The literary life of the century was liberated from the conventions of the preceding one (the 17th century). However, there was a censor's board which was created even before the century to watch over what was written and produced. The role of that board made it mandatory for writers to respect certain rules while writing. That board played a prominent role in the 18th century in regulating writers' activities. There was also the literary joint called "salons littéraires" created to give writers opportunity to watch over their works internally. This unit will examine these two aspects. You will learn about what the two are as well as their roles in the course of the century.

2.0 OBJECTIVES

On successful completion of this unit, you should be able to:

1. Définir “la censure” and “salons littéraires”,
2. Mentionner les rôles des deux institutions,
3. Lister différents “salons littéraires” au XVIII^e siècle.

4. LA CENSURE ET LES SALONS LITTÉRAIRES AU XVIII^e SIÈCLE

Il existe un système de contrôle de la publication des ouvrages en France. Ce phénomène aide, depuis des années, à régler la vie littéraire et artistique de la France. À côté de la censure se trouvent des salons littéraires où les écrivains se rassemblent pour créer et recréer les œuvres. Cette partie sera divisée en deux : la censure au XVIII^e siècle et les salons littéraires du XVIII^e siècle.

1. *La censure au XVIII^e siècle*

La censure est l'action de surveiller le contenu des différentes formes d'expression et d'information, avant ou après leur diffusion. L'État et l'Église se réservent le droit d'autoriser, de modifier ou d'interdire une œuvre, selon que son contenu est considéré comme choquant ou non. De même, les auteurs peuvent être censurés pour plusieurs raisons : offense envers les autorités gouvernementales ou le régime en place, la censure d'État; par exemple les nombreuses critiques contre la monarchie absolue. Beaucoup de censures ont été également ordonnées par l'Église, à l'époque où elle était encore très influente, comme les ouvrages inspirés de la Réforme de Luther et Calvin que l'Église catholique s'efforçait de mettre à l'Index.

Si la censure existe depuis l'Antiquité, elle n'avait alors rien à voir avec celle du XVIII^e siècle. En effet, durant l'Antiquité, le contrôle des livres était relativement simple étant donné que ceux-ci étaient peu nombreux. La censure s'organisera véritablement avec l'apparition de l'imprimerie en 1448 par Gutenberg, qui permet la diffusion en masse de livres. La quantité de livres augmente alors de façon exponentielle et la censure devient un organisme permanent. Le XVIII^e, qui voit la naissance d'énormément d'idées nouvelles en contradiction avec le pouvoir royal et religieux pour la plupart,

voit du même coup une augmentation considérable du nombre de censeurs. Ce nombre continuera de croître jusqu'à la Révolution en 1789. En effet la Déclaration des Droits de l'Homme comprend un article signifiant que tous les citoyens sont libres de communiquer leurs opinions et pensées librement, et seule la loi peut déterminer les limites de cette nouvelle liberté d'expression.

L'organisme qui se chargeait de la censure était appelé la Librairie. Les censeurs qui la composaient étaient chargés de juger ce qui devait être censuré ou non. Ils étaient nommés par le roi. Chaque censeur avait son propre domaine de compétence. Tous les livres devaient être soumis à l'examen d'un censeur; cependant, ceux-ci ne recevaient pas de véritables instructions ou limites à respecter. Cela restait à leurs propres appréciations, et dépendait donc totalement de la personne, certains étant plus indulgents que d'autres. Malheureusement, ce pouvoir arbitraire, le plus souvent, amenait les censeurs, responsables de la publication des livres qu'ils approuvaient, à ne pas prendre de risques et, dans le doute, à censurer.

Les auteurs sont tout de même parvenus à trouver divers moyens pour contourner la censure.

Un des moyens les plus répandus utilisé notamment par Rousseau pour la publication du *Contrat social* était la publication à l'étranger (en Suisse, en Hollande...). De nombreux livres ont aussi été importés illégalement d'autres pays d'Europe; la France n'était pas en reste, et de nombreuses éditions clandestines ont vu le jour telles que *Lettres persanes* de Montesquieu qui de plus ont été publiées anonymement.

Les grands auteurs ont aussi recours à des mécènes c'est-à-dire, des personnes influentes haut-placées qui pouvaient leur assurer un soutien, à l'instar de Diderot qui avait l'appui de Catherine II.

De nombreux ouvrages contiennent des critiques détournées. Ainsi, Beaumarchais situe *Le Barbier de Séville* en Espagne et critique sa monarchie mais en réalité c'est bien la monarchie française qui est la cible.

D'autres auteurs ont fait paraître leurs œuvres sous de faux noms. Par exemple, Voltaire était le pseudonyme de François-Marie Arouet.

Les sanctions ordonnées par la censure : Il y a différents degrés de punition qui attendent les auteurs qui publient des ouvrages choquant la censure :

1. Des amendes qui peuvent être très conséquentes.
2. Pour les imprimeurs, la confiscation de leur matériel ainsi que le retrait de leur droit d'exercer.
3. La mise à l'Index
4. Les autodafés : on brûle les livres en place publique comme *De l'Esprit* d'Helvétius en 1758.
5. L'emprisonnement, notamment à la Bastille, de nombreux auteurs (par exemple Voltaire, Beaumarchais.)
6. De nombreux sévices corporels tels que la mutilation, le fouet ou le fer rouge.
7. La condamnation aux galères.
8. Le bûchet ou le gibet (pendaison).
9. Le bannissement ou l'exil comme Diderot.

Il faut noter que pour éviter la censure et ses punitions, les écrivains du siècle se réunissent aussi dans des salons pour discuter les œuvres.

1. *Les salons littéraires*

Les philosophes des Lumières étaient, à l'époque, désignés par le terme « parti philosophique » ou encore « parti encyclopédique » car de nombreux philosophes des Lumières ont participé à l'élaboration de *l'Encyclopédie*. Les philosophes et la noblesse discutent de ces sujets dans des lieux comme

les salons littéraires. Si ces derniers étaient déjà présents au XVIIe, c'est au XVIIIe qu'ils se développent véritablement. Les salons littéraires s'ils existent depuis longtemps ont connu leur essor au XVIII^e siècle. Ils étaient le plus souvent tenus par des femmes qui recevaient régulièrement chez elles des personnalités importantes venues de tous les horizons tels que: des écrivains, des peintres, des savants, des philosophes, etc. Ils y discutaient de l'actualité littéraire et politique. Ils ont joué un rôle certain dans la diffusion des nouvelles idées de l'époque. De plus ces salons ont permis de créer des liens entre ces invités parfois venus d'autres pays.

Les salons sont des lieux de rencontre entre les écrivains et l'élite mondaine qui les accueille. Ce sont des espaces d'évasion, de liberté, où les idées s'échangent et s'affinent. Ces salons se tiennent en dehors de la Cour ce qui permet d'avoir des opinions différentes, voire contradictoires, par rapport à celles de la Cour. Ils permettent d'apporter un regard nouveau sur les œuvres littéraires et les sujets qui y sont abordés. Ces salons qui étaient plutôt mondains et littéraires au XVIIe deviennent plus philosophiques au XVIII^e.

Dans la première moitié du XVIIIe, les salons ont conservé leur mondanité puis, à partir de 1750, l'esprit philosophique s'est peu à peu développé, ce qui entraîne une contestation du pouvoir, une remise en question de tous les sujets et une acceptation de tous les points de vue sauf des extrêmes comme le « fanatisme ».

Ils servent à la diffusion des Lumières et luttent contre l'obscurantisme. Les salons permettent, à une époque de crise intellectuelle, d'énoncer des vérités trop fragiles ou trop audacieuses pour être confiées à l'écriture, tout en étant parfois la source directe de créations littéraires.

Les salons littéraires tenus par des femmes sont apparus au XVI^e siècle et s'épanouiront au siècle suivant. La protection et le soutien financier des femmes qui les ont tenus ont contribué de façon majeure à des projets d'importance capitale pour l'histoire de la pensée, en présidant à la genèse de la préciosité ou à la création de l'Encyclopédie au XVIII^e siècle. À bien des égards, la prodigieuse fécondité intellectuelle issue du cadre informel des salons littéraires soutient heureusement la comparaison avec l'Académie Française où les femmes ne seront admises que trois siècles et demi après sa création.

Dès le commencement du XVIII^e siècle, on trouve le salon de la duchesse du Maine ouvert dans son château de Sceaux où elle accueillait les écrivains et les artistes mais donnait également des fêtes de nuits costumées. Elle en fit, suivant la remarque d'un écrivain, le temple des galanteries délicates et des gracieuses frivolités ; c'était un piquant contraste avec ce château de Versailles où s'éteignaient les années moroses de Louis XIV à son déclin. Malézieu et l'abbé Genest présidaient aux divertissements littéraires que la duchesse offrait à ses habitués dont les plus fidèles composaient « l'ordre de la Mouche à miel », que des courtisans spirituels avaient imaginé en son honneur. Parmi les gens d'esprit que l'on voyait aux fêtes de Sceaux, se distinguaient, au premier rang, Fontenelle, La Motte Houdar et Chaulieu. La femme de chambre de la duchesse, Marguerite de Launay, future baronne de Staal, se fit bientôt remarquer et joua son rôle dans cette aimable société dans laquelle on pouvait également côtoyer Voltaire, Émilie du Châtelet, Marie Du Deffand, Montesquieu, D'Alembert, le président Hénault, le futur cardinal de Bernis, Henri François d'Aguesseau, le poète Jean-Baptiste Rousseau, le dramaturge Antoine Houdar de la Motte, Sainte-Aulaire, l'abbé Mably, le cardinal de Polignac, Charles Auguste de La Fare, l'helléniste André Dacier, l'abbé de Vertot, le comte de Caylus, etc.

Dans le même temps, le salon de la Anne-Thérèse Courcelles, marquise de Lambert, plus grave et fréquenté en partie par les mêmes écrivains, s'ouvrit

en 1710 et ne se ferma qu'en 1733. La plupart de ses hôtes se réunirent alors dans le fameux salon de Claudine Guérin de Tencin, qui brilla jusqu'à la mort de cette dernière en 1749. La marquise de Lambert recevait chaque mardi. « C'était, dit Fontenelle, la seule maison qui fût préservée de la maladie épidémique du jeu, la seule où l'on se trouvait pour se parler raisonnablement les uns les autres, avec esprit et selon l'occasion. » On y voyait surtout, avec Fontenelle et Houdar de la Motte, l'abbé Mongault, le géomètre Dortous de Mairan, l'abbé de Bragelonne et le président Hénault. C'est aux mardis de la marquise de Lambert que furent discutées, avant d'être livrées au public, les questions relatives à la supériorité des modernes sur les anciens, à l'inutilité des vers pour la poésie, à l'absurdité des personnifications mythologiques, aux entraves que des règles sans autre valeur que leur antiquité apportaient au libre jeu de l'intelligence : questions dont les critiques de l'époque firent le sujet de tant de polémiques.

Le salon de l'hôtel de Sully, qui s'ouvrit également dans la première partie du XVIII^e siècle, n'est pas moins digne d'attention par la manière dont il fut tenu et par les personnages qui s'y réunirent. « L'esprit, la naissance, le bon goût, les talents, dit le rédacteur du *Journal des débats* Jean-François Barrière, s'y donnaient rendez-vous. Jamais, à ce qu'il paraîtrait, société ne fut ni mieux choisie, ni plus variée ; le savoir s'y montrait sans pédantisme, et la liberté qu'autorisaient les mœurs y paraissait tempérée par les bienséances. » Les habitués de cet hôtel furent Chaulieu, Fontenelle, Caumartin, le comte d'Argenson, le président Hénault, puis Voltaire, le chevalier Ramsay, la marquise Marie de Villars, la marquise Anne-Agnès de Flamarens, la duchesse Amélie de Gontaut, etc.

Parmi les nombreux salons littéraires qui furent ouverts à Paris au milieu du XVIII^e siècle, il faut citer d'abord celui de la marquise Marie du Deffand.

La société qui se rassembla, à partir de 1749 chez la marquise du Deffand, rue Saint-Dominique, dans l'ancien couvent des Filles de Saint-Joseph, fut diminuée tout d'un coup par sa brouille et sa rupture avec sa nièce naturelle, Julie de Lespinasse qui lui servait de dame de compagnie car celle-ci

entraîna avec elle la plupart des écrivains, et surtout les encyclopédistes, D'Alembert en tête, lorsqu'elle ouvrit, en 1764, son propre salon rue de Bellechasse où Madame de Luxembourg lui avait fait meubler un appartement.

Le salon de Marie-Thérèse Geoffrin, qui reprit la plupart des hôtes de celui de M^{me} de Tencin, eut moins de portée littéraire et celui d'une bienfaitrice usant noblement de sa fortune.

À côté de ces trois salons du XVIII^e siècle, il y avait encore ceux de Louise d'Épinay, de Quinault Cadette et de Doublet de Persan. On voyait, dans le salon de Louise d'Épinay qui était restreint à un petit cercle d'hommes de lettres et de philosophes les plus éclairés, le baron Grimm, Diderot et d'Holbach.

Il ne faut pas non plus oublier le salon de la marquise de Turpin, où se trouvaient Favart, Voisenon et Boufflers, et où l'on fonda l'« ordre de la Table ronde », qui produisit le petit recueil intitulé *La Journée de l'amour*.

Enfin, à la veille de la Révolution, on trouve encore le salon de Suzanne Necker, où Germaine de Staël, alors enfant prodige, s'entretenait avec Grimm, Thomas, Raynal, Gibbon, Marmontel : et le salon de Anne-Catherine Helvétius, si connu sous le nom de « Société d'Auteuil », et qui rassemblait Condillac, d'Holbach, Turgot, Chamfort, Cabanis, Morellet, Destutt de Tracy, etc.

2. Les Salonnières du XVIII^e siècle

Les salonnières sont les femmes qui ont créé et tenu les salons littéraires au cours du siècle. Ces femmes avaient beaucoup d'influences dans le monde de la littérature du siècle. Voici ces salonnières :

1. Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert
2. Adrienne Lecouvreur
3. Anne-Catherine Helvétius (dite « Minette », nièce de Françoise de Graffigny)
4. Élisabeth Vigée-Lebrun (peintre)
5. Fortunée Hamelin
6. Françoise de Graffigny : « Le bercail des Beaux Esprits »
7. Jeanne-Françoise Quinault (dite « Quinault cadette »)
8. Julie de Lespinasse
9. Louise d'Épinay
10. Adélaïde Dufresnoy
11. Louise Dupin
12. Charlotte de Montesson
13. Germaine de Staël
14. Madame Doublet
15. Manon Roland
16. Marie du Deffand
17. Mme de Tencin, baronne de Saint-Martin de l'Île de Ré
18. Marie-Thérèse Geoffrin
19. Sophie Arnould (surnommée « sœur cadette de Ninon » (Ninon de Lenclos)
20. Sophie de Condorcet
21. Suzanne Necker
22. Thérèse de la Pouplinière
23. Théroigne de Méricourt
24. La comtesse Marie-Charlotte de Boufflers (surnommée l'« Idole »)
25. La duchesse Anne-Louise du Maine (dite « la Mouche à Miel »)
26. Jeanne-Monique des Vieux
27. La marquise Émilie du Châtelet
28. La marquise Jeanne de Prie
29. La comtesse Adélaïde de Flahaut

1. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions qui suivent :

1. Définissez la censure.
2. Que veut dire le salon littéraire ?
3. Mentionnez deux salons littéraires du 18^e siècle.

Réponses :

1. La censure est l'action de surveiller le contenu des différentes formes d'expression et d'information, avant ou après leur diffusion.
2. C'est le lieu où se rencontrent les écrivains qui partagent le même esprit pendant le 18^e siècle. **(NB : you can also give more definitions depending on your understanding of this unit. However, such definitions should take into consideration the essentials of the one we supplied here).**
3. Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert, Adrienne Lecouvreur, Anne-Catherine Helvétius (dite « Minette », nièce de Françoise de Graffigny), Élisabeth Vigée-Lebrun, etc.

4. CONCLUSION

This unit was centered on “la censure et les salons littéraires au 18^e siècle ». In the unit, we talked about the roles and importance of the two boards. We also looked at those women who created joints for the purpose of literary development in the course of the century in question. You have seen how the censor’s board regulated writers’ activities and even imposed sanctions on erring writers. You have also learned about the way literary joints served as a refuge for writers of the 18th century.

5. SUMMARY

The role of the censor's board which made it mandatory for writers to respect certain rules while writing as well as the literary joint were our focus in this unit. The board and those joints played a prominent role in the 18th century in regulating and restructuring writers' activities and orientation. This unit examined these two aspects. You have then learned about what the two concepts from the point of view of their definitions and their roles in the course of the century. By now, you should be able to define the two aspects, mention their roles and explain what they are all about.

6. TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Parlez brièvement de la censure et ses fonctions au 18^e siècle.
2. Quelle est l'importance des salons littéraires au 18^e siècle ?

7.0 REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Calais, Étienne § Doucet, René, *Précis de littérature par siècle par genre*, Baume-les-Dames, Editions Magnard, 1994.
2. Castex, P-G. *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1974.
3. Castex, P-G & Surer, P., *Manuel des études littéraires françaises – XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1966.
4. Charpentier Michel § C. Jeanne, *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.

UNIT 4 : VERS LA NAISSANCE DU NOUVEAU COURANT LITTÉRAIRE : LE ROMANTISME

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Vers la naissance du nouveau courant littéraire : le romantisme
 - 3.1 La naissance d'une nouvelle idéologie
 - 3.2 Le pré-romantisme
 - 1. La naissance du nouveau théâtre
 - 3.4 Self Assessment exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor Marked Assignments
- 5. References and other Resources

1.0 INTRODUCTION

In this unit, we will study how a new French literary movement emanated from the efforts of 18th century writers. In this unit, you will be introduced to another important aspect: the birth of a new ideology, the Pre-romantic period and the birth of a new theatre in France. You will have the opportunity of learning about how the first literary movement of the 19th century came about from the works of 18th century.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- 1. Trace the origin of Romanticism to efforts of the 18th century,
- 2. Mention important events that led to the creation of new theatre in France at the end of the 18th century,
- 3. Explain how some writers influenced this creation in France.

3.0 VERS LA NAISSANCE DU NOUVEAU COURANT LITTÉRAIRE : LE ROMANTISME

A la fin du 18^e siècle, il y a un changement de mentalité littéraire. Ce changement mène à la naissance d'une nouvelle idéologie appelée littéraire qui devient plus tard le romantisme. Il est aussi à noter que cette période voit la naissance du nouveau théâtre à partir du mélodrame ; ce théâtre deviendra le théâtre romantique.

1. *La naissance d'une nouvelle idéologie*

Les efforts des écrivains et philosophes des lumières continuent à porter des fruits. Les rassemblements dans les salons littéraires semblent donner naissance à un nouveau courant littéraire. Même en pleine période du siècle, on voit les écrivains qui semblent former ce courant grâce à leurs ouvrages. Pour commencer, Jean-Jacques Rousseau peut être considéré comme un précurseur du romantisme avec ses activités à la fin du siècle des lumières et dans les premières années du 19^e siècle. À part Rousseau, on peut aussi citer Germaine de Staël (1766-1817). Mme de Staël, fille de Necker et femme de l'ambassadeur de Suède en France, le baron de Staël est créatrice des ouvrages théoriques qui lancent les bases d'une véritable doctrine romantique. Elle écrit en 1800 *De la littérature*, un ouvrage dans lequel elle affirme sa préférence pour la poésie de l'Europe du Nord tout en soulignant que la littérature de l'avenir en France reposera sur une totale liberté de l'imagination. C'est dans *Del'Allemagne* (1810) qu'elle fait connaître la littérature allemande en France. Pour sa part, Benjamin Constant (1767-1830) dans son roman *Adolphe* (1816) offre un premier exemple de héros romantique. En effet, Constant fait une peinture de ce que les romantiques appellent « le mal du siècle ». Etienne de Senancour (1770-1846) avec son roman autobiographique *Oberman* (1804) se montre précurseur du romantisme en France. Même si son roman est peu remarqué au moment de sa parution, il réussit à entrer dans l'album

romantique car son héros Oberman, dans son caractère, fait appel à une inquiétude métaphysique et le roman tout entier repose sur un lyrisme remarquable, notamment dans l'évocation de paysages mélancoliques. Quant à lui, François René de Chateaubriand (1768-1848) est un écrivain qui, d'après son analyse lui-même, se trouve entre deux siècles *Les Mémoires d'Outre-Tombe*. Il présente des œuvres qui marquent profondément la génération romantique.

2. *Le Pré-romantisme*

« On appelle Romantisme, dans notre littérature, la période qui s'étend approximativement de 1820 à 1850, dans la mesure où la littérature offre des caractères nouveaux et s'oppose, par quelques traits au moins, à la tradition classique léguée au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle par les grands écrivains du siècle de Louis XIV ». (Cf. Ph. Van Tieghem, *Le Romantisme français*, P.5).

Il est vrai que le Romantisme est un courant littéraire français qui se développe pendant la première moitié du 19^e siècle. Mais on doit noter que c'est un mouvement artistique qui a son origine au 18^e siècle. Le courant débute avec une période appelée le Préromantisme qui couvre la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'Empire et le début de la Restauration. Selon Ph. Van Tieghem, le Préromantisme est « un ensemble de tendances encore confuses, d'ordre surtout sentimental, qui commence à s'exprimer dans des œuvres littéraires... » (P.5). Le Préromantisme « est donc une évolution de la sensibilité suivie d'une évolution du goût littéraire » (P.6). Ce goût littéraire est d'abord cherché dans un style ancien, dans une forme classique, à exprimer une âme nouvelle. Pour cette période préromantique, Jean-Jacques Rousseau et Mme de Staël sont à reconnaître surtout pour leurs efforts à construire une littérature nouvelle. Van Tieghem résume le Préromantisme dans les mots suivants : « le Préromantisme est le type d'une période de tradition, dans laquelle se forme peu à peu, dans le

goût et les tendances morales et sentimentales du public, un idéal nouveau que quelques écrivains essaient de rendre dans leurs œuvres en se dégageant peu à peu de la tradition antérieure, mais sans avoir l'audace ni, en général, le talent suffisants pour adapter l'art au renouvellement de l'âme ». (P.14).

3. *La naissance du nouveau théâtre*

Dans les dernières années du 18^e siècle, un genre populaire prend naissance. Il s'agit du *Mélodrame*. Le « mélodrame » est un mot qui s'applique d'abord aux parties d'orchestre qui soulignent l'entrée et les sorties des principaux personnages, puis désigne une œuvre hybride caractérisée par :

1. le mélange des genres,
2. le rejet des unités,
3. le goût du romanesque,
4. la recherche d'un pathétique violent.

Ce genre est conduit par René Char Guilbert de Pixérécourt (1773-1889) qui est connu comme le maître. Au début du 19^e siècle, les écrivains romantiques sont influencés par le mélodrame. Par conséquent, ils définissent le drame avec les objectifs suivants :

1. le renouvellement du sujet,
2. la libération des règles,
3. la restitution de la vie dans la réalité,
4. la recherche de la vérité intégrale. Ces romantiques cherchent d'abord à assouplir les règles et à découvrir des sujets nouveaux.

En 1823, Stendhal écrit *Racine et Shakespeare* pour une comparaison minutieuse du théâtre français face à celui anglais. Selon Stendhal, le théâtre de Shakespeare est plus poché de la réalité et adaptable à tout moment que le théâtre de Racine.

1. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. Quelle idéologie littéraire se développe à la fin du 18^e siècle ?
2. Quelles sont les caractéristiques du Mélodrame ?

Réponses :

1. Le romantisme.
2. Le mélange des genres, le rejet des unités, le goût du romanesque, la recherche d'un pathétique violent.

1. CONCLUSION

We have been working on how activities of the 18th century led to the formation of new literary inspiration and later new literary school of thought in the 19th century. We worked on the birth of a new ideology, the pre-romantic formation as well as the creation of a new theatre. We also examined some of the authors that paved way for a new literary invention.

5.0 SUMMARY

In the course of this unit, you have learned about the origin and the creation of a new literary school of thought in France. This new school came to being at the end of the century and it became the first school of thought of the 19th century. You have also learned about how a new theatre started through the birth of melodrama. The unit also taught you how the French writers of the 18th century “indirectly introduced the new literary inspiration into France through their literary and artistic activities. This unit has equipped you with what you are required to know about the end of the 18th century and how the first school of thought of the 19th century came about. The unit has

equally given you the opportunity to learn about the pre-romantic era and the new theatre.

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Qu'est-ce que le pré-romantisme ?
2. Parlez brièvement du mélodrame et la création du nouveau théâtre à la fin du 18^e siècle.

7.0 REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Fragonard, Marie-Madelaine, *Précis d'histoire de la littérature française*, Paris, Les Editions Didier, 1981.
2. Nony, Danièle § Alain, André, *Littérature française*, Paris, Hâtier, 1987.
3. Tieghem, Ph. Van, *Le Romantisme Français*, Vendôme, Presses Universitaires de France, 1994.

UNIT 5 : ROUSSEAU ET LA CRITIQUE SOCIO-POLITIQUE DU SIECLE

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Rousseau et la critique socio-politique du siècle
- 3.1 L’homme
- 3.2 Rousseau et la critique socio-politique
 - 1. Chronologies de ses ouvrages
- 3.4 Self Assessment exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 4. Tutor Marked Assignments
- 7.0 References and other Resources

1.0 INTRODUCTION

This unit is centered on the personality of one of the foremost writers of the century. He is called Jean-Jacques Rousseau. As one of the foremost writers and great critiques of the age of enlightenment, Rousseau left a mark that will be examined in the course of our study in this unit. You will learn about his life, his education as well as his public life. You will also learn about his ideology as a writer of great reputation.

1. OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- 1. Talk about Jean-Jacques Rousseau from the point of view of his birth,
- 2. Mention some of his books,
- 3. Explain his literary ideology from the point of view of the outside world.

3.0 ROUSSEAU ET LA CRITIQUE SOCIO-POLITIQUE DU SIECLE

3.1 L'homme

Jean-Jacques Rousseau, né le 28 juin 1712 à Genève et mort le 2 juillet 1778 (à 66 ans) à Ermenonville, est un écrivain, philosophe et musicien genevois francophone.

La vie de Jean-Jacques Rousseau est une vie d'indépendance et d'instabilité. Il quitte d'abord Genève à seize ans pour la Savoie où il reçoit un complément d'éducation et une initiation à l'amour par M^{me} de Warens avant de gagner Paris en 1742 pensant faire carrière dans la musique. Il mène alors une existence difficile, cherchant divers protecteurs et vivant avec Thérèse Levasseur qui lui donnera cinq enfants, tous confiés à l'Assistance publique. Dans le même temps il rencontre Diderot et écrit des articles sur la musique pour l'Encyclopédie.

1. Protection de Madame de Warens

Après quelques journées d'errance, il se réfugie par nécessité alimentaire auprès du curé de Confignon, Benoît de Pontverre. Celui-ci l'adresse à une Vaudoise de Vevey, la baronne Françoise-Louise de Warens, récemment convertie au catholicisme. La baronne s'occupait des candidats à la conversion. Rousseau s'en éprend et elle sera plus tard sa tutrice et sa maîtresse. Dans les *Confessions*, Rousseau souhaite que leur rencontre, le 21 mars 1728, soit matérialisée par un balustre d'or. Il s'accommode assez vite de la conversion au catholicisme marquée par son baptême le 23 avril, même s'il prétend dans ses *Confessions* avoir longuement résisté. Il réside quelques mois à Turin en semi-oisif, vivant grâce à quelques emplois de laquais-secrétaire et recevant conseils et subsides de la part d'aristocrates et abbés auxquels il inspire quelque compassion.

L'espérance déçue de ne pouvoir s'élever de sa condition, Rousseau se dissipe jusqu'à décourager ses protecteurs et il reprend, le cœur léger, le chemin de Chambéry pour

retrouver la baronne de Warens en juin 1729. Jean-Jacques est encore un adolescent, timide, émotif à la recherche d'affection féminine qu'il trouve auprès de la baronne.

1. Débuts difficiles

Il est temps de quitter le nid douillet. Jean-Jacques Rousseau trouve un emploi de précepteur en 1740 auprès des deux fils du prévôt général de Lyon, M. de Mably. Ce dernier est le frère aîné de Gabriel Bonnot de Mably et Étienne Bonnot de Condillac qui feront tous deux une carrière littéraire. Il a l'occasion de fréquenter la bonne société lyonnaise et de gagner quelques amitiés, notamment celle de Charles Borde qui l'introduira dans la capitale. Chambéry est proche et il peut rendre quelques visites à « Maman », mais les liens sont distendus. Après une année difficile auprès de ses jeunes élèves, Rousseau et M. de Mably s'accordent pour mettre fin au contrat. Rousseau décide alors de tenter sa chance à Paris.

En 1778, le marquis de Girardin lui offre l'hospitalité, dans un pavillon de son domaine du Château d'Ermenonville, près de Paris ; c'est là que l'écrivain philosophe meurt subitement le 2 juillet 1778, de ce qui semble avoir été un accident vasculaire cérébral.

3.2 Rousseau et la critique socio-politique

Selon Rousseau, ce n'est qu'une fois les Hommes regroupés en société, et plus précisément une fois que fut instaurée la propriété, que surgissent les inégalités et l'état de guerre. Et c'est de là que s'imposa la nécessité d'établir des lois et celle de se soumettre à une autorité commune.

Ainsi, Rousseau soutient d'une part que le besoin de reconnaissance sociale fut le premier pas vers l'inégalité, d'autre part que le « vrai fondateur de la société civile » fut le premier qui parvint à s'approprier un terrain. Ainsi, société, inégalité et vices sont pour Rousseau associés : « l'égalité rompue fut suivie du plus affreux désordre : c'est ainsi que les usurpations des riches, les brigandages des pauvres, les passions effrénées

de tous étouffant la pitié naturelle, et la voix encore faible de la justice, rendirent les hommes avarés, ambitieux, et méchants. »

Cependant, bien que Rousseau lie inégalités et organisation sociale, il affirme dans le *Contrat Social* « que le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation [...] se réduit à ces deux objets principaux, la liberté et l'égalité. » Dans son discours sur l'inégalité, Rousseau affirmait d'ailleurs déjà qu'il est « incontestable, et c'est la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les peuples se sont donnés des chefs pour défendre leur liberté et non pour les asservir », montrant par là qu'il n'estime pas comme inéluctable la corruption qu'engendre la société, mais qu'au contraire, « C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir. » Plutôt que de défendre un retour à l'état de nature au nom de la liberté et le bonheur innocent auquel Rousseau l'associe, il entreprend d'imaginer une forme d'association politique qui permette la liberté et l'égalité au sein d'une société.

À beaucoup d'égards, Rousseau prend des positions qui sont opposées à celles des auteurs de l'Encyclopédie, qui répandent l'esprit des Lumières. Il s'en distingue notamment par son rejet du progrès et son refus d'un enseignement autre que naturel, ainsi que par sa doctrine politique hostile à la séparation des pouvoirs, seul le peuple et pas ses représentants, étant dépositaire du pouvoir. On ne peut donc classer Rousseau comme un auteur des Lumières. Il en est le contraire. Ses conceptions ont inspiré de nombreux régimes politiques révolutionnaires.

1. *Le Contrat Social* et l'idée de démocratie chez Rousseau

Le Contrat social a parfois été considéré comme le texte fondateur de la République française, non sans malentendus, ou à titre d'accusation de la part des opposants à la République. On s'est surtout attaché à sa théorie de la souveraineté : celle-ci appartient au peuple et non à un monarque ou à un corps particulier. Assurément, c'est chez Rousseau qu'il faut chercher les sources de la conception française de la volonté

générale : contrairement aux théories politiques anglo-saxonnes, Rousseau ne considère pas la volonté générale comme la somme des volontés particulières — c'est-à-dire la volonté de tous -, mais comme ce qui procède de l'intérêt commun : « ôtez [des volontés particulières] les plus et les moins qui s'entre-détruisent, reste pour somme des différences la volonté générale ».

Dans le *Contrat social*, Rousseau cherche le fondement d'une autorité légitime parmi les hommes. Il s'agit pour lui de définir à quelles conditions l'homme peut se soumettre à une autorité, ici de nature politique, sans rien perdre de sa liberté. L'homme étant naturellement libre, ce fondement ne peut être qu'une convention. Comment les hommes peuvent-ils associer leurs forces, sans renoncer pour autant à la liberté ? Tel est le problème du contrat social, énoncé en ces termes : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant ».

On oublie souvent que Rousseau destinait son *Contrat social* à de petits États. Il s'inspirait de deux modèles, l'un antique (la cité grecque, notamment Sparte alors tenue pour démocratique), l'autre moderne (la République de Genève). Rousseau s'opposait à l'opinion de la majeure partie des « Philosophes » qui admiraient souvent les institutions anglaises, modèle d'équilibre des pouvoirs loué par Montesquieu et Voltaire. Parmi ses écrits politiques Rousseau a été mandaté par la république de Gênes afin de donner une Constitution à la Corse où le « small is beautiful » est souligné car il se base sur le fonctionnement institutionnel de la Confédération Helvétique de son époque. Il a aussi étudié le fonctionnement du gouvernement de la Pologne. Rousseau s'opposait également avec force au principe de la démocratie représentative et lui préférait une forme de démocratie directe, calquée sur le modèle antique. Se borner à voter, c'était, selon lui, disposer d'une souveraineté qui n'était qu'intermittente. Il moque ainsi le système électoral alors en cours en Angleterre, en affirmant que le peuple n'y est libre que le jour des élections, et esclave sitôt que ses représentants sont élus. Sa critique envers l'idée de représentation de la volonté est donc sévère : « La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne

peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point : elle est la même, ou elle est autre ; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement », concluant que « Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est point une loi ». En revanche, il s'oppose à la diffusion massive des savoirs, comme le montre son *Discours sur les sciences et les arts* car il y voit la cause de la décadence moderne. La vision de Rousseau ressemble bien plus à Sparte, cité martiale, dont le modèle entretenait déjà quelque rapport avec la cité de *La République* de Platon, qu'Athènes, cité démocratique, bavarde et cultivée. Certains critiques, comme l'universitaire américain Lester G. Crocker, particulièrement sensibles au modèle d'autarcie et d'unité nationales de Rousseau, lui ont reproché d'avoir favorisé le totalitarisme moderne. Cette opinion est minoritaire, mais elle témoigne de la forte polémique qu'ont encore de nos jours les écrits du « Citoyen de Genève ».

3.3 Chronologies de ses ouvrages

2. 1742 : *Projet concernant de nouveaux signes pour la musique*
3. 1743 : *Dissertation sur la musique moderne*
4. 1750 : *Discours sur les sciences et les arts*
5. 1751 : *Discours sur la vertu du héros*
6. 1752 : *Le Devin du village* — Opéra représenté à Fontainebleau devant le roi le 18 octobre 1752. C'est un succès. Première représentation à l'Opéra le 1^{er} mars 1753, c'est un désastre.
7. 1752 : *Narcisse ou l'Amant de lui-même*, comédie représentée par les comédiens ordinaires du roi, le 18 décembre 1752.
8. 1755 : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*
9. 1756 : *Examen de deux principes avancés par M. Rameau*
10. 1755 : *Jugement du Projet de paix perpétuelle de Monsieur l'Abbé de Saint-Pierre*

11. 1758 : *Lettres morales*, écrites entre 1757 et 1758, publication posthume en 1888
12. 1758 : *Lettre sur la providence*
13. 1758 : *J.-J. Rousseau, Citoyen de Genève, à M. d'Alembert sur les spectacles*
14. 1761 : *Julie ou la Nouvelle Héloïse*
15. 1762 : *Émile, ou De l'éducation*, dans lequel est inclus La profession de foi du vicaire savoyard au livre IV.
16. 1762 : *Du contrat social*
17. 1764 : *Lettres écrites de la montagne*
18. 1764 : *Lettres sur la législation de la Corse*
19. 1771 : *Considérations sur le gouvernement de Pologne*
20. 1771 : *Pygmalion*
21. 1781 : *Essai sur l'origine des langues* (posthume)
22. 1765 : *Projet de constitution pour la Corse* (posthume)
23. 1767 : *Dictionnaire de musique* (écrit à partir 1755 il paraît à Paris en 1767)
24. 1770 : *Les Confessions* (écrites de 1765 à 1770, publication posthume)
25. 1777 : *Rousseau juge de Jean-Jacques* (posthume)
26. 1778 : *Les Rêveries du promeneur solitaire* (posthume)
27. 1781 : *Émile et Sophie, ou les Solitaires* (publication posthume en 1781, la suite inachevée de l'Émile)

3.4 Self Assessment Exercise

Répondez aux questions suivantes :

1. Citez la date de la naissance de Rousseau.
2. Quel est le nom complet de Rousseau ?

Réponses:

1. Le 28 juin 1712
2. Jean-Jacques Rousseau.

4.0 CONCLUSION

In this unit, we have examined the life of Rousseau. You learned about his birth, his public life and his life as a literary icon of the 18th century. You also learned about some of his works through the panoramic study we presented. You equally learned about titles of some of his works.

5.0 SUMMARY

In the course of this unit, you have been equipped with necessary materials on the life and work of Rousseau. You have also been exposed to a reasonable detailed history of Rousseau with a list of his important literary and artistic works. By now you should be able to talk about Rousseau from the point of view of his birth, his public life and also his relationship with the writers of his time. You should also be able to mention some of his works and explain briefly what his ideology is.

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Parlez brièvement de la vie littéraire de Rousseau.
2. A votre avis, quelle est l'opinion de Rousseau dans *Du contrat social* ?

7.0 REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Calais, Étienne & Doucet, René, *Précis de littérature par siècle par genre*, Baume-les-Dames, Editions Magnard, 1994.
2. Castex, P-G., *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1974.
3. Castex, P-G & Surer, P., *Manuel des études littéraires françaises – XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1996.

4. Charpentier Michel § C. Jeanne, *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.

MODULE 4

UNIT 1 : MONTESQUIEU ET LA CRITIQUE POLITIQUE DU SIECLE

UNIT 2 : DIDEROT ET LA CRITIQUE RELIGIEUSE

UNIT 3 : BEAUMARCHAIS ET LA CRITIQUE SOCIALE

UNIT 4 : VOLTAIRE ET L'OPTIMISME

UNIT 5 : MARIVAUX ET LE MARIVAUDAGE

UNIT 1 : MONTESQUIEU ET LA CRITIQUE POLITIQUE DU SIECLE

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Montesquieu et la critique politique du siècle
 - 3.1 L'homme
 - 2. Montesquieu et la critique politique
 - 3. Chronologie des œuvres de Montesquieu
 - 4. Self Assessment exercise
 - 5. Conclusion
 - 3. Summary
- 6.0 Tutor Marked Assignments
- 7.0 References and other Resources

1.0 INTRODUCTION

This unit is centered on the personality of one of the foremost writers of the century. He is called Charles-Louis de Secondat Baron de la Brède et de Montesquieu. As one of the foremost writers and great critiques of the age of enlightenment, Montesquieu left a mark that will be examined in the course of our study in this unit. You will learn

about his life, his education as well as his public life. You will also learn about his ideology as a writer of great reputation.

1. OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

4. Talk about Montesquieu from the point of view of his birth and his public life
5. Mention some of his books,
6. Explain his literary ideology (especially political) from the point of view of the outside world.

3.0 MONTESQUIEU ET LA CRITIQUE POLITIQUE DU SIECLE

Cette partie sera consacrée à l'étude de Montesquieu par rapport à son idéologie politique dans le siècle des lumières.

1. *L'homme*

Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, connu sous le nom de Montesquieu, est un penseur politique, précurseur de la sociologie, philosophe et écrivain français des Lumières, né le 18 janvier 1689 à La Brède (Guyenne, à côté de Bordeaux) et mort le 10 février 1755 à Paris.

Jeune homme passionné par les sciences et à l'aise avec l'esprit de la Régence, Montesquieu publie anonymement *Lettres persanes* (1721), un roman épistolaire qui fait la satire amusée de la société française vue par des Persans exotiques. Il voyage ensuite en Europe et séjourne un an en Angleterre où il observe la monarchie constitutionnelle et parlementaire qui a remplacé la monarchie autocratique. De retour dans son château de La Brède au sud de Bordeaux, il se consacre à ses grands ouvrages qui associent histoire et philosophie politique : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734) et *De l'esprit des lois* (1748) dans lequel

il développe sa réflexion sur la répartition des fonctions de l'État entre ses différentes composantes, appelée postérieurement « principe de séparation des pouvoirs ».

Après une scolarité au collège de Juilly, au collège d'Harcourt à Paris et des études de droit, il devient conseiller au parlement de Bordeaux en 1714. Le 30 avril 1715 à Bordeaux, il épouse Jeanne de Lartigue, une protestante issue d'une riche famille et de noblesse récente, alors que le protestantisme restait interdit en France depuis la révocation de l'édit de Nantes en 1685, qui lui apporte une dot importante. C'est en 1716, à la mort de son oncle, que Montesquieu hérite d'une vraie fortune, de la charge de président à mortier du parlement de Bordeaux et de la baronnie de Montesquieu, dont il prend le nom. Délaissant sa charge dès qu'il le peut, il s'intéresse au monde et au plaisir.

Il se passionne pour les sciences et mène des expériences scientifiques (anatomie, botanique, physique, etc.). Il écrit, à ce sujet, trois communications scientifiques qui donnent la mesure de la diversité de son talent et de sa curiosité : *Les causes de l'écho*, *Les glandes rénales* et *La cause de la pesanteur des corps*. Il est reçu dans les salons littéraires de la duchesse du Maine, au château de Sceaux et aux fêtes des Grandes Nuits de Sceaux dans le cercle des chevaliers de la Mouche à Miel.

Puis il oriente sa curiosité vers la politique et l'analyse de la société à travers la littérature et la philosophie. Dans les *Lettres persanes*, qu'il publie anonymement (bien que personne ne s'y trompe) en 1721 à Amsterdam, il dépeint admirablement, sur un ton humoristique et satirique, la société française à travers le regard de visiteurs perses. Cette œuvre connaît un succès considérable : le côté exotique, parfois érotique, la veine satirique mais sur un ton spirituel et amusé sur lesquels joue Montesquieu, plaisent.

En 1726, Montesquieu vend sa charge pour payer ses dettes, tout en préservant prudemment les droits de ses héritiers sur celle-ci. Après son élection à

l'Académie française (1728), il réalise une série de longs voyages à travers l'Europe, lors desquels il se rend en Autriche, en Hongrie, en Italie (1728), en Allemagne (1729), en Hollande et en Angleterre (1730), où il séjourne plus d'un an. Lors de ces voyages, il observe attentivement la géographie, l'économie, la politique et les mœurs des pays qu'il visite.

De retour au château de La Brède, en 1734, il publie une réflexion historique intitulée *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, monument dense, couronnement de ses années de voyages et il accumule de nombreux documents et témoignages pour préparer l'œuvre de sa vie, *De l'esprit des lois*.

Dès la publication de ce monument, Montesquieu est entouré d'un véritable culte. Il continue de voyager, notamment en Hongrie, en Autriche, en Italie où il demeure un an, au Royaume-Uni où il reste 18 mois. Il poursuit sa vie de notable, mais reste affligé par la perte presque totale de la vue. Il trouve cependant le moyen de participer à l'Encyclopédie, que son statut permettra de faire connaître, et entame la rédaction de l'article « Goût » : il n'aura pas le temps de le terminer, c'est Voltaire qui s'en chargera.

C'est le 10 février 1755 qu'il meurt d'une fièvre jaune. Il est inhumé le 11 février 1755 dans la chapelle Sainte-Geneviève de l'église Saint-Sulpice à Paris.

3.2 Montesquieu et la critique politique

Dans cette partie, il sera question de faire un parcours de l'idéologie politique de Montesquieu à travers certains de ses ouvrages consacrés à la politique. Commençons avec le premier ouvrage politique :

Philosophie

Dans cette œuvre capitale, qui rencontra un énorme succès, Montesquieu tente de dégager les principes fondamentaux et la logique des différentes institutions politiques par l'étude des lois considérées comme simples rapports entre les réalités sociales. Cependant après sa mort, ses idées furent souvent radicalisées et les principes de son gouvernement monarchique furent interprétés de façon détournée. Ce n'est qu'au moment de la Révolution française que les révolutionnaires monarchiens tenteront vainement de les faire adapter par l'Assemblée constituante pour contrer l'abbé Sieyès, partisan de la rupture avec tout héritage et tout modèle.

Son œuvre, qui inspira les auteurs de la constitution de 1791, mais également des constitutions suivantes, est à l'origine du principe de distinction des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, base de toute république.

Il est aussi considéré comme l'un des pères de la sociologie, notamment par Raymond Aron.

Cependant, malgré l'immensité de son apport à la théorie moderne de la démocratie parlementaire et du libéralisme, il est nécessaire de replacer un certain nombre de ses idées dans le contexte de son œuvre, *De l'esprit des lois* :

1. il n'a pas eu de réflexion réellement poussée sur le rôle central du pouvoir judiciaire ;
2. il n'a jamais parlé d'une doctrine des droits de l'homme ;
3. la réflexion sur la liberté a moins d'importance à ses yeux que celle sur les règles formelles qui lui permettent de s'exercer.

La distribution des pouvoirs dans *De l'esprit des lois*

Montesquieu prévoit la « distribution des pouvoirs » au chapitre 5 de *De l'esprit des lois*. Montesquieu distingue trois pouvoirs : la « puissance législative », la « puissance judiciaire des choses qui dépendent du droit des gens », chargée particulièrement des affaires étrangères et de la défense, et la « puissance exécutive de celles qui dépendent du droit civil », qui correspondent respectivement à ce que l'on nomme aujourd'hui le pouvoir législatif, judiciaire et exécutif. Ceux-ci devraient être séparés et dépendants les uns des autres afin que l'influence de l'un des pouvoirs ne prenne pas l'ascendant sur les deux autres. Ainsi, Montesquieu est l'un des penseurs ayant inspiré le principe de séparation des pouvoirs, aujourd'hui encore considéré comme un élément essentiel des gouvernements républicains et démocratiques. Cette conception était radicale en ce qu'elle contestait la structure en trois États de la monarchie française: le clergé, l'aristocratie et le peuple, représentés au sein des États généraux, effaçant ainsi le dernier vestige du féodalisme.

Selon Pierre Manent, il n'y a principalement chez Montesquieu que deux pouvoirs : l'exécutif et le législatif, qu'un jeu institutionnel doit mutuellement restreindre. Le principal danger pour la liberté viendrait du législatif, plus susceptible d'accroître son pouvoir. Les deux pouvoirs sont soutenus par deux partis qui, ne pouvant ainsi mécaniquement pas prendre l'avantage l'un sur l'autre, s'équilibrent mutuellement. Il s'agit selon Manent de « séparer la volonté de ce qu'elle veut » et ainsi, c'est le compromis qui gouverne, rendant les citoyens d'autant plus libres.

Les régimes politiques

Montesquieu s'appuie sur l'importance de la représentation. Les corps intermédiaires sont les garants de la liberté — la Révolution française montrera toute son ambiguïté quand elle supprimera les corporations, défendant à la fois la liberté du travail et dissipant les corps intermédiaires,

laissant l'individu seul face à l'État — et le peuple doit pouvoir simplement élire des dirigeants.

Montesquieu distingue alors trois formes de gouvernement — dans les deux premiers, la transparence est indispensable —, chaque type étant défini d'après ce que Montesquieu appelle le « principe » du gouvernement, c'est-à-dire le sentiment commun qui anime les hommes vivant sous un tel régime :

1. la monarchie, « où un seul gouverne, mais par des lois fixes et établies », fondée sur l'ambition, le désir de distinction, la noblesse, la franchise et la politesse ;
2. la république, « où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance », comprenant deux types :
 1. la démocratie, régime libre où le peuple est souverain et sujet. Les représentants sont tirés au sort parmi les citoyens qui sont tous égaux. Elle repose sur le principe de vertu (dévouement, patriotisme, comportements moraux et austérité traditionaliste, liberté, amour des lois et de l'égalité). Montesquieu voit ce système comme plus adapté aux communautés de petite taille ;
 2. l'aristocratie, régime où un type de personnes est favorisé à travers les élections. Repose sur le principe de modération (fondée sur la vertu et non sur une « lâcheté ou paresse de l'âme ») pour éviter le glissement à la monarchie ou le despotisme.
3. et le despotisme, régime d'asservissement où « un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices » dirigé par un dictateur ne se soumettant pas aux lois, qui repose sur la crainte.

Les régimes libres dépendent de fragiles arrangements institutionnels. Montesquieu affecte quatre chapitres *De l'esprit des lois* à la discussion du cas anglais, un régime libre contemporain dans lequel la liberté est assurée par la balance des pouvoirs. Montesquieu s'inquiétait que, en France, les

pouvoirs intermédiaires comme la noblesse s'érodaient, alors qu'à ses yeux ils permettaient de modérer le pouvoir du prince.

Comme nombre de ses contemporains, Montesquieu tenait pour évidentes certaines opinions qui prêteraient aujourd'hui à controverse. Alors qu'il défendait l'idée qu'une femme pouvait gouverner, il tenait en revanche qu'elle ne pouvait être à la tête de la famille. Il acceptait fermement le rôle d'une aristocratie héréditaire et de la primogéniture. À notre époque, ses propos ont pu être sortis de leur contexte pour faire croire qu'il était partisan de l'esclavage alors qu'il a dénoncé cette pratique très en avance.

3.3 Chronologie de ses œuvres

4. *Essai sur le goût* (1757)
5. *La Cause de la pesanteur des corps*
6. *La Damnation éternelle des païens* (1711)
7. *Système des Idées* (1716)
8. *Éloge de la sincérité* (1717)
9. *Lettres persanes* (1721), roman épistolaire
10. *Le Temple de Gnide* (1725), poème
11. *Histoire véritable d'Arsace et Isménie* (1730), roman
12. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734)
13. *De l'esprit des lois* (1748)
14. *La défense de « L'Esprit des lois »* (1750)
15. *Pensées suivies de Spicilège*
16. *Le Flux et le Reflux de la mer*
17. *Mémoires sur la fièvre intermittente*
18. *Mémoires sur l'écho*
19. *Les Maladies des glandes rénales*
20. *La Pesanteur des corps*

21. *Le Mouvement relatif*
22. *Le Spicilège*
23. *Pensées*

1. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. En quelle date est-il publié l'ouvrage intitulé *De l'esprit des lois* ?
2. Quel est le genre de l'ouvrage *Le Temple de Gnide* ?
3. Citez le nom complet de Montesquieu.

Réponses :

1. 1748
2. Poésie
3. Charles-Louis de Secondat baron de la Brède et de Montesquieu.

4.0 CONCLUSION

In this unit, we have examined the life of Montesquieu. You learned about his birth, his public life and his life as a literary icon of the 18th century. You also learned about some of his works through the panoramic study we presented. You equally learned about titles of some of his works.

5.0 SUMMARY

In the course of this unit, you have been equipped with necessary materials on the life and work of Montesquieu. You have also been exposed to a reasonable detailed history of Montesquieu with the summary of his important artistic works. By now you should be able to talk about Montesquieu from the point of view of his birth, his public life and also his relationship with the writers of his time. You should also be able to mention some of his works and explain briefly what his ideology is.

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Faites une étude bio-bibliographique de Montesquieu.
2. Quelle est l'idéologie soutenue par Montesquieu dans *De l'esprit des lois* ?
3. Etudiez la satire politique dans *Lettres persanes* de Montesquieu.

7.0 REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Robert Shackleton, *Montesquieu, bibliographie critique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1977
2. Pierre Gascar, *Montesquieu*, Paris, Flammarion, 1988
3. Georges Benrekassa, *Montesquieu, la liberté et l'histoire*, Paris, Le livre de poche, 1988
4. Alain Juppé, *Montesquieu, le moderne*, Paris, Perrin, 1999.

UNIT 2 : DIDEROT ET LA CRITIQUE RELIGIEUSE

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Diderot et la critique religieuse
 - 3.1 L’homme
 - 3.2 Diderot et la religion
 - 1. L’œuvre
 - 3.4 Self Assessment exercise
 - 2. Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor Marked Assignments
- 7.0 References and other Resources

1.0 INTRODUCTION

This unit is centered on Denis Diderot, one of the prominent writers of the century. It is designed to equip you with materials you need to know on this writer, one of the important figures of the 18th century French literature. You will learn about the story of this writer, his birth and his literary life. There will be brief explanations on some of his literary works. You will also learn about titles of some of his works.

2.0 OBJECTIVES

On successful completion of this unit, you should be able to:

- 5. Talk about Denis Diderot from the point of view of his birth,
- 6. Mention some of his books,
- 7. Explain his literary ideology.

3.0 DENIS DIDEROT ET LA CRITIQUE RELIGIEUSE

In this part, we are going to work on the life and literary work of Denis Diderot. We will examine his birth, his public life as well as his literary life. This part is divided into three major parts.

1. *L'homme*

Denis Diderot naît à Langres, dans une famille bourgeoise le 5 octobre 1713 et est baptisé le lendemain en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Langres.

Ses parents eurent six enfants dont seulement quatre atteignirent l'âge adulte.

Diderot était l'aîné de cette fratrie dont chaque membre tint un rôle important dans la vie de l'écrivain. Angélique (1720-1749), ursuline, mourut jeune au couvent et inspira *La Religieuse* ; Didier-Pierre (1722-1787) embrassera la carrière ecclésiastique et sera chanoine de la cathédrale de Langres. Les relations entre les deux frères seront toujours conflictuelles, au-delà même du décès de Denis. Denise (1715-1797), enfin, également restée au pays, sera le lien permanent et discret entre Diderot et sa région natale.

De 1723 à 1728, Denis suit les cours du collège jésuite, proche de sa maison natale. À douze ans (1725), ses parents envisagent pour lui la prêtrise et, le 22 août 1726, il reçoit la tonsure de l'évêque de Langres.

Ses premières années parisiennes sont mal connues. De 1728 à 1732, il suit sans doute des cours au collège d'Harcourt puis étudie la théologie à la Sorbonne. En tous cas, le 6 août 1735, il reçoit une attestation de l'université de Paris qui confirme qu'il a étudié avec succès la philosophie pendant deux ans et la théologie durant trois ans.

Diderot rencontre Jean-Jacques Rousseau à la fin de 1742. Une forte amitié naît entre les deux hommes. C'est sur la route du Château de Vincennes, où est enfermé Diderot, que Rousseau a la fameuse illumination qui lui inspirera le *Discours sur les sciences et les arts*. Diderot lui-même n'est d'ailleurs pas étranger à certaines idées du texte. Par

l'intermédiaire de Rousseau, Diderot rencontre Condillac en 1745. Ils forment à trois une petite compagnie qui se réunira souvent.

1. Dernières années de Diderot (1774-1784)

A partir de 1774, il ralentit progressivement sa vie sociale, sa santé se dégrade et il l'accepte mal. Il multiplie et allonge les séjours à Sèvres, dans la maison de son ami le joaillier Étienne-Benjamin Belle où il vient régulièrement pendant les dix dernières années de sa vie et au château du Grandval (Sucy-en-Brie), chez d'Holbach, parfois en famille. En 1781, il collabore un peu à l'*Encyclopédie méthodique* de Charles-Joseph Panckoucke et Jacques-André Naigeon.

À partir de 1783, Diderot met de l'ordre dans ses textes et travaille avec Naigeon à établir trois copies de ses œuvres : une pour lui, une pour sa fille et la dernière pour Catherine II. Son amante Sophie Volland décède le 22 février 1784. Le 15 mars 1784, le décès prématuré de sa petite-fille lui est peut-être caché pour le ménage.

Le 1^{er} juin 1784, il déménage au 39 de la rue de Richelieu à Paris, dans l'hôtel dit *de Bezons*, grâce aux bons soins de Melchior Grimm et de Catherine II qui souhaitent lui éviter les 4 étages d'escalier de son logis de la rue Taranne. Il ne profite que deux mois de ce confort et y décède, le 31 juillet 1784.

Il est autopsié, à sa demande et inhumé à l'église Saint-Roch, dans la chapelle de la Vierge, le 1^{er} août 1784.

1. *Diderot et la religion*

La position de Diderot à l'égard de la religion évolue dans le temps, en particulier dans sa jeunesse. Ses parents le vouaient à une carrière ecclésiastique et il reçut la tonsure de l'évêque de Langres. Arrivé à Paris, son parcours académique se fait dans des institutions d'obédience catholique, comme la Sorbonne. C'est au gré de ses lectures que sa foi va s'étioler et qu'il semble évoluer vers le théisme, le déisme et enfin

souscrire aux idées matérialistes. C'est cette évolution que l'on constate des *Pensées philosophiques* à la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*. Plus tard, ces positions sont confirmées dans le *Supplément au voyage de Bougainville* qui évoque la religion naturelle et un dialogue très représentatif, l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de ****. À l'instar des Lumières, Diderot rejette plus les excès de la religion que la religion elle-même. Toute sa vie, il fut en conflit avec son frère sur ces questions.

3.3 L'œuvre de Denis Diderot

Denis Diderot a publié beaucoup. Son œuvre attire l'attention des autorités du 18^e siècle. Mais nous allons examiner quelques uns de ses ouvrages.

- *La Religieuse* :-

Dans cette œuvre, Diderot présente une jeune religieuse, Suzanne, enfermée malgré elle au couvent. L'auteur imagine la vie qu'elle a menée dans 3 couvents. Il y fait une satire des couvents des femmes au XVIII^e siècle.

- *Le Neveu de Rameau* :-

Cette œuvre constitue une satire de la société toute entière. Il y a exposé des problèmes moraux et sociaux et y a décrit les personnages et les milieux. Cette œuvre est composée de dialogue entre François Rameau « Lui » et Diderot « Moi ». François est un bohème dont la vie s'est transformée en misère après la mort de sa femme et son enfant.

- *Jacques le Fataliste* :-

C'est une histoire d'un voyage, effectué par un gentilhomme et son valet, à cheval puis à pied. Les deux personnages parlent en chemin, chacun raconte ses aventures passées à l'autre. Diderot impose sa présence dans l'œuvre en coupant le dialogue pour commenter le récit et donner son avis.

Diderot a touché à tous les genres littéraires, en s'y montrant souvent novateur.

1. Roman, conte et théâtre

En tant qu'écrivain de fiction, Diderot s'est illustré dans le roman et au théâtre. Dans ces deux genres, malgré une production limitée il est parvenu à marquer l'histoire de la littérature par son style qui modernise le roman et le développement d'un nouveau genre théâtral, le drame bourgeois. *Le Fils naturel* ou *Les épreuves de la vertu*, sont écrits et représentés pour la première fois en 1757.

1. Encyclopédiste

À partir de 1747, à 34 ans, Diderot dirige et rédige, avec D'Alembert, l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Il s'investira dans la rédaction, la collecte, la recherche et la réalisation des planches de 1750-1765. Il a personnellement rédigé le *Prospectus* (paru en 1750) et plus d'un millier d'articles.

1. Critique d'art

Diderot a mené une importante activité de critique publiée surtout dans la *Correspondance littéraire, philosophique et critique*. Il a rédigé de nombreux comptes rendus de lectures pour la *Correspondance littéraire, philosophique et critique*. Mais il a également rédigé plusieurs ouvrages ou « postface » à portée critique qui traitent de ses conceptions du théâtre ou d'auteurs en particulier.

1. Correspondance

On conserve de Diderot deux importants corpus de correspondance, outre sa correspondance générale. Le premier se constitue des 187 lettres conservées adressées à son amante, Sophie Volland. Dans l'une d'elles, datée du 1^{er} octobre 1768, Diderot aurait enrichi la langue française du mot *calembour*. Le second est un échange avec Falconet sur l'immortalité de l'artiste, l'art et la postérité.

3.4 Self Assessment Exercise

Répondez aux questions suivantes :

1. Quel est le thème principal de *La Religieuse* de Diderot ?
2. En quelle année est-il né Denis Diderot ?
3. Quel est le titre de l'article de Diderot publié dans le premier volume de *l'Encyclopédie* ?

Réponses :

1. La satire de la religion.
2. En 1713.
3. « Autorité politique ».

4. CONCLUSION

In this unit you have learned about Denis Diderot. You learned about his birth, his public life as well as his literary life. You also learned about his relationship with other writers of his time. The unit also made you to have the knowledge of some of the works of Diderot.

5.0 SUMMARY

In the course of this unit, you have learned about the life and works of Denis Diderot, 18th century French writer. The unit has exposed you to the personality of Diderot and his prowess as a writer. You have been equipped with the knowledge that is required of you about the life and work of Diderot. By now you should be able to talk about Denis Diderot, present his literary ideology especially as it centers on religion and mention some important dates as regards this literary icon of the 18th century.

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. A votre avis, quelle est l'opinion politique de Diderot ?
2. Faites une étude thématique de l'un des ouvrages de Denis Diderot.

7.0 REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Castex, P-G & Surer, P. (1966). *Manuel des études littéraires françaises – XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette.
2. Charpentier, Michel & C. Jeanne (1987). *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand.
3. Deshusse, Pierre et al, (1984). *Dix siècles de littérature française* (Tomes 1&2), Paris, Bordas.
4. Fragonard, Marie-Madelaine (1981). *Précis d'histoire de la littérature française*, Paris, Les Editions Didier.
5. Goulemot, Jean-Marie, (1989). *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris, Bordas.

UNIT 3 : BEAUMARCHAIS ET LA SATIRE DE L'INSTITUTION FRANCAISE

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Beaumarchais et la satire de l'institution française
- 3.1 L'homme
 - 1. La fortune et les lettres
 - 2. L'œuvre
- 3.4 Self Assessment exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor Marked Assignments
- 7.0 References and other Resources

1.0 INTRODUCTION

This unit is centered on the personality of one of the writers of the 18th century. He is called Pierre Augustine Caron de Beaumarchais. As a satirist of the century, Beaumarchais left a mark that will be examined in the course of our study in this unit. You will learn about his life, his education as well as his public life. You will also learn about his ideology as a writer of great reputation.

3. OBJECTIVES

On successful completion of this unit, you should be able to:

- 6. Talk about Beaumarchais from the point of view of his birth,
- 7. Mention some of his books,
- 8. Explain his literary ideology.

1. BEAUMARCHAIS ET LA SATIRE DE L'INSTITUTION FRANCAISE

In this part of our study, we shall be examining the personality of Beaumarchais. We will examine his public life, his literary ideology and some of his works will be mentioned, though in brief. Let us start with his birth and public life.

2. *L'homme*

Ecrivain, journaliste, dramaturge, éditeur et musicien, Beaumarchais né le 24 janvier 1732 à Paris où il est mort le 18 mai 1799. Il est considéré comme l'une des grandes figures du siècle de rationalisme. Il n'était pas un révolutionnaire mais un homme des Lumières lequel a réussi à préparer la révolution par ses écrits. Très représentatif de son temps, Beaumarchais a traduit sur la scène les idées des philosophes. Il avait le goût du combat et de la liberté ; c'est le bien du peuple qui l'intéressait ; c'est le pouvoir du clergé et des magistrats, la vie politiques et l'arbitraire qu'il a affrontés. Fils de Molière, Beaumarchais a fait renaître le franc comique. Ses pièces constituaient un mélange de différentes sortes de comédie. Il s'est beaucoup intéressé à employer la satire sociale.

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais a vécu Paris en France, où il a travaillé toute sa vie. Fils d'horloger et frère de Vincent Caron, il est l'inventeur du mécanisme de l'échappement à hampe. Il l'a expliqué au sieur Lepaute, horloger du Roi, qui s'en prétend être alors à l'origine mais Pierre-Augustin le confond en cour. Beaumarchais est également l'inventeur d'un mécanisme de perfectionnement destiné aux pédales de harpes.

Il se marie en 1756 avec Madeleine-Catherine Aubertin, veuve Franquet, de presque dix ans son aînée ; celle-ci meurt un an plus tard. On le soupçonne de l'avoir tuée et c'est l'occasion du premier de la longue suite de procès et de scandales qui devaient marquer son existence. C'est en 1756 qu'il prend le nom de Beaumarchais, nom d'une terre qui appartenait à sa première épouse.

3. *La fortune et les lettres*

Il devient en 1759 professeur de harpe de *Mesdames*, filles de Louis XV, il se lie d'amitié avec le financier de la Cour, Joseph Paris Duverney qui lui permet d'acquérir la charge qui lui confère la noblesse et lui permet d'entrer dans le monde des finances et des affaires. Il se lance dans les spéculations commerciales et déploie un tel génie en ce genre qu'en peu d'années il acquiert une grande fortune et il achète une charge de secrétaire du roi. Il devient ensuite lieutenant général des chasses et commence à écrire des petites parades pour des théâtres privés (*Les Bottes de sept lieues*, *Zirzabelle*, *Jean Bête à la foire*) qui jouent sur un comique de mots et de corps proche de la farce. Il est aussi à l'époque patronné par le prince de Conti.

En 1768, il épouse Geneviève-Madeleine Wattebled, veuve de Lévêque, garde général des Menus-Plaisirs, qui meurt en 1770, à 39 ans, laissant une importante fortune. Beaumarchais est accusé de détournement d'héritage. En 1774, il fait la connaissance de Marie-Thérèse Willermaulaz (1751-1816), qui devient sa troisième épouse en 1786.

4. *L'œuvre de Beaumarchais*

Beaumarchais, comme nous l'avons indiqué, est un critique social de son époque. Examinons certains de ses ouvrages :

- *Le Barbier de Séville* :-

C'est un chef d'œuvre de la comédie d'intrigue ou, des déguisements variés, un grand seigneur espagnol amoureux : le Comte Almaviva, aidé de son valet Figaro, s'introduit près de la jeune Rosine, la délivre de la tutelle barbare du vieux Bartolo et réussit à l'épouser.

- *Le Mariage de Figaro* :-

Figaro, entré au service du Comte Almaviva, doit être fiancé à Suzanne, première camériste de la comtesse. Mais le comte, qui commence à s'ennuyer avec sa femme, est à la recherche d'aventures galantes. Attiré par

les charmes de Suzanne, il envisage de restaurer le droit du seigneur, qui lui permet de goûter aux charmes de toute jeune mariée avant que le mari ait pu en profiter. Aidé par Bazile, le comte fait à Suzanne des avances de plus en plus claires, qui entraînent celle-ci à tout révéler à Figaro et à la comtesse. Ridiculisé lors d'un rendez-vous galant qui était en fait un piège, le comte se jette à genoux devant sa femme et lui demande pardon, tandis que Figaro épouse Suzanne. Il s'agit, dans cette pièce, d'une comédie d'intrigue mais aussi d'une comédie satirique puisque la justice est ridiculisée. La condition des femmes est évoquée et les injustes privilèges de la société féodale sont dénoncés. La rivalité entre le comte et Figaro semble un conflit historique ou politique entre un ancien régime s'accrochant à ses privilèges et un monde nouveau plein de jeunesse, de promesses et d'incertitudes.

• *La Mère coupable* :-

Cette pièce complète la trilogie mais elle n'a pas réussi ; on n'y trouve plus la gaieté ni la satire qui font la force des deux pièces précédentes.

Chronologie de ses ouvrages :

Théâtre

1. *Eugénie*, drame en 5 actes en prose avec un essai sur le drame sérieux. Première représentation : 29 janvier 1767.
2. *Les Deux Amis, ou le Négociant de Lyon*, drame en 5 actes et en prose, Vve Duchesne, Paris, 1770. Première donnée à la Comédie-Française le 13 janvier 1770.
3. *Tarare*, mélodrame en 5 actes, P. de Lormel, Paris, 1787. Première donnée à l'Académie royale de musique le 8 juin 1787. Livret de Beaumarchais, musique de Salieri.

Trilogie de Figaro, ou *Le Roman de la famille Almaviva*, selon l'appellation donnée par Beaumarchais dans une préface de *La Mère coupable* :

1. *Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile*, comédie en 4 actes, Ruault, Paris, 1775. Première donnée à la Comédie-Française le 23 février 1775 et 2^e représentation du Barbier de Séville en 4 actes le 25 février 1775.
2. *La Folle journée, ou le Mariage de Figaro*, comédie en 5 actes et en prose, Ruault, Paris, 1778. Première donnée à la Comédie-Française le 27 avril 1784.
3. *L'Autre Tartuffe, ou la Mère coupable*, drame moral en 5 actes, Silvestre, Paris, 1792, an II [sic]. Première donnée le 6 juin 1792.

3.4 Self Assessment Exercise

Répondez aux questions suivantes :

1. Mentionnez deux ouvrages de Beaumarchais et leurs dates de publication.
2. Quelle est l'idéologie littéraire de Beaumarchais ?

Réponses :

1. You can check the list of Beaumarchais's works to pick answers.
2. La satire ou la critique sociale.

4.0 CONCLUSION

In this unit, we have examined the life of Beaumarchais. You learned about his birth, his public life and his life as a literary icon of the 18th century. You also learned about some of his works through the panoramic study we presented. You equally learned about titles of some of his works.

5.0 SUMMARY

In the course of this unit, you have been equipped with necessary materials on the life and work of Beaumarchais. You have also been exposed to a reasonable detailed history of Beaumarchais with the summary of his important artistic works. By now you should be able to talk about Beaumarchais from the point of view of his birth, his public life and also his relationship with the writers of his time. You should also be able to mention some of his works and explain briefly what his ideology is.

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Etudiez le thème de la satire dans l'œuvre de Beaumarchais.
2. Que comprenez-vous de Pierre Augustine Caron de Beaumarchais ?

7.0 REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Castex, P-G & Surer, P., *Manuel des études littéraires françaises – XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1966.
2. Charpentier, Michel & C. Jeanne, *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.
3. Deshousse, Pierre et al, *Dix siècles de littérature française* (Tomes 1&2), Paris, Bordas, 1984.
4. Fragonard, Marie-Madelaine, *Précis d'histoire de la littérature française*, Paris, Les Editions Didier, 1981.
5. Goulemot, Jean-Marie, *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris, Bordas, 1989.

UNIT 4 : VOLTAIRE ET L'OPTIMISME

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
 - 1. Objectives
 - 2. Voltaire et l'optimisme
- 3.1 L'homme
- 3.2 *Candide* : conte philosophique et d'optimisme
- 3.3 L'œuvre
- 3.4 Self Assessment exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor Marked Assignments
- 7.0 References and other Resources

1.0 INTRODUCTION

This unit is about one of the foremost writers of the century. He is called François-Marie Arouet. He is also called Voltaire. He was fondly called “enfant terrible” of the French literature of the century. He left an important mark especially as regards the literary life of the 18th century. You will learn about his life, his education as well as his public life. You will also learn about his ideology as a writer of great reputation.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- 6. Talk about Voltaire from the point of view of his birth,
- 7. Mention some of his books,
- 8. Explain his literary ideology from the point of view of the outside world.

3.0 VOLTAIRE ET L'OPTIMISME

Voltaire est l'un des écrivains prolifiques du 18^e siècle. Il a contribué au développement de la vie littéraire et politique du siècle grâce à son œuvre. Nous allons commencer cette partie avec une étude de la vie de Voltaire.

3.1 L'homme

François-Marie Arouet, dit **Voltaire**, né le 21 novembre 1694 à Paris où il est mort le 30 mai 1778, est un écrivain et philosophe qui a marqué le XVIII^e siècle et qui occupe une place particulière dans la mémoire collective française et internationale.

Figure emblématique de la France des Lumières, chef de file du parti philosophique, son nom reste attaché à son combat contre « l'Infâme », nom qu'il donne au fanatisme religieux, et pour la tolérance et la liberté de penser. Déiste en dehors des religions constituées, son objectif politique est celui d'une monarchie modérée et libérale, éclairée par les « philosophes ». Intellectuel engagé au service de la vérité et de la justice, il prend, sur le tard, seul et en se servant de son immense notoriété, la défense des victimes de l'intolérance religieuse et de l'arbitraire dans des affaires qu'il a rendues célèbres (Calas, Sirven, chevalier de La Barre, comte de Lally).

De son immense œuvre littéraire, on lit aujourd'hui essentiellement ses contes et romans, où se concentre le meilleur de l'écrivain – la fantaisie, la finesse du trait, le bonheur de l'écriture, l'esprit du philosophe –, mais aussi les *Lettres philosophiques*, le *Dictionnaire philosophique* et sa prodigieuse correspondance, plus de 21 000 lettres retrouvées. Son théâtre, ses poésies épiques, ses œuvres historiques, qui firent de lui l'un des écrivains français les plus célèbres au XVIII^e siècle, sont aujourd'hui largement négligés ou ignorés.

Tout au long de sa vie, Voltaire fréquente les *Grands* et courtise les monarques, sans dissimuler son dédain pour le peuple, mais il est aussi en butte aux

interventions du pouvoir, qui l'embastille et le contraint à l'exil en Angleterre ou à l'écart de Paris. En 1749, après la mort d'Émilie du Châtelet, avec laquelle il a entretenu une liaison houleuse de quinze ans, il part pour la cour de Prusse, mais, déçu dans ses espoirs de jouer un grand rôle auprès de Frédéric II à Berlin, se brouille avec lui après trois ans et quitte Berlin en 1753. Il se réfugie un peu plus tard aux Délices, près de Genève, avant d'acquérir en 1759 un domaine à Ferney, sur la frontière franco-genevoise, à l'abri des puissants. Il ne reviendra à Paris qu'en 1778, ovationné par le peuple après une absence de près de vingt-huit ans. Il y meurt à 83 ans.

Voltaire aime le confort, les plaisirs de la table et de la conversation, qu'il considère, avec le théâtre, comme l'une des formes les plus abouties de la vie en société. Soucieux de son aisance matérielle qui garantit sa liberté et son indépendance, il acquiert une fortune considérable dans des opérations spéculatives qui préfigurent les grandes spéculations boursières sous Louis XVI et dans la vente de ses ouvrages, ce qui lui permet de s'installer en 1759 au château de Ferney et d'y vivre sur un grand pied, tenant table et porte ouvertes. Le pèlerinage à Ferney fait partie en 1770-1775 du périple de formation de l'élite européenne éclairée. Investissant ses capitaux, il fait du village misérable de Ferney une petite ville prospère. Généreux, d'humeur gaie, il est néanmoins chicanier et parfois féroce et mesquin avec ses adversaires comme Jean-Jacques Rousseau ou Crébillon.

Considéré par la Révolution française – avec Jean-Jacques Rousseau, son frère ennemi – comme un précurseur, il entre au Panthéon en 1791, le deuxième après Mirabeau. Célébré par la III^e République (dès 1870, à Paris, un boulevard et une place portent son nom, puis un quai, une rue, un lycée, une station de métro...), il a nourri, au XIX^e siècle, les passions antagonistes des adversaires et des défenseurs de la laïcité de l'État et de l'école publique, et, au-delà, de l'esprit des Lumières.

Voltaire a écrit plusieurs ouvrages qui révèlent une documentation sérieuse mais portant des jugements personnels: l'histoire de Charles XII, le siècle de

Louis XIV, l'essai sur les mœurs (ce dernier est considéré comme une histoire universelle des civilisations). Ce qui est nouveau chez Voltaire c'est qu'il décrit l'histoire de la vie quotidienne des peuples, leurs coutumes, leurs littératures au lieu de l'histoire des Rois. Il a donc approfondi le domaine de la science historique. Son but était de tirer du passé des leçons pour le présent.

3.2 *Candide, le conte philosophique et d'optimisme*

9. L'optimisme

L'optimisme désigne chez l'être humain un état d'esprit qui perçoit le monde et l'univers de manière positive. Le fondement de l'optimisme remonte à Socrate ; Platon l'a professé, puis Aristote.

Une personne optimiste a tendance à voir « le bon côté des choses », à penser du bien des gens, à considérer que des événements, même fâcheux, prendront quoi qu'il arrive une tournure positive en fin de compte dans la mesure où l'on trouve toujours une solution aux problèmes. L'optimisme est le contraire du pessimisme. Cette opposition est métaphoriquement illustrée par la question de savoir si un verre donné doit être considéré à moitié plein (vision optimiste) ou à moitié vide (vision pessimiste). L'optimisme est un sentiment positif en tant que moteur de l'initiative. Toutefois le suroptimisme (ou surconfiance) est un biais cognitif (et émotionnel) pouvant conduire à des prévisions hasardeuses, un excès de confiance et des comportements dangereux. L'optimisme n'est sans doute pas seulement un état d'esprit (s'attendre au meilleur et non au pire), mais aussi une attitude globale impliquant des comportements engagés (agir pour que le meilleur survienne). L'optimisme ne se limite pas à une attitude mentale (être confiant dans l'avenir), il se traduit aussi par des attitudes plus actives et des comportements concrets face aux difficultés de l'existence : recherche de soutien et d'informations, application de stratégies adaptées pour régler le problème ou améliorer son moral, etc.

10. Concept philosophique

Le philosophe Leibniz expose en 1710 sa *Théodicée* : il y décrit un système philosophique célèbre fondé sur « une harmonie préétablie » pour expliquer l'existence du mal sur Terre. Leibniz, pour sa théorie, part du principe de la perfection et de la bonté divine. D'après lui, rien ne peut être aussi parfait que Dieu donc le monde n'est pas parfait, or, comme Dieu est bon, le monde qu'il a créé est forcément le meilleur possible. Cette théorie a ensuite été simplifiée et critiquée par Voltaire dans *Candide* :

Voltaire y invente un personnage nommé Pangloss, censé représenter la pensée leibnizienne, et qui tout au long du conte philosophique parle de « meilleur des mondes possibles ». Le mot « possible » souligne bien le fait que les optimistes ne croient pas en la perfection du monde.

La critique de la conception leibnizienne par Voltaire est néanmoins sujette à des remises en causes. Ces données actuelles des connaissances psychologiques permettent de proposer une définition plus précise de l'optimisme : face à l'incertain, supposer qu'il existera une issue favorable et agir pour la faciliter. L'optimisme est donc de pensée et d'action.

11. *Candide* et les caricatures et critiques de l'optimisme

C'est le plus sarcastique des romans de Voltaire. Après les aventures les plus dramatiques de tous les pays imaginables, Candide, l'élève du philosophe optimiste Pangloss, rencontre un pauvre vieillard qui lui donne le simple conseil de travailler pour trouver le bonheur: « le travail éloigne de nous trois grands maux: l'ennui, le vice et le besoin ». C'est ce que Candide décide de faire dans sa formule finale : « il faut cultiver notre jardin ». Voltaire applique lui-même à la fin de sa vie la leçon de Candide. Pour lui, le travail sera également un combat contre l'intolérance et le malheur des hommes.

De nombreux préjugés persistent à l'encontre de l'optimisme. L'optimisme est suspect. Au mieux, il fait l'objet de plaisanteries : « Un optimiste est quelqu'un qui commence à faire ses mots croisés au stylo à bille. » Au pire, il est considéré comme un manque de lucidité et d'intelligence.

Ce conte philosophique, la plus célèbre des œuvres de Voltaire, était en fait une charge en règle contre les thèses du philosophe allemand Leibniz, convaincu de l'excellence de la création divine, et adepte - pour simplifier - du « tout est bien ». Candide, jeune Allemand à l'esprit simple et droit, de naissance noble mais illégitime, a été recueilli par le baron de Thunder-ten-Thronck. Au château, il est l'élève du docteur Pangloss, partisan comme Leibniz du « Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Cet enseignement, et une jeunesse agréable, font de lui un optimiste un rien naïf. Mais il se trouve brutalement expulsé de ce paradis, après avoir été surpris par le baron en train d'embrasser Cunégonde, sa fille légitime. Les ennuis commencent alors pour Candide.

De nombreuses aventures, aussi cruelles qu'exotiques, le conduiront de Buenos Aires à Constantinople, et se chargeront de le ramener à la raison (selon Voltaire) : il finira par revenir de ses croyances optimistes, et se retirer modestement pour « cultiver (= travailler, enrichir) son jardin (= monde, esprit, jardin secret) », sans plus prétendre s'embarrasser de métaphysique car il n'y a pas de réponse.

Voltaire semble avoir des comptes à régler avec l'optimisme. Au moment où il rédigea *Candide*, il était profondément choqué par la grande catastrophe de l'époque, le tremblement de terre de Lisbonne (qui détruisit totalement la ville en 1755, et épouvanta l'Europe), ainsi que par les horreurs de la guerre de Sept Ans. Banni par le roi, vivant en exil à Ferney, près de la Suisse, Voltaire était alors en proie à un pessimisme envahissant : « Un jour, tout sera bien, voilà notre espérance. Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion. »

Dans son conte, Voltaire joue d'ailleurs malicieusement à mettre sur le chemin de Candide tous les malheurs du monde, comme autant de preuves de l'inanité de sa posture philosophique.

Lors du siècle des lumières, le paradigme de la modernité devient celui de l'optimisme ; les philosophes de ce temps plaçaient une grande confiance dans les aptitudes de l'être humain à faire son bonheur. Cette confiance est en rapport avec la notion théologique de la grâce (voir jésuitisme et jansénisme).

Sur le plan religieux, l'excès d'optimisme a été combattu par Pie IX lorsque celui-ci proclame le dogme de l'Immaculée-Conception, qui donnait un sens bien particulier à la grâce et obligeait aux théologiens de se rallier au magistère.

3.3 *L'œuvre de Voltaire*

L'œuvre de Voltaire est d'une importance capitale en ce qui concerne la vie littéraire du siècle. La production littéraire de Voltaire est immense. Elle englobe le théâtre, l'histoire, la philosophie, la poésie, les textes polémiques publiés à propos de tout et à jet continu, les contes, et une prodigieuse correspondance.

1. **Les contes**

Voltaire n'attribuait à ses contes qu'une faible importance, mais c'est sans doute aujourd'hui la partie de son œuvre la plus éditée et la plus lue. « C'est là que l'on retrouve, aussi libre que dans sa correspondance, l'esprit de Voltaire » écrit René Pomeau. Ils font partie des textes incontournables du XVIII^e siècle et occupent une place de choix au sein de la culture française. Ce sont, entre autres, le *Songe de Platon*, *Micromégas*, *Le Monde comme il va*, *Zadig*, *Les Deux Consolés*, *Candide*, *l'Histoire d'un bon bramin*, *Jeannot et Colin*, *L'Ingénu*, *L'Homme aux quarante écus*, *Le Taureau blanc*.

1. La correspondance

Exilé à Ferney, Voltaire correspond avec tout ce qui compte en Europe. L'abondance de sa correspondance (de l'ordre de 23 000 lettres retrouvées, 13 tomes dans la bibliothèque de la Pléiade) rend nécessaire la publication de lettres choisies.

Citons, entre autres, la correspondance suivie avec Madame du Deffand, âgée et aveugle, sceptique désabusée et lucide qui réunit dans son salon tout le grand monde parisien (« avec Voltaire, dans la prose, le classique le plus pur de cette époque » selon Sainte-Beuve). « Le pessimisme de Mme du Deffand est tellement absolu », écrit Benedetta Craveri, « qu'il oblige son correspondant à se prononcer sur le destin de l'homme, avec une précision qu'on ne retrouve pas dans le reste de son œuvre ». « C'est dans ses lettres qu'il faut chercher l'expression la plus intime de la philosophie de Voltaire ; sa manière d'accepter la vie et d'affronter la mort, ses idées métaphysiques et son scepticisme, ses luttes passionnées au nom de l'humanité et ses accès de résignation mystiques. »

2. Les écrits philosophiques

Voltaire n'apporte pas de réponses rassurantes, mais enseigne à douter, parce que c'est par le doute que l'on apprend à penser. La partie philosophique de son œuvre est toujours actuelle : Les *Lettres philosophiques*, le *Traité sur la tolérance*, le *Dictionnaire philosophique portatif*, les *Questions sur l'Encyclopédie*.

1. Le théâtre

Le théâtre de Voltaire, qui a fait sa gloire et passionné ses contemporains, est aujourd'hui largement oublié. Voltaire a cependant été le plus grand auteur dramatique du XVIII^e siècle et a régné sur la scène de la Comédie-Française de 1718 à sa mort. Il a écrit une cinquantaine de tragédies qui, selon l'estimation de René Pomeau, ont été

applaudies, rarement sifflées, par environ deux millions de spectateurs. À Paris, ses plus grands succès sont, dans l'ordre, *Zaïre* (1732), *Alzire*, (1736), *Méropé* (1743), *Sémiramis* (1748), *Œdipe* (1718), *Tanocrède* (1760), *L'Orphelin de la Chine* (1755) et *Mahomet* (1741).

1. L'œuvre poétique

La versification, pratiquée dès l'enfance, était devenue pour Voltaire un mode d'écrire naturel. Sa production poétique a été évaluée à 250 000 vers. Il n'avait pas son pareil pour manier l'alexandrin. Longtemps il sera pour ses contemporains l'auteur de *La Henriade* que Beaumarchais place au même niveau que l'Iliade et qui connaîtra encore 67 éditions entre 1789 et 1830 avant d'être rejetée dans l'oubli par le Romantisme. Cette œuvre versifiée (*La Pucelle d'Orléans*, *Le Mondain*, le *Poème sur le désastre de Lisbonne*) est moins lisible pour nous aujourd'hui, mais il existe, en particulier à travers ses épîtres, un Voltaire poète de la gaîté et du sourire, à la verve inventive, inspiré souvent par l'esprit satirique.

1. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes:

1. En quelle année est-il né Voltaire ?
2. Citez la date de la mort de Voltaire.
3. Mentionnez deux romans publiés par Voltaire.

Réponses possibles :

1. En 1694
2. Le 30 mai 1778
3. **NB** : You should check the list of Voltaire's novels to answer this question.

4.0 CONCLUSION

In this unit, we have examined the life of Voltaire. You learned about his birth, his public life and his life as a literary icon of the 18th century. You also learned about some of his works through the panoramic study we presented. You equally learned about titles of some of his works.

5.0 SUMMARY

In the course of this unit, you have been equipped with necessary materials on the life and work of Voltaire. You have also been exposed to a reasonable detailed history of Voltaire with a list of his important artistic works. By now you should be able to talk about Voltaire from the point of view of his birth, his public life and also his relationship with the writers of his time. You should also be able to mention some of his works and explain briefly what his ideology is.

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Que veut dire l'optimisme? Comment cette idée se manifeste dans *Candide* de Voltaire ?
2. Faites une étude thématique de l'un des ouvrages de Voltaire.

7.0 REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Castex, P-G & Surer, P., *Manuel des études littéraires françaises – XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1966.
2. Charpentier, Michel & C. Jeanne, *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.
3. Deshussé, Pierre et al, *Dix siècles de littérature française* (Tomes 1&2), Paris, Bordas, 1984.
4. Fragonard, Marie-Madelaine, *Précis d'histoire de la littérature française*, Paris, Les Editions Didier, 1981.
5. Goulemot, Jean-Marie, *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris, Bordas, 1989.

UNIT 5 : MARIVAUX ET LE MARIVAUDAGE

TABLE OF CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
 - 6. Marivaux et le marivaudage
- 3.1 L'homme
- 3.2 L'oeuvre
- 3.3 Le Marivaudage
- 3.4 Self Assessment exercise
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor Marked Assignments
- 7.0 References and other Resources

1.0 INTRODUCTION

This unit is centered on another personality, a great writer of the century. He is called Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux. As one of the great writers, Marivaux left a mark as a comedian of great repute in the 18th century. You will learn about his life, his education as well as his public life. You will also learn about his literary ideology.

2.0 OBJECTIVES

On successful completion of this unit, you should be able to:

- 4. Talk about Marivaux from the point of view of his birth,
- 5. Mention some of his books,
- 6. Explain his literary ideology from the point of view of the outside world.

3.0 MARIVAUX ET LE MARIVAUDAGE

Marivaux est l'un des écrivains français du 18^e siècle qui ont laissé assez de traces dans la vie littéraire du siècle. Ces traces contribuent énormément non seulement au

développement de la vie littéraire et artistique du siècle mais aussi au développement de la vie sociale du siècle des lumières.

1. *L'homme*

Pierre Carlet de Marivaux, parfois appelé Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux mais plus communément Marivaux, baptisé le 8 février 1688 à Paris où il est mort le 12 février 1763, est un écrivain français. Sa date de naissance est inconnue (on ne connaît que sa date de baptême, sa date de naissance le 4 février 1688 étant supposée car à cette époque on baptisait les enfants trois ou quatre jours après leur naissance), le nom « Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux » n'apparaît jamais comme tel. Marivaux est né Pierre Carlet, puis se fait appeler Pierre Decarlet en entrant dans la faculté de droit, puis signe Carlet de Marivaux pour la première fois en 1716, le nom de Chamblain étant accolé dans des catalogues de libraires, le lien entre ses motivations à écrire et la banqueroute de Law sont des spéculations, etc.

Ecrivain, journaliste, romancier et surtout dramaturge fécond, Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux est considéré comme un véritable rénovateur de la comédie. Epris par le théâtre et la vérité, Marivaux a créé la comédie amoureuse où il a fait de l'amour le thème unique de toutes ses pièces. En outre, son théâtre a appliqué la devise de la comédie prônant de « corriger les mœurs par le rire ». Maître du masque et du mensonge, Marivaux a pris le langage pour principal outil de mensonge. Les personnages de Marivaux sont souvent de jeune gens craignant l'idée de dévoiler leurs sentiments. Toutes les comédies de Marivaux sont faites de rien mais il y peint un amour tendre qui conduit à d'agréables mariages. Le style de Marivaux- très simple et trop raffiné- est approprié à la psychologie de ses héros. Ceci a donné naissance au mot « marivaudage ». Ce dernier désigne non seulement le style mais encore la forme d'analyse morale et psychologique raffinée. Ses personnages utilisent parfois des déguisements et des masques pour troubler les cartes entre maîtres

et domestiques, pour dénoncer certains préjugés sociaux et pour faire triompher la vérité. Pour dévoiler la vérité complexe des sentiments et des pensées, Marivaux a recherché non point « l'exacte clarté » mais une forme de suggestion qui laisse à deviner plus qu'elle ne dit. Le style particulier, le Marivaudage, a frappé ses contemporains par sa singularité parce qu'il recherche les associations des mots inédits et témoigne d'une extraordinaire finesse d'esprit qu'on a parfois confondu avec un raffinement excessif de l'expression. Les dialogues de ses comédies témoignent de cette maîtrise du langage.

2. *L'œuvre de Marivaux*

Comme nous avons l'habitude de le faire, cette partie va aborder la vie littéraire de Marivaux tout en faisant allusion à ses ouvrages importants au cours de l'histoire du siècle.

Marivaux a été un écrivain prolifique : de 1713 à 1755, il a publié pratiquement tous les ans. Une quarantaine de pièces de théâtre, en un ou trois actes le plus souvent, sept romans et récits parodiques, trois journaux et une quinzaine d'essais.

- *La Surprise de l'Amour* :-

Un jeune homme et une jeune femme sont obligés de se voir et de discuter de leurs affaires, ils arrivent à la fin à s'aimer sans se rendre compte de cela et enfin, ils avouent leurs amours mutuels.

- *L'Épreuve* :-

Une jeune fille aime un jeune homme, cache son amour puis le laisse voir et ils se marient à la fin.

- *Le Jeu de l'Amour et du Hasard* :-

Une jeune fille, pour mieux étudier le jeune homme à qui on la destine, s'est déguisée en servante, tandis que le jeune homme, ayant la même idée,

s'est déguisé en valet. Elle aime ainsi le prétendu valet. A la fin, ils se révèlent leurs réalités.

• *Le Paysan Parvenu* :-

Le héros, Jacob, devenu seigneur de son village, raconte comment il est arrivé à cette position. Jeune paysan, il est arrivé à Paris à 18 ans et s'est vite aperçu qu'il plaisait aux femmes. Ils parviennent, grâce à elles, à s'élever jusqu'à épouser une bourgeoise riche puis poursuit grâce à d'heureux hasards son ascension sociale. Ce roman qui reprend le schéma picaresque est l'occasion d'une étude des mœurs contemporaines. Mais son intérêt tient aussi au personnage attachant de Jacob qui, une fois la fortune est faite, ne cherche pas à dissimuler ses origines : il retourne dans son village et aide ses compatriotes.

• *La Vie de Marianne* :-

Ce roman écrit au même temps que *Le paysan parvenu*, est construit de la même façon : le personnage principal fait le récit rétrospectif de sa vie, ce qui permet de peindre la société. Mais ici, le héros est une femme orpheline qui se retrouve à Paris, perdue après la mort de ses protecteurs.

Voici une chronologie de son œuvre :

Feuilles et feuilletons :

1. *Lettres sur les habitants de Paris* (1717-18)
2. *Le Spectateur français* (1721-24)
3. *L'Indigent philosophe* (1726)
4. *Le Cabinet du philosophe* (1734)

Romans et récits parodiques:

1. *Pharsamon ou Les Folies* (écrit en 1713, édité en 1737)
2. *La Voiture embourbée* (1714)

3. *Le Bilboquet* (1714)
4. *Le Télémaque travesti* (1717)

Romans inachevés:

5. *Le Paysan parvenu* (écrit en 1734-1735)
6. *L'Île des esclaves* (Comédie, 1725)
7. *La Vie de Marianne* (Roman-mémoires, 1731-1742)
8. *La Colonie* (Comédie, 1750)
9. *Le Jeu de l'amour et du hasard* (Comédie, 1730)

1. *Le Marivaudage*

Le nom de Marivaux a donné naissance au verbe « marivauder » qui signifie *échanger des propos galants et d'une grande finesse, afin de séduire un homme ou une femme*. Par extension a été créé le mot « marivaudage », et ce du vivant même de Marivaux, et probablement dans un de ces cafés littéraires si prisés à l'époque. Ces deux mots se trouvent en 1760 dans la correspondance entre Denis Diderot et Sophie Volland, mais l'expression apparaît dès 1739 dans la correspondance de Madame de Graffigny. *Marivauder* y a le sens de « disserter sans fin sur de menus problèmes » et *marivaudage* désigne une forme trop raffinée d'analyse morale. Mais le mot désigne aussi un style, que Jean-François de La Harpe définit, à la fin du siècle, dans son *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne*, en insistant sur le mélange des registres opposés :

« Marivaux se fit un style si particulier qu'il a eu l'honneur de lui donner son nom ; on l'appela « marivaudage ». C'est le mélange le plus bizarre de métaphysique subtile et de locutions triviales, de sentiments alambiqués et de dictions populaires »

Il le rapproche également d'autres termes tels que le libertinage et le badinage.

Marivaux, à la fin du XVIII^e siècle, était accusé de ne pas parler le français ordinaire (mais d'Alembert, 1785 évoque surtout le style de ses journaux et romans), de pécher contre le goût, et quelquefois même contre la langue, parce que ses phrases semblaient artificielles et maladroites, ses figures trop recherchées et obscures, et qu'il créait même des mots nouveaux comme cette locution verbale qui nous paraît maintenant si courante, mais qui n'existait pas encore à l'époque, tomber amoureux (avant, on disait se rendre amoureux). Ainsi Palissot, le célèbre ennemi des philosophes, écrit-il en 1777 :

« Ce jargon dans le temps s'appelait du *marivaudage*. Malgré cette affectation, M. de Marivaux avait infiniment d'esprit ; mais il s'est défiguré par un style entortillé et précieux, comme une jolie femme se défigure par des mines. »

De Marivaux, il faut tenir compte de certains apports au langage courant à travers les formules utilisées par l'auteur dans ses didascalies. Ainsi, on citera l'expression « *faire parler son cœur* », ou encore « *mettre en valeur* ».

Dès le XVIII^e siècle donc, le mot *marivaudage* a un double sens : il ne désigne pas seulement le style de l'écrivain, mais aussi cette forme d'analyse morale et psychologique raffinée à l'excès que Marivaux met en pratique dans ses romans, dans ses comédies et dans ses essais. Les censeurs dédaigneux du début de l'époque romantique, comme Sainte Beuve ne connaissent plus de Marivaux que les quelques pièces au répertoire de la Comédie-Française et le trouvent froid.

Mais le mot va devenir positif en même temps que le XVIII^e siècle de Watteau redevient à la mode, après 1850, et prendre un second sens plus général : il décrit un certain type de dialogue amoureux (dont les comédies de Marivaux offrent le modèle), il renvoie à une certaine façon de vivre l'échange, sur le mode de la galanterie et du badinage gracieux. C'est dans ce sens large que le mot est de nos jours le plus couramment employé pour désigner une atmosphère enjouée et spirituelle, des rapports amoureux fondés sur le jeu et la séduction, tels qu'on les trouve dans les films d'Éric Rohmer, par exemple.

2. *Self Assessment Exercise*

Répondez aux questions suivantes :

1. Citez la date de la naissance de Marivaux.
2. Quel est le nom complet de Marivaux ?

Réponses :

1. La date de naissance de Marivaux est le 4 février 1688
2. Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux.

4.0 CONCLUSION

In this unit, we have examined the life of Marivaux. You learned about his birth, his public life and his life as a literary icon of the 18th century. You also learned about some of his works through the panoramic study we presented especially as it relates to the concept of “marivaudage”. You equally learned about titles of some of his works.

5.0 SUMMARY

In the course of this unit, you have been equipped with necessary materials on the life and work of Marivaux. You have also been exposed to a reasonable part of the history of Marivaux with a list of his important artistic works. By now you should be able to talk about Marivaux from the point of view of his birth, his public life and also his relationship with the writers of his time. You should also be able to mention some of his works and explain briefly what his literary ideology is.

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

1. Expliquez brièvement le concept du marivaudage.
2. Parlez brièvement de Marivaux.

7.0 REFERENCES AND OTHER RESOURCES

1. Castex, P-G & Surer, P., *Manuel des études littéraires françaises – XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1966.
2. Charpentier, Michel & C. Jeanne, *XVIII^e Siècle*, Paris, Nathan, Collection Henri Mitterrand, 1987.
3. Deshusse, Pierre et al, *Dix siècles de littérature française* (Tomes 1&2), Paris, Bordas, 1984.
4. Fragonard, Marie-Madelaine, *Précis d'histoire de la littérature française*, Paris, Les Editions Didier, 1981.
5. Goulemot, Jean-Marie, *La littérature des lumières en toutes lettres*, Paris, Bordas, 1989.